

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'inflation par la hausse des coûts, par M. Emile James — Evolution monétaire et financière de l'économie belge pendant les trois premiers trimestres de 1956 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

L'INFLATION PAR LA HAUSSE DES COÛTS

par M. Emile JAMES,

Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

On a appelé le XX^e siècle « le siècle de l'inflation ». Cela explique le foisonnement d'études nouvelles sur ce sujet. Vue de très haut, l'inflation nous apparaît comme une maladie de certaines économies, due essentiellement à une divergence entre le flux des liquidités et celui des marchandises disponibles pour la consommation ou l'investissement; cela entraîne une hausse des prix qui peut être inégale d'une marchandise à l'autre, mais qui tend à se développer et à s'aggraver d'elle-même au cours du temps, si les autorités responsables de la monnaie ne s'y opposent pas en temps opportun.

Cependant certains traits de ce phénomène fort complexe restent mal expliqués. L'étude de ses causes n'est pas achevée. On sait bien maintenant que celles-ci ne se trouvent pas toujours du côté des « facteurs monétaires », c'est-à-dire que l'inflation n'a pas nécessairement pour « primum movens » un excès des émissions de monnaie. Mais le tableau des autres causes possibles n'a pas été dressé de façon systématique. Il est facile de parler d'excès de la demande de consommation ou d'investissement eu égard aux possibilités de la production, mais chacun de ces termes exige des explications complémentaires. De plus, en ne parlant que de ce qui provoque un excès de demande (création de liquidités, expansion de crédit, croyance à une hausse ultérieure des prix), on risque de commettre de graves oublis. Du côté de l'offre des marchandises, n'y a-t-il pas aussi des facteurs de déséquilibre ? La hausse des coûts de production

ne peut-elle entraîner dans certaines conditions une hausse des prix, capable de dégénérer dans le temps en inflation continue ? Lorsque les coûts s'élèvent, en effet, la production n'est-elle pas ralentie, sans que la demande en soit atténuée, en sorte qu'un écart inflationniste peut se produire, un peu comme en cas d'« inflation de pénurie » ?

Voilà pourquoi d'importants théoriciens tentent de construire aujourd'hui une théorie de la « cost-inflation », de l'inflation engendrée par la hausse des coûts. On parle d'« inflationary demand pull » et d'« inflationary cost push ». Dans certaines discussions à l'O.E.C.E., ce vocabulaire a été fréquemment utilisé par les économistes anglo-américains. Les prix seraient tantôt tirés à un niveau supérieur par un accroissement de la demande, tantôt ils y seraient poussés par une aggravation des coûts. Cela est exact, et complète heureusement l'analyse courante des causes de l'inflation.

Cependant la théorie ainsi élaborée s'est entourée de développements qui nous paraissent appeler certaines réserves. En effet, on nous propose parfois de distinguer nettement, suivant l'origine du choc inflationniste, deux formes absolument différentes d'inflation, pouvant se produire l'une sans l'autre, présentant des caractères absolument différents, et exigeant, de la part des autorités monétaires qui voudraient s'y opposer, des remèdes différents.

C'est cette trop nette distinction entre deux formes d'inflation que nous voudrions critiquer. Nous voudrions commencer par en montrer les prin-

ciales manifestations chez les théoriciens contemporains, puis dire pourquoi elle ne nous paraît pas acceptable. Nous rappellerons ensuite qu'il y a de meilleures façons d'analyser les conséquences d'une hausse des coûts, surtout des coûts du travail. Enfin nous chercherons à indiquer comment on peut s'opposer aux tendances inflationnistes qui découlent de celle-ci.



I. — Exposé de la théorie.

Il y a dans la littérature économique contemporaine, de nombreux textes appelant l'attention sur la possibilité d'une inflation engendrée par la hausse des coûts. Mais ils n'attribuent pas toujours les mêmes caractères à ce phénomène. Il est intéressant de rappeler les plus importants d'entre eux.

Sir Dennis Robertson (1) a dit traditionnel et utile de distinguer deux sortes de situations inflationnistes : l'une tenant à un excès de la demande (par exemple sous l'influence d'un déficit des finances publiques, ou d'un excès d'investissement), source de profits inattendus et d'une hausse auto-entretenu des prix, corrigible par une hausse du taux de l'intérêt; l'autre résultant de la hausse des coûts, notamment d'un accroissement autonome des salaires en monnaie, coïncidant avec une tendance au plein emploi. Cependant, bien que distinguant deux sources possibles d'inflation, sir Dennis n'a pas présenté la « cost-inflation » comme un phénomène particulier, absolument indépendant de l'autre forme d'inflation, et présentant des caractères propres.

De même Albert G. Hart n'a cessé de mettre l'accent sur la hausse des coûts dans ses explications des hausses de prix (2) et de l'inflation. Il a vu dans le blocage plus ou moins complet des salaires le meilleur moyen d'empêcher les prix de s'élever verticalement en cas d'inflation. Cependant, pas plus que sir D. Robertson, il n'a pensé à une « cost-inflation » présentant des aspects différents de l'inflation par accroissement de la demande.

Il n'y a rien à objecter aux exposés de ces deux premiers auteurs. Mais d'autres ont formulé des analyses de l'inflation par les coûts, qui, bien que mieux élaborées, paraissent plus discutables.

C'est ainsi que dans un excellent article (3) donné au *Bulletin d'Information et de Documen-*

tation de la Banque Nationale de Belgique, C. Goedhart, professeur à l'Université d'Amsterdam, a incidemment opposé l'une à l'autre deux formes d'inflation, très différentes à ses yeux. « La différence, dit-il, dans la cause primaire du processus d'inflation entraîne... des conséquences importantes au point de vue de la forme que prend l'inflation ». En cas d'inflation par accroissement excessif de la demande, il y aurait, toujours d'après l'auteur, une forte expansion de la circulation monétaire, et cette expansion précéderait la hausse des prix (1). Au contraire, en cas d'inflation par hausse des coûts, il pourrait y avoir (et même il devrait y avoir) compression du montant des liquidités à la disposition des entreprises. Le professeur Goedhart, qui voit dans la hausse des salaires la manifestation typique d'une « cost-inflation », prend ici l'exemple de la France depuis 1945 : la hausse des salaires, pense-t-il, y a d'abord entraîné des prélèvements sur les réserves liquides des entreprises; les émissions de monnaie ne se sont produites que plus tard (2). Et il conclut « l'inflation des coûts se reconnaît en général à une raréfaction de la monnaie ».

D'autre part, pour arrêter l'inflation, on ne devrait pas utiliser les mêmes méthodes dans l'une et l'autre situation. En cas de « demand-inflation », on pourrait opposer à la poursuite de celle-ci des restrictions de crédit et un équilibre budgétaire plus rigoureux. Cela ne saurait servir contre une « cost-inflation » et même cela pourrait devenir dangereux. Le professeur Goedhart paraît penser que, si l'on ajoutait à la hausse des salaires qui constitue une charge pénible pour les entreprises, d'autres charges comme celles constituées par un renchérissement du crédit ou un alourdissement des impôts, il en résulterait un ralentissement de l'activité et de la production, donc une tendance à l'aggravation de l'écart inflationniste. L'inflation par la hausse des coûts ne devrait donc être combattue que par une action sur les coûts eux-mêmes : s'il s'agit d'une inflation provoquée par la hausse des salaires, les autorités publiques devraient bloquer ces derniers et surtout affaiblir « la position dominante des syndicats sur le marché du travail »; si la hausse des

(1) Voir « *Utility and all that* », Allen et Unwin, 1952, pp. 90 et 91.

(2) Voir surtout son étude « *Cost in the inflation process* » présentée comme base de travail en 1952 à l'Assemblée Américaine (B.H. Beckhart, New York 1952). Voir aussi les chapitres XV et XVI de son « *Money, debt and economic activity* » 2^e édition, New York Prentice Hall, 1953.

(3) Voir « L'équilibre monétaire et l'équilibre de la balance des paiements : buts de la politique économique », *Bulletin* de juillet 1955, p. 5. Cet article ne parle qu'incidemment de la « cost-inflation ». Il est beaucoup plus riche et plus vrai que ne tendrait à le faire supposer notre critique sur un point très limité.

(1) Il peut cependant arriver, dit Goedhart, qu'une *demand-inflation* s'accompagne d'une contraction du volume monétaire : cela peut se produire dans une économie où les unités économiques ont l'habitude de conserver d'importantes liquidités, lorsqu'elles cherchent à constituer des stocks surtout par des importations. Alors le montant des liquidités disponibles diminue. Ainsi pendant la guerre de Corée, il y a eu d'abord une hausse inflationniste des prix, coïncidant avec une baisse des liquidités, puis plus tard une déflation coïncidant avec une rentrée de liquidités. — Mais un tel phénomène (qui correspond à ce qui était la situation des Pays-Bas en 1950-51) est présenté par Goedhart comme tout à fait exceptionnel.

(2) Cette analyse de la situation française depuis 1945 ne nous paraît pas exacte. (Voir plus loin). Mais à travers elle, on voit poindre les intentions pratiques des auteurs qui croient à une « cost-inflation » très différente de la « demand-inflation » : il s'agit de justifier un blocage des salaires, ou un freinage de leur hausse, tel que les Pays-Bas l'ont pratiqué de 1950 à 1954.

coûts vient d'ailleurs, et par exemple de pratiques monopolistiques, il faudrait organiser un certain contrôle des prix.

L'idée d'une « cost-inflation » présentant des caractères tout particuliers a encore été soutenue avec beaucoup de netteté et de brio par Abba Lerner, dans le très intéressant rapport qu'il a présenté au Colloque de l'Association Internationale des Sciences Economiques tenu à Kitzbühel (Autriche) en septembre 1955, sous le titre « Immigration, capital formation and inflationary pressure ». Dans ce rapport, Abba Lerner se référerait certainement à une expérience particulière, celle de l'inflation israélienne des dernières années, mais il a construit d'après cette expérience particulière un modèle applicable n'importe où, celui d'un pays où se produirait (par exemple pour des raisons plus politiques ou idéologiques qu'économiques stricto sensu) une importante immigration de travailleurs habitués à un niveau élevé de salaires par leur séjour antérieur à l'étranger. Un tel pays, pense A. Lerner, est amené à vouloir réaliser un programme ambitieux d'investissements, mais ce programme ne peut être réalisé qu'à coût très élevé (car le niveau des salaires y est très élevé, eu égard au niveau économiquement souhaitable de l'emploi) et même à coût croissant : on ne peut en effet développer la production sans que décroisse la productivité marginale du travail. En cette situation un processus inflationniste doit s'ouvrir selon le mécanisme suivant : la hausse des coûts du travail entraîne celle des prix de remplacement des marchandises, donc celle du coût de la vie, et cela sert de justification à une nouvelle hausse des salaires nominaux. La « spirale infernale prix-salaires » commence à se dérouler. Plus tard des émissions de monnaie auront lieu, parce que le volume des affaires s'accroît, et ces émissions consolideront le niveau plus élevé des prix. D'autre part, la balance des paiements avec l'étranger devient de plus en plus défavorable, parce que les coûts trop élevés stimulent les importations et freinent les ventes. Bref le processus inflationniste se développe de lui-même.

Mais cette inflation se réalise suivant un schéma très différent de celui des inflations ayant leur origine dans une augmentation de la demande. Elle est surtout présentée par A. Lerner comme parfaitement compatible avec une situation de sous-emploi, et comme n'exigeant pas immédiatement une augmentation de la circulation monétaire. De plus il est inutile de chercher à lutter contre elle par des restrictions de crédit; cela ne servirait à rien, et au contraire cela freinerait l'activité, alors qu'il y a intérêt à accroître la production. Pour arrêter ou ralentir la hausse des prix, mieux vaut, en cas de « cost-inflation », importer des biens de consommation, et surtout faire disparaître le « capital bottle-neck », c'est-à-dire provoquer des importations de capitaux : l'augmentation de l'équipement dû à de nouveaux investissements peut en effet permettre le développement de la production, et

surtout empêcher la baisse progressive de la productivité marginale du travail, peut-être même permettre une hausse de cette productivité : ainsi le niveau des salaires, bien qu'élevé, cessera d'être artificiel et néfaste.

Un autre document vient encore récemment d'utiliser la notion de « cost-inflation » : c'est l'étude publiée par l'O.N.U., sur « la situation économique de l'Europe en 1955 » (1). Sans doute le mot de « cost-inflation » n'y est pas écrit, et ses rédacteurs n'y parlent pas, avec la même netteté théorique que C. Goedhart ou Abba Lerner, de deux formes différentes d'inflation. Mais dans ce document consacré essentiellement à l'étude de tout ce qui s'oppose à un développement des investissements en Europe, il est nettement indiqué que la hausse du coût des facteurs de la production (surtout des salaires) est un des obstacles majeurs à abattre, car elle tend à déclencher un processus inflationniste lorsque les investissements s'accroissent. Or le raisonnement des rédacteurs pour expliquer ce processus dû à la hausse autonome (2) des salaires, est conforme à celui des tenants de la « cost-inflation » ; il consiste à dire non pas que la demande des marchandises est stimulée par la hausse des salaires, mais que les entrepreneurs cherchent toujours à répercuter sur leurs acheteurs sous forme de hausse des prix l'augmentation de leurs propres coûts. Contre cette inflation le Secrétariat de l'O.N.U. ne propose pas de restrictions de crédit (celles-ci lui paraissent devoir être inopérantes), mais des mesures sociales et fiscales : une stabilisation des salaires que l'on voudrait voir négociée par des syndicats assagis et aussi conscients de l'intérêt national que de celui de leurs membres, puis des ponctions fiscales plus rigoureuses.

On le voit : l'idée d'une distinction nécessaire entre deux formes différentes d'inflation, suivant que celle-ci trouve son origine dans une augmentation de la dépense ou dans une hausse des coûts, fait son chemin et s'accrédite de plus en plus (3). Sans doute les théoriciens de la « cost-inflation » ont parlé de celle-ci sans se connaître les uns les autres, et leurs apports ne sont donc pas similaires. Il ne paraît cependant pas trop artificiel de faire

(1) Genève, Nations Unies 1956.

(2) Seule la hausse « autonome » est visée, c'est-à-dire celle qui est due à la pénurie de main-d'œuvre ou à la puissance syndicale, non pas celle qui résulte d'une augmentation de la productivité marginale du travail, ni celle qui tend à compenser la hausse du coût de la vie.

(3) Notre collègue Jeanneney « *Forces et faiblesses de l'économie française* » (Paris, Colin 1956), p. 222, croit aussi qu'il y a deux formes différentes d'inflation, mais sa distinction repose sur d'autres critères. « Le choix des autorités monétaires... dépend de l'opinion qu'elles ont quant à l'origine du mal. Est-ce la spéculation qui est responsable de l'excès des demandes et de la raréfaction des offres ? Des restrictions de crédit peuvent alors être un remède suffisant... Le déséquilibre est-il dû à ce que les revenus distribués provoquent une demande de marchandises et de services que l'appareil productif est incapable de satisfaire ? En ce cas les restrictions de crédit risquent d'être plus nocives qu'utiles, et, pour lutter contre l'inflation, mieux vaut agir par le canal des finances publiques ».

une synthèse de ces apports. Voici, semble-t-il, comment celle-ci pourrait être présentée :

L'inflation peut résulter tout aussi bien d'une aggravation des coûts de production que d'une augmentation excessive de la demande. Avant tout, cela peut servir à expliquer l'influence d'une hausse des salaires (ou du maintien des salaires à un niveau trop élevé) sur le mouvement des prix, mais on peut utiliser cette idée à l'étude des répercussions monétaires que peut avoir la hausse des autres charges de la production, par exemple celle du prix des matières premières (on a cherché à utiliser cette théorie à l'explication de l' « inflation coréenne »).

En cas de hausse des coûts, les producteurs répercutent leurs charges nouvelles sur leurs acheteurs. Le mécanisme par lequel les théoriciens expliquent la hausse des prix, en cas de hausse des salaires, fait intervenir bien plus une tendance à la réduction des offres de produits que l'accroissement des demandes formulées par les salariés. L'inflation par hausse des coûts présente des caractères très différents de ceux d'une inflation par augmentation de la demande : elle se réalise, du moins au début, sans accroissement des liquidités monétaires à la disposition des entreprises, et n'est pas incompatible avec une situation générale de sous-emploi. A ces deux formes d'inflation il convient d'opposer des remèdes différents, en sorte que les autorités monétaires doivent avant tout se demander à quel type d'inflation elles ont affaire : à la « demand-inflation », il faut opposer des restrictions de crédit, mais celles-ci seraient néfastes ou inopérantes en cas de « cost-inflation », puisqu'elles alourdiraient encore les coûts et décourageraient donc la production ; en ce cas il faut plutôt chercher des remèdes du côté du contrôle des salaires ou des prix, ou du côté des ponctions fiscales, ou encore lutter contre la hausse des coûts par des importations de denrées ou de capitaux qui, rapidement investis, pourront permettre un développement de la production.

Ainsi peut-on, croyons-nous, résumer la théorie de la « cost-inflation ». Espérons que ce regroupement d'apports assez disparates ne paraîtra pas aux auteurs de chacun de ces apports, un écho trop infidèle de leur propre pensée.

*
**

II. — Pourquoi cette analyse doit-elle être rejetée ?

Certes cette analyse contient une part de vérité. L'inflation nous apparaît (et ici nous ne faisons que nous ranger derrière tous les interprètes modernes) comme un phénomène très complexe où les facteurs réels jouent un rôle aussi important que les facteurs monétaires proprement dits : parfois les émissions de monnaie sont déterminées et non pas déterminantes. Le point de départ de la hausse des prix doit être souvent cherché ailleurs, par exemple dans

un état économique de pénurie, dans un excès de la demande des biens de consommation, ou dans un excès des investissements. Nous acceptons volontiers de ranger la hausse des coûts parmi les causes initiales possibles d'un processus inflationniste ; la situation est alors assez voisine de l'état de pénurie. Nous sommes convaincus en particulier que le mouvement des salaires n'est pas indifférent au déclenchement ni au déroulement d'un tel processus (1).

Mais ce qu'il ne paraît pas possible de retenir, c'est l'idée qu'il puisse y avoir deux formes d'inflation absolument différentes, c'est-à-dire présentant des caractères différents et appelant des remèdes différents. En fait, l'inflation est un phénomène global affectant tous les éléments de l'activité économique, et consistant surtout en un mouvement continu de tous les prix (bien que la hausse puisse être inégale d'un produit à l'autre). De ce point de vue, il ne paraît pas que la nature du choc inflationniste initial (hausse de la demande, ou au contraire hausse des coûts) puisse entraîner des différences dans la façon dont se déroule *au cours du temps* le processus inflationniste. Parmi les idées qui ont été exposées plus haut, certaines sont particulièrement suspectes :

1) On a dit qu'une inflation due à la hausse des coûts pouvait se produire sans accroissement des disponibilités monétaires. Tout au contraire il nous semble que, même lorsqu'une inflation trouve son point de départ dans une hausse des coûts, et par exemple dans une hausse « autonome » des salaires, elle ne peut pas se poursuivre si l'accroissement de la demande n'est pas entretenu par ailleurs. En effet la hausse des coûts limite le montant des dépenses d'investissement, et la hausse des prix qui vient de commencer tend à réduire la consommation, ou tout au moins celle des produits dont les prix viennent de s'élever. Un certain freinage de la demande tend donc à se produire, sauf si elle est relancée, soit par des émissions de monnaie ou une politique d'expansion de crédit, soit par de fortes élasticités d'anticipations à la hausse des prix. Peut-être peut-il arriver qu'en cas de hausse des salaires (c'est-à-dire dans l'hypothèse à laquelle pensent toujours ceux qui parlent de « cost-inflation »), cette hausse entraîne *au début* une diminution des liquidités appartenant *aux entreprises*. Mais cela ne signifie pas que, même au cours de ce commencement d'inflation, le montant global des liquidités utilisables par *l'ensemble* de l'économie nationale ait diminué ; ces liquidités ont seulement changé de main : elles sont passées de celle des entreprises dans celle des salariés. Plus tard l'accroissement de la circulation monétaire ne peut manquer de se produire : il devient une conséquence de la hausse des prix. Il est en même

(1) Mais il faut analyser l'influence de ce mouvement mieux que ne le fait la théorie de la « cost-inflation ». Ce sera l'objet de notre troisième partie.

temps une condition nécessaire de la poursuite du mouvement de hausse; celle-ci en effet ne peut se généraliser et continuer que si la demande reste aussi élevée, c'est-à-dire que si les revenus monétaires dépensés s'accroissent au moins aussi vite que les prix. Donc pour que l'inflation dure et se développe, il faut que des émissions se produisent ou (ce qui revient à peu près au même) que le crédit soit assez généreusement distribué.

Cela d'ailleurs, les partisans de la distinction entre « cost-inflation » et « demand-inflation » ne le nient pas. C'est seulement pour le début d'une « cost-inflation » qu'ils parlent d'une raréfaction des liquidités disponibles, et cela réduit à très peu de chose la portée de leur remarque, dès lors que l'on considère l'inflation comme un processus de hausse *continue* des prix, tendant à s'entretenir de lui-même.

A défaut d'un raisonnement abstrait, l'expérience vient ici confirmer nos vues. Par exemple l'inflation française de 1945 à 1952, cette expérience à laquelle les théoriciens de la « cost-inflation » font volontiers appel (1), n'a pas pu se poursuivre sans d'importantes émissions de monnaie. Peut-être ces émissions n'ont-elles pas été très fortes au début; elles n'en sont pas moins devenues inévitables par la suite.

2) L'idée d'une « cost-inflation » compatible avec une situation de sous-emploi paraît de même n'être acceptable que pour le très court terme.

Il faudrait ici reprendre toutes les bases du raisonnement d'Abba Lerner. En fait, dans tout raisonnement sur l'inflation, il est généralement admis que celle-ci ne peut se poursuivre que si, en face d'une progression des disponibilités monétaires offertes sur le marché, la production des biens réels ne peut s'accroître à la même vitesse; que si, en d'autres termes, existe une source de blocage de la croissance, un « goulot d'étranglement ». Le plein emploi de la main-d'œuvre est un des goulots d'étranglement dont la présence peut permettre la hausse des prix. Mais il n'est pas le seul qui puisse jouer ce rôle. Or, dans le modèle d'Abba Lerner, s'il n'existe pas, il y en a d'autres; l'auteur en cite deux, dont l'un est à retenir particulièrement : le « capital bottle-neck ». A défaut de plein emploi de la main-d'œuvre, la pleine utilisation des capitaux disponibles bloque dans ce modèle les possibilités d'un essor de la production; elle joue le même rôle que le plein emploi de la main-d'œuvre en d'autres modèles. En somme, le mécanisme de blocage de la production en cas de « cost-inflation » n'est pas absolument différent de celui auquel on est habitué en cas de « demand-inflation » : dans les deux cas, il faut qu'existe un goulot d'étranglement; celui-ci

se trouve tantôt du côté du travail, tantôt du côté du capital. C'est là la seule différence à enregistrer.

Encore cette différence ne saurait-elle durer très longtemps. A mesure que le processus inflationniste se développe dans le cadre décrit par Abba Lerner, des mécanismes vont être déclenchés, propres à faire disparaître soit le sous-emploi, soit l'inflation. En effet que va-t-il se produire à la longue ? Si le sous-emploi se maintient (ou s'aggrave, comme Lerner paraît l'imaginer), on ne peut supposer que les salariés puissent continuer très longtemps d'obtenir des rémunérations très supérieures à la productivité marginale du travail : la baisse des salaires fera alors disparaître l'une des causes de l'inflation, ou bien, si l'action syndicale parvient à maintenir un niveau très élevé des salaires, les investissements risquent fort d'en être découragés : la masse globale des salaires distribués va diminuer. Il doit en résulter à plus ou moins long terme une diminution des dépenses de consommation et d'investissement, et donc une baisse des pressions inflationnistes. De toute façon le sous-emploi tend à faire disparaître l'inflation. Pour que celle-ci se poursuive, il faut que ses causes se maintiennent : salaires trop élevés, dépenses excessives de consommation ou d'investissement. Mais cela implique le plein emploi.

A supposer donc que pendant un certain temps l'inflation par la hausse des coûts ait pu rester compatible avec le sous-emploi, cela ne saurait durer. Ici encore, comme à propos du montant des liquidités disponibles, toute différence tient à s'effacer à la longue entre une « cost-inflation » et une « demand-inflation », en sorte qu'au bout de quelque temps il est impossible de savoir quelle a été l'origine du choc inflationniste.

3) La structure enfin du raisonnement relatif à la « cost-inflation » ne paraît pas acceptable. En fait, quand on parle de la hausse des coûts de la production, c'est presque toujours la hausse des salaires que l'on veut incriminer. Or il y a en principe deux façons d'expliquer l'influence de la hausse des salaires sur celle des prix : on peut d'abord considérer le salaire comme un élément du coût de production, et supposer que tout employeur cherche et parvient à rejeter sur sa clientèle la charge supplémentaire qui lui vient d'une hausse des salaires; on peut aussi considérer le salaire comme un revenu pour les travailleurs, et affirmer que lorsque ce revenu augmente, les travailleurs demandent plus de marchandises, et que cet accroissement de la demande tend à faire monter les prix. En fait il y a deux mécanismes par lesquels les salaires peuvent agir sur les prix (1). Malheureusement les partisans de l'inflation par la hausse des coûts, surtout lorsqu'ils dissocient nettement deux formes d'inflation, la « cost-inflation » et la

(1) Nous ne croyons pas que l'inflation française ait été due à une hausse des coûts, surtout à une hausse excessive des salaires. Ceux-ci ont toujours été en retard, par comparaison à la hausse des prix. Mais même en admettant la façon de raisonner de ceux qui parlent de « cost-inflation » à ce propos, on est arrivé à constater que contrairement à ce qu'ils disent, une progression de liquidités a dû se produire.

(1) Nous sommes ici en plein accord avec l'analyse présentée par M. Robert Goetz-Girey dans son article « Salaires et inflation » *Revue d'Économie Politique* 1953, p. 277.

« demand-inflation », n'en veulent considérer qu'une. Leur raisonnement est donc incomplet.

Il est aussi très maladroit. En effet on comprend bien que les employeurs dont le coût s'accroît *cherchent* à rejeter leurs charges nouvelles sur les acheteurs. Mais on ne voit pas comment ils y parviennent. Pour expliquer que les acheteurs acceptent la hausse des prix, il faut supposer que leur demande est très rigide, ou qu'elle s'accroît, par exemple sous l'influence d'une augmentation de leur revenu. Ainsi, même pour expliquer comment se développe une « cost-inflation », il devient nécessaire de faire intervenir dans l'analyse l'augmentation de la demande. Qu'on le veuille ou non, « cost-inflation » et « demand-inflation » ne peuvent pas être dissociées.

Ajoutons que lorsque l'on veut appliquer la pure théorie de l'inflation par la hausse des coûts à un autre phénomène que la hausse des salaires, le raisonnement se trouve encore privé d'un élément nécessaire. Par exemple on a voulu appliquer cette théorie à l'« inflation coréenne », et dire que la hausse des prix qui accompagna la guerre de Corée était due à la hausse des matières premières. Cela était probablement vrai, mais en fait cette hausse ne put se maintenir et provoquer celle des autres prix que parce que la demande était très forte et très rigide. Là encore, l'inflation résultait à la fois d'une hausse des coûts et d'une hausse de la demande. On l'a bien vu à la fin de cette guerre lorsque, la constitution de stocks stratégiques ayant cessé, l'inflation elle aussi s'arrêta.

Bref, il ne paraît pas possible de songer à une inflation qui se développerait sans une augmentation de la demande, et donc de vouloir séparer deux formes différentes d'inflation suivant que l'origine du choc inflationniste se trouve dans une hausse des coûts ou dans une augmentation de la demande. Certes, il est exact que la hausse des coûts puisse provoquer un début d'inflation, mais, pour peu que celle-ci se prolonge, ses caractères deviennent les mêmes que si elle avait été provoquée par une situation de pénurie ou un excès de dépenses. Dans le long terme, il n'y a pas deux types nettement différents d'inflation.



III. — Rôle des salaires en cas d'inflation.

On l'a vu : la théorie de l'inflation par la hausse des coûts venait de ce qu'elle était une tentative pour expliquer le rôle que jouent les mouvements de salaires dans le déroulement des processus inflationnistes. Nous avons dit pourquoi cette explication ne nous paraissait pas devoir être admise, mais cela ne signifie pas du tout qu'à nos yeux l'on doive dénier toute influence à ces mouvements : ils jouent certainement un rôle. Nous avons seulement voulu dire que l'instrument d'analyse était mauvais.

On va tenter d'en indiquer un autre, et de montrer qu'il aboutit à des conclusions plus conformes aux faits.

Nous ne croyons pas non plus pouvoir faire appel en cette matière au raisonnement de ceux qui ont vulgarisé en France l'idée d'« inflation salariale ». On sait qu'ils attribuent au salaire un rôle prédominant en cas d'inflation, parce que, de tous les revenus, le salaire est celui qui est le plus intégralement dépensé, et qui donne le moins naissance à une épargne. Si donc, pensent ces auteurs, le partage du revenu national vient à favoriser plus qu'auparavant les salariés au détriment des titulaires des autres catégories de revenus, le montant global du revenu dépensé tend à s'accroître. Un tel raisonnement est beaucoup trop simpliste ; il est même erroné, car il ne tient pas compte des réactions habituelles des salariés, lorsque les prix commencent à s'élever ; et encore moins de celles des autres catégories de revenus dans les mêmes circonstances. Une analyse plus correcte de ces réactions va nous mener à d'autres conclusions (1).

1) Bien qu'en théorie l'on doive admettre que la hausse des salaires peut servir de point de départ à un processus inflationniste, en fait cela ne s'est presque jamais produit dans le monde où nous avons vécu. Les seuls exemples que l'on puisse citer sont l'expérience du front populaire dans la France de 1936, et (faisons confiance aux propos d'Abba Lerner) l'inflation israélienne des dernières années. Dans toutes les autres expériences récentes d'inflation, la hausse des salaires nominaux n'a pas été « autonome » ; elle a été « induite » ou « compensatoire », en ce sens qu'elle s'est produite seulement après une hausse des prix due à d'autres causes ; elle a eu seulement pour but d'empêcher l'avalissement des salaires réels. Elle n'a pas assuré de nouveaux avantages aux salariés, mais seulement empêché que ces derniers soient sacrifiés. Le plus souvent elle a été en retard sur la hausse des prix, et moins forte que celle-ci. C'est notamment ce qui s'est produit en France depuis 1945, sauf peut-être en une brève période de 1948. Ce retard s'explique par le fait que les autorités monétaires ont presque toujours eu le désir de stabiliser les salaires pour limiter la demande et donc freiner l'inflation. Elles n'ont cependant pas pu utiliser cette méthode jusqu'à un blocage définitif, les masses ouvrières et leurs représentants syndicaux ayant fini, en présence de la hausse des prix, par entrer en lutte contre les pouvoirs publics pour obtenir l'échelle mobile aussi automatique que possible, ou, à défaut de celle-ci, des hausses plus ou moins régulières du prix du travail. Ces hausses ont fini par se produire,

(1) Nous nous laissons guider ici par l'étude de Franklin D. Holzman « Income determination in open inflation », *Review of economics and statistics* de mai 1950, et par le livre de P. Dieterlen : *Quelques enseignements de l'évolution monétaire française de 1948 à 1952* (Armand Colin 1954). — Nous ne croyons pas ajouter grand-chose aux excellents exposés de ces deux auteurs.

mais en retard, et souvent elles n'ont compensé qu'incomplètement la hausse des prix. En fait, le choc inflationniste tenait donc à d'autres causes.

Ces remarques ont cependant trop trait à une hypothèse particulière (celle d'une inflation freinée par un essai de blocage des salaires) pour nous permettre de construire une théorie de l'influence des salaires sur le déroulement d'une inflation.

2) Pour essayer de construire cette théorie, mieux vaut nous placer dans l'hypothèse d'une « open inflation », c'est-à-dire d'une inflation sans contrôle des salaires ni des prix. Dans cette hypothèse, prix et salaires se conditionnent nécessairement. La hausse des uns tend à provoquer celle des autres. Il n'est cependant pas inévitable que ces deux mouvements tendent à l'hyperinflation, c'est-à-dire à la disparition de l'unité monétaire nationale. Franklin D. Holzman a bien démontré, nous semble-t-il, que tout dépend ici du pouvoir plus ou moins grand qu'ont les diverses catégories de copartageants du revenu national de conserver ou d'accroître leur part. Il faut aussi tenir compte à nos yeux de l'usage que chacune de ces catégories fait de son revenu.

On peut d'abord supposer qu'en présence d'un début d'inflation due à une cause quelconque, *seuls* les salariés agissent pour obtenir que leurs rémunérations soient relevées proportionnellement à la hausse des prix, les autres catégories de copartageants se résignant passivement à ne pas demander un accroissement de leurs gains calculés en monnaie. Supposons aussi que les salariés soient assez puissants pour parvenir à leurs fins. Hypothèse très rare en fait, mais peu importe pour un essai d'analyse théorique. Nous croyons avec Holzman que dans ce cas l'adaptation du niveau des salaires à celui des prix pourrait être atteinte assez vite, et sans provoquer une forte hausse ultérieure. En d'autres termes, la « spirale infernale de l'inflation » ne s'élèverait pas très longtemps ni très haut. Il pourrait même arriver en ce cas que le processus inflationniste se trouve bloqué : en effet, la hausse nominale des salaires se traduirait par une diminution de la part affectée aux autres catégories de copartageants; il y aurait mutation, et non pas création de revenus liquides. Par cette mutation, la demande globale ne serait nullement stimulée (1).

C'est seulement si l'action des salariés pour l'adaptation de leurs revenus à la hausse des prix est accompagnée d'un effort des autres catégories de revenus pour conserver ou même accroître leurs revenus réels, et si ces deux tentatives réussissent, que le processus inflationniste peut se développer très vite et indéfiniment. Ainsi que l'a montré F. Holzman, ce modèle est explosif : l'équilibre entre

revenus monétaires et biens disponibles ne peut alors se réaliser qu'à un niveau beaucoup plus élevé des prix, et après un nombre imprévisible d'étapes. En ce cas en effet la création de revenus monétaires nouveaux est inévitable; des hausses « induites » des prix se produisent nécessairement. La hausse tend spontanément à s'accélérer, ce qui entraîne de nouvelles actions en vue de l'adaptation des revenus, et des nouvelles créations de revenus monétaires. D'où de nouvelles hausses de prix... etc. Bref, la hausse des salaires ne tend à accélérer l'inflation que lorsqu'elle est accompagnée de celle des autres catégories de revenus.

3) Pour apprécier l'influence des mouvements de salaires sur le processus inflationniste, il faut tenir compte aussi de *l'usage* que chaque catégorie de copartageants fait de son revenu.

D'après ceux qui croient à « l'inflation salariale », nous l'avons vu, les salariés n'épargnent pas ou le font beaucoup moins que les autres groupes sociaux; donc tout accroissement de leur part du revenu global au détriment de celle des autres tend à une augmentation de la demande globale. Ceci nous paraît inexact. Si l'on fait intervenir à ce sujet les élasticités des prévisions, comme le font J. R. Hicks ou P. Dieterlen, on est amené à de tout autres conclusions. En cas d'inflation, les déplacements intertemporels d'achats (de demain à aujourd'hui) sont d'autant plus importants que les élasticités des prévisions à la hausse sont plus élevées. En d'autres termes c'est lorsque les groupes sociaux croient le plus unanimement à la hausse ultérieure des prix que la course immédiate aux « valeurs réelles » devient le plus intense, et que chacun dépense immédiatement toutes ses disponibilités liquides; c'est alors qu'en raison de cette précipitation des achats les prix s'élèvent le plus vite. Il est clair aussi que les divers groupes sociaux n'ont pas tous les mêmes élasticités d'anticipations, et que ceux qui ont les élasticités les plus fortes sont ceux qui agissent le plus sur la hausse des prix. Or, le groupe qui, en cas d'inflation, croit le plus à l'accélération ultérieure de la hausse des prix est celui qui a l'esprit le plus spéculatif, c'est-à-dire celui des entrepreneurs. Ce sont eux qui s'empressent d'acheter aujourd'hui, par peur de la hausse qu'ils croient devoir se produire demain. Les salariés n'ont au contraire le plus souvent que des élasticités d'anticipations assez faibles. Ils ne croient presque jamais à une accélération progressive de la hausse actuelle des prix; tout au plus croient-ils qu'elle se poursuivra suivant le même rythme; beaucoup croient que les prix se stabiliseront; la plupart ne se posent même pas le problème. Leur comportement ne consiste donc pas à anticiper sur la hausse à venir, ni en ce qui concerne la mise en ordre de leurs salaires (ils demandent parfois l'échelle mobile, mais souvent se contentent d'un relèvement des salaires proportionnel à la hausse des prix *déjà acquise*), ni en ce qui concerne leurs achats : ils n'achètent pas à

(1) Pour des raisons qu'on indiquera un peu plus loin, nous ne croyons pas du tout, en effet, que l'accroissement du revenu des salariés soit plus favorable à un développement de la demande globale (de consommation et d'investissement) et donc à l'inflation, que celui des autres catégories de revenus.

l'avance les biens dont ils craignent la hausse, ayant le plus souvent l'habitude de vivre au jour le jour. En conséquence ils peuvent n'être tenus que pour très peu responsables des déplacements intertemporels d'achats, qui en période d'inflation ont pour résultat d'accélérer celle-ci. En tout cas leur responsabilité en cette matière est plus faible que celle des autres groupes sociaux (1).

En fin de compte, on voit que les conclusions auxquelles nous amène notre étude sont très différentes de celles que présentent les théoriciens de la « cost-inflation ». Ils pensaient à une répercussion automatique de la hausse des salaires sur les prix, et à un déroulement inévitable de la « spirale inflationniste salaires-prix ». En fait, la hausse des salaires n'engendre la hausse des prix que si celle-ci est soutenue par une augmentation de la demande globale. Elle ne tend à l'hyperinflation que si elle est accompagnée d'une hausse des autres catégories de revenus et d'une élévation des élasticités d'anticipations, qui est généralement le fait des autres catégories de copartageants du revenu national. Ajoutons enfin, avec P. Dieterlen, qu'en cas d'inflation, la conséquence d'une hausse des salaires est moins d'accélérer le mouvement de hausse des prix que de le rendre irréversible.

**

IV. — Comment lutter contre les conséquences éventuelles d'une hausse des coûts.

Le plus grave, c'est que la théorie de la « cost-inflation » peut inciter à des erreurs de politique les autorités monétaires qui veulent s'opposer au fléau qu'est l'inflation. Il semble bien en effet que le but de ceux qui ont voulu distinguer si nettement l'« inflationary demand pull » et l'« inflationary cost push » était de démontrer qu'à deux formes différentes d'inflation on devait opposer deux sortes de remèdes différents. Dans le premier cas, on devait pouvoir compter sur la hausse du taux de l'intérêt ou sur les restrictions de crédit. Mais ces remèdes seraient inopérants et même néfastes au cours d'une lutte contre une « inflationary cost push » : en effet par ces mesures on ne pourrait qu'aggraver les difficultés des entreprises déjà atteintes par la hausse de leurs coûts, et donc les inciter soit à relever encore leurs prix d'offre, soit à réduire leur production, ce qui reviendrait au même, une baisse de la production favorisant la hausse des prix, si la demande est constante. A la place de ces remèdes inopérants, les théoriciens de la « cost-inflation » en proposaient d'autres dont il a déjà été question plus haut : importations de capitaux étrangers, surtout blocage des salaires et contrôle des prix, alourdisse-

ment des ponctions fiscales, surtout sous forme d'impôts indirects (1).

Il est certes logique, lorsque l'on croit à deux formes différentes d'inflation, de proposer contre elles deux sortes de remèdes. Mais nous qui croyons que, quel que soit le point de départ du processus inflationniste, celui-ci finit toujours à la longue par avoir les mêmes caractères, nous sommes amenés à des conclusions différentes. Plaçons-nous dans l'hypothèse qui nous est proposée : un accroissement des coûts de production (et surtout du coût du travail) vient de créer dans le pays une tendance à la hausse des prix : comment empêcher cette hausse de dégénérer en une véritable inflation ? Il semble que les remèdes proposés au nom de la théorie de la cost-inflation soient peu efficaces ou difficilement exploitables. En revanche nous croyons que les remèdes traditionnels, loin d'être inopérants ou néfastes, peuvent encore être utilisés.

1) L'efficacité des mesures qui sont proposées en cas de « cost-inflation » paraît devoir être très insuffisante, dès que l'on songe aux conditions dans lesquelles chacune d'elles devrait être appliquée.

Certes le développement des importations de denrées, puis de capitaux qu'on recommande aux pays où la main-d'œuvre est trop chère, peut leur permettre de développer leur production, d'accroître la productivité marginale du travail, et donc contribuer à ralentir la hausse des prix. Mais peut-on compter beaucoup sur ce remède ? Un pays dont les produits sont chers parce que les coûts en travail y sont très élevés, exporte forcément peu. Comment donc pourrait-il payer de fortes importations de denrées ou de matières premières ? Il ne pourrait y parvenir que par suite d'accords bilatéraux, avec tous les risques que cela comporte. D'autre part il n'attire guère les capitaux étrangers en quête d'investissements profitables. Il ne parviendrait à en obtenir abondamment que si cela devait être le prélude à une baisse ultérieure des coûts, c'est-à-dire dans la mesure où l'on serait décidé à faire cesser les causes de l'inflation, et donc où le problème cesserait en fait de se poser. Hors de cette hypothèse, on ne peut compter, pour faire disparaître l'« import bottleneck » et le « capital bottle-neck », que sur des dons étrangers ou sur une action internationale de répartition des ressources mondiales, fonctionnant sur d'autres bases que la recherche de la simple rentabilité. La subtile analyse d'Abba Lerner, citée plus haut, doit-elle être ramenée, en fin de compte, à un simple appel à l'aide étrangère ?

(1) Cette préférence pour les impôts indirects est à priori étrange chez les théoriciens de la « cost-inflation » ; ces impôts n'aggravent-ils pas les coûts ? Il semble que leur raisonnement, jamais explicite, soit à peu près celui-ci : Contre une « demand-inflation » il convient de faire des ponctions sur les revenus qui alimentent la demande, donc établir des impôts directs. Mais en cas de « cost-inflation », des impôts directs ralentiraient trop les investissements, alors que c'est précisément de ces derniers que l'on peut espérer une baisse ultérieure des coûts. Il faut donc, en ce cas, leur préférer les impôts indirects.

(1) Les « rentiers » étant mis à part, bien entendu.

En fait, ce que l'on propose le plus couramment contre l'influence de la hausse des coûts, c'est le blocage des salaires (avec ou sans négociation de conventions collectives), et, comme mesure complémentaire, le contrôle plus ou moins rigoureux des prix. On rejoint ainsi les formules de guérison proposées par ceux qui croient à l'« inflation salariale » ou par ceux qui pensent que le blocage des salaires, étant une manière d'être de l'épargne forcée, peut avoir une influence anti-inflationniste. Quand on remarque qu'en même temps les restrictions de crédit sont déconseillées, parce qu'elles pourraient décourager les efforts d'investissement des firmes, cette façon de voir a l'air d'être inspirée par un certain conservatisme social. En fait c'est là pure apparence. Les auteurs de tels conseils restent très soucieux de l'intérêt des masses ouvrières; ils pensent seulement que celles-ci recueilleront plus tard le fruit des sacrifices qui leur sont momentanément demandés. On sait qu'une politique de ce genre a été adoptée aux Pays-Bas à la fin de la guerre (et aussi en Allemagne, bien que moins systématiquement) et qu'elle y a réussi. Nul parti pris non plus chez ces auteurs; au fond s'ils recommandent des contrôles, c'est à contre-cœur, et parce que, sur ce point spécial de la défense de la monnaie, leur raisonnement les y conduit... Mais peu importe les mobiles de leur attitude. Leur formule de protection contre l'inflation doit être étudiée en soi.

De ce point de vue, le blocage des salaires a l'air en principe de résoudre le problème en le supprimant : les coûts (au moins les coûts du travail) ne monteront plus, donc la menace inflationniste disparaîtra. En fait le vrai problème positif est un peu plus complexe : si des revendications sont présentées par les salariés, c'est parce que certains prix (ou l'indice général) ont déjà commencé de monter, et pour défendre le niveau des salaires réels. Pour s'opposer à ces revendications, on peut arguer de la nécessité de défendre la monnaie. Mais comment faire admettre le blocage des salaires à cette fin, si aucun effort n'est tenté en même temps pour limiter la hausse, même purement nominale, des autres catégories de revenus ? De quelque façon qu'on retourne le problème, on arrive à cette conclusion que, de même que l'inflation est un phénomène affectant l'ensemble de l'économie, l'arrêt de l'inflation ne peut s'appuyer sur le seul blocage des salaires; il implique des sacrifices de toutes les catégories sociales, donc un contrôle des prix et des investissements. C'est nécessaire pour que, sous le couvert de la lutte contre l'inflation, ne se dissimule pas une redistribution artificielle des revenus au détriment des salariés.

Il faut donc organiser simultanément le contrôle des prix. Malheureusement celui-ci n'a jamais été parfaitement efficace, lorsque par ailleurs les revenus monétaires restent surabondants, ou que les élasticités des prévisions à la hausse sont très fortes. Si certains prix seulement sont contrôlés, et

si ce contrôle réussit, des disparités se produisent, et sur les marchés non contrôlés, la hausse devient supérieure à la normale, car les pouvoirs d'achat disponibles se portent sur ces marchés. Il en résulte tôt ou tard une situation intolérable : la production des biens dont les prix sont contrôlés (ce sont les plus indispensables) tend à faiblir, tandis que les investissements se portent vers des secteurs où l'on produit des biens superflus, parce que les prix y sont libres. Par exemple n'a-t-on pas assez souffert, en Europe occidentale, de la taxation des loyers ? La remise en ordre des prix s'imposera tôt ou tard : elle s'effectuera le plus souvent par « officialisation des marchés noirs », c'est-à-dire par la hausse des biens dont les prix avaient été bloqués. Si l'on suppose au contraire que le blocage des prix soit général, et qu'il réussisse, alors apparaît une surabondance de liquidités auxquelles il faut chercher un emploi ou qu'il faut faire disparaître, si l'on veut éviter le maintien de pressions inflationnistes. Et cela implique une politique active de crédit.

Bref ni contrôle des prix ni blocage des salaires ne peuvent suffire à arrêter une inflation, quelle qu'en ait été l'origine.

2) Nous croyons au contraire que les remèdes traditionnels conservent leur efficacité, même lorsque l'inflation a trouvé son point de départ dans un alourdissement des coûts.

Les restrictions de crédit, par exemple, n'ont peut-être pas une action *directe* sur la demande de marchandises émanant des masses ouvrières, car celles-ci n'empruntent pas, ou presque pas pour couvrir leurs dépenses de consommation (1). Mais leur action *indirecte* n'est pas niable. Lorsque les employeurs vendent moins facilement leurs marchandises, à cause de la diminution des ouvertures de crédit accordées à leurs acheteurs éventuels par les banques, et lorsque le relèvement du taux de l'intérêt les incite à investir moins, ils résistent davantage aux revendications de salaires présentées par leur personnel; la diminution de l'emploi peut aussi réduire alors l'importance de la masse salariale distribuée.

On peut en dire autant des ponctions fiscales, quelque forme qu'elles prennent : impôts directs ou indirects.

En somme l'action contre l'accroissement de la demande peut continuer à donner indirectement de bons résultats, même contre une inflation due initialement à une hausse des coûts. Elle doit être jointe aux procédés tendant à une réduction de ceux-ci.

L'on est ainsi ramené, par delà la notion de « cost-inflation », à des conceptions traditionnelles.

(1) Et cependant, depuis que le crédit à la consommation tend à se développer, la diminution des ouvertures de crédit faites à ce titre est devenue l'un des moyens de lutter contre la hausse des prix. La France vient en 1956 de faire une tentative dans ce sens.

Ce n'est pas que nous ayons voulu nier l'essentiel du contenu de cette notion. Oui, l'aggravation des coûts peut être une source d'inflation. Mais il nous semble qu'à mesure qu'un processus inflationniste se développe, les phénomènes particuliers qui lui avaient donné naissance ont de moins en moins d'importance : une inflation née d'une poussée des coûts ne se poursuit que si l'accroissement de la demande vient la relancer; celle qui avait eu son

origine dans une augmentation de la demande finit par provoquer un alourdissement des coûts, ou tout au moins de certains coûts, et cela l'entretient. Ce n'est pas la nature du choc initial qui permet de distinguer *plusieurs* types très différents d'inflation. Et voilà sans doute pourquoi il convient dans tous les cas de lutter contre ce fléau par des méthodes tendant *à la fois* à la limitation de la hausse des coûts et à la diminution de la demande.

EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE DE L'ECONOMIE BELGE PENDANT LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES DE 1956

Cette chronique met à jour la description de la situation monétaire et financière, qui a été donnée dans ce *Bulletin* au mois de juillet dernier.

Les délais nécessaires à la constitution du matériel statistique imposent de limiter cet aperçu aux trois premiers trimestres de 1956. Sans doute la conjoncture politique internationale a-t-elle exercé depuis des répercussions déjà perceptibles. On n'entreprendra pas, cependant, de décrire ces mouvements récents. Les éléments d'observation ne sont encore que très partiels et il a paru préférable d'attendre que soient réunis tous les matériaux statistiques qui enregistrent les phénomènes monétaires dans leur généralité.

Au surplus, on peut penser que les conséquences sur l'économie belge de la tension internationale n'ont fait qu'ajouter à des développements qui étaient déjà en cours. On montrera ci-après que depuis le milieu de l'année, la balance des paiements extérieurs accusait un affaiblissement. Dès août-septembre, les particuliers et les entreprises augmentaient considérablement leur demande de crédits bancaires. Enfin, le mouvement haussier des taux

d'intérêt s'observait déjà à la fin du premier semestre et le marché des rentes commençait à donner des signes de tension.

Mais en s'accroissant, à la suite des événements de novembre, ces développements risquaient de devenir excessifs.

Aussi — et bien que cette décision se situe en dehors du cadre temporel de l'exposé ci-après, on la rappellera ici — la Banque Nationale, agissant par les mesures de politique monétaire qui sont de sa compétence, a-t-elle relevé ses taux d'escompte de 1/2 p.c. à la date du 6 décembre 1956; le taux type des traites acceptées domiciliées en banque passe donc de 3 à 3,5 p.c.

1. Les paiements avec l'étranger et le mouvement des avoirs extérieurs.

L'accumulation d'avoirs extérieurs par le système bancaire a été le principal facteur de la création de liquidités en 1955. Il en est de même pour les neuf premiers mois de 1956 considérés dans leur

Tableau I. **Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires ***
(En milliards de francs)

Dates	Avoirs et engagements à vue (montants nets) **		Autres avoirs et engagements extérieurs (montants nets) **	Total **	Mouvement rectifié du total ***	Solde des opérations en capital de l'Etat et des donations officielles ****	Solde des opérations en capital des pouvoirs publics subordonnés ****	Mouvements résultant des autres opérations avec l'étranger
	B.N.B.	Banques privées						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (5) - [(6) + (7)]
1954 Décembre	+ 50,5	- 3,7	+ 1,5	+ 48,8	+ 2,6	+ 0,6	+ 0,1	+ 1,9
1955 Juin	+ 52,9	- 4,8	+ 2,7	+ 50,8				
Décembre	+ 56,1	- 4,8	+ 3,4	+ 54,7	+ 4,0	+ 1,7	+ 0,1	+ 2,2
1956 Mars	+ 58,8	- 4,9	+ 3,6	+ 57,5	+ 2,6	- 0,7	+ 0,1	+ 3,2
Juin	+ 59,2	- 3,8	+ 3,1	+ 58,5	+ 0,9	- 1,0	—	+ 1,9
Septembre	+ 59,2	- 5,1	+ 2,3	+ 56,4	- 2,1	- 0,8	—	- 1,2

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce *Bulletin* (Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de juillet 1956, p. 2).
 ** Signe + : avoirs nets. Signe - : engagements nets.
 *** Après élimination des écarts purement comptables.
 **** Signe + : augmentation de l'endettement net. Signe - : diminution de l'endettement net.

ensemble. Mais le surplus de la balance des paiements passe par un maximum dans les premiers mois de 1956 et se réduit très nettement ensuite.

Les chiffres absolus des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires apparaissent aux colonnes

1 à 4 du tableau I et leurs mouvements à la colonne 5. A s'en tenir aux seuls avoirs de la Banque Nationale, on constate déjà que l'augmentation se ralentit dans le deuxième trimestre de 1956 et cesse au troisième trimestre; c'est à fin août

que le montant le plus élevé est atteint : 60,2 milliards. Si on considère les données, plus complètes, des avoirs extérieurs nets de l'ensemble des organismes monétaires, c'est même un recul que ces avoirs accusent au troisième trimestre de 1956. En effet, les comptes en devises, dans les banques belges, de non-résidents augmentent en même temps que se contractent les créances sur l'étranger détenues par le système bancaire sous forme de papier commercial.

Ainsi, les avoirs extérieurs nets totaux du système monétaire, après s'être accrus de 2,6 milliards au premier semestre de 1955, de 4 milliards au second et de 3,5 milliards au premier semestre de 1956, diminuent de 2,1 milliards au troisième trimestre de cette année. Ces mouvements sont déterminés en partie par les fluctuations de l'endettement des pouvoirs publics envers l'étranger, qui sont retracées dans les chiffres des colonnes 6 et 7 du tableau I. En 1955, surtout au second semestre, les opérations d'emprunt et de prêt de l'Etat ont provoqué des rentrées nettes de devises. Au contraire, pendant les trois premiers trimestres de 1956, l'Etat a, par solde, diminué ses engagements.

Ce changement ne suffit pas à expliquer l'évolution des avoirs extérieurs : les données de la dernière colonne du tableau I, qui font abstraction

du solde des opérations officielles en capital, montrent que l'allure des autres transactions avec l'étranger se caractérise bien par un renversement dans le courant de 1956.

Pour expliquer cette variation, il faut se référer à la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Cette statistique étant plus complète que les données dont il est question ci-avant, il convient donc d'apporter à ces dernières certaines rectifications avant d'opérer le rapprochement.

A cette fin, on complètera les données relatives aux avoirs extérieurs bancaires en y introduisant les engagements des banques belges envers les sociétés coloniales et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier; en outre, puisque les données de la balance des paiements reflètent les transactions de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise dans son ensemble, les variations des avoirs extérieurs des banques luxembourgeoises doivent être prises en considération.

Cette double rectification est opérée globalement à la colonne 2 du tableau II.

Les avoirs en comptes des sociétés coloniales belges dans les banques belges accusent une fluctuation saisonnière importante. Il s'agit pour une bonne part de provisions constituées, souvent en comptes à terme, en vue du paiement des dividendes; la

Tableau II. Rectification des mouvements des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires

(En milliards de francs)

Périodes	Statistique de l'analyse monétaire (colonne 5 du tableau I) (1)	Augmentation (—) ou diminution (+) des engagements envers les sociétés coloniales et la C.E.C.A. et ajustements divers (2)	Mouvement rectifié des avoirs extérieurs (3) = (1) + (2)	Solde des opérations en capital des pouvoirs publics et donations officielles (4)	Mouvement résultant des autres opérations avec l'étranger (5) = (3) — (4)
1955	+ 6,6	— 2,2	+ 4,4	+ 2,5	+ 1,9
1956 1 ^{er} semestre	+ 3,5	— 0,8	+ 2,7	— 1,6	+ 4,3
3 ^e trimestre (p)	— 2,1	+ 1,9	— 0,2	— 0,8	+ 0,6

distribution la plus importante a lieu au début du second semestre de chaque année. Pendant les six premiers mois de 1956, la constitution de ces avoirs en comptes porte sur 1,3 milliard; au troisième trimestre, leur contraction est de l'ordre de 2,3 milliards.

Le montant total des rectifications qui apparaît à la colonne 2 du tableau II est moins important : les avoirs sur l'étranger des banques luxembourgeoises ont varié en sens inverse des engagements des banques belges envers les sociétés coloniales.

Après rectification, les mouvements des avoirs extérieurs bancaires de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise se révèlent moins amples que ne l'indiquaient les données brutes des statistiques

monétaires. Mais il se confirme que le surplus laissé par les paiements courants et les mouvements de capitaux privés, mesuré par les chiffres de la colonne 5 du tableau II, atteint probablement son maximum au début de 1956 et diminue sensiblement ensuite.

Les données du tableau III montrent comment l'écart positif entre le boni des transactions sur biens et services et les sorties nettes de capitaux privés est devenu moins important.

Au premier semestre de 1956, le solde positif des transactions courantes atteint près de 9 milliards; pour l'année précédente tout entière, il atteignait 11 milliards.

Les entrées nettes au titre des donations privées sont inchangées. L'accroissement de l'excédent provient des opérations sur biens et services; ces paiements se sont soldés par un boni de 4 milliards

au premier semestre de 1955, de 6 milliards au second, et de plus de 8 milliards au premier semestre de 1956. Pour le troisième trimestre, une évaluation approximative fixe ce surplus des opéra-

Tableau III.

**Eléments de la balance des paiements
de l'U.E.B.L.**

(En milliards de francs)

	1955	1956	
		1er semestre	3e trimestre
Transactions sur biens et services	+ 10,2	+ 8,5	+ 2,6
Donations privées	+ 0,8	+ 0,4	—
Mouvements de capitaux privés	— 9,2	— 5,2	— 1,7
Erreurs et omissions ...	+ 0,1	+ 0,6	— 0,3
Total * ...	+ 1,9	+ 4,3	+ 0,6

* Non compris le mouvement des opérations en capital des pouvoirs publics figurant à la colonne 4 du tableau II.

tions sur biens et services à 2,6 milliards seulement, ce qui correspond à une moyenne semestrielle de 5,2 milliards. Des facteurs saisonniers interviennent à ce moment de l'année; mais si certains de ces facteurs provoquent une augmentation des dépenses — de tourisme par exemple —, ou une diminution des recettes — fléchissement des exportations pendant la période de congés payés —, d'autres occasionnent une accumulation de recettes : c'est le cas des distributions de dividendes de sociétés coloniales.

Il est donc douteux que le fléchissement du surplus courant soit un phénomène saisonnier. Il est vraisemblable que les prévisions de hausse de prix, dès ce moment, et la diffusion dans l'économie des revenus réalisés par les industries exportatrices, provoquent une demande plus large de produits importés.

Alors que le surplus des transactions courantes se contracte, les sorties nettes de capitaux privés deviennent moins importantes au troisième trimestre — 1,7 milliard — que pendant la première moitié de l'année — 5,2 milliards. Pour apprécier ce fléchissement, il faut toutefois tenir compte que ce dernier chiffre comprend les souscriptions du public belge à l'émission de l'emprunt du Congo de mai, soit 2,1 milliards; on peut en déduire que les autres catégories de placements à l'étranger ont pris un peu plus d'ampleur dans les mois ultérieurs. Quoi qu'il en soit, l'élément déterminant est l'affaiblissement du surplus des transactions sur biens et services.

En ce qui concerne les opérations en capital des pouvoirs publics, la diminution de leurs engagements extérieurs atteint 2,6 milliards pour les neuf premiers mois de 1956. Cette diminution intéresse à la fois

les prêts et emprunts à long terme et les emprunts à court terme. Elle résulte des opérations suivantes :

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre
<i>Long terme :</i>			
Prélèvements sur l'emprunt B.I.R.D. de 1954	+ 130	+ 58	+ 129
Rétrocession en francs belges au Congo de l'emprunt B.I.R.D. de 30 millions de \$ 1951	— 500	— 375	— 375
Amortissements sur la dette à moyen et long terme	— 372	— 267	— 78
	— 742	— 584	— 324
<i>Court terme :</i>			
Certificats placés auprès de la B.R.I., de la B.C.C.B., de banques suisses et de la B.I.R.D.	+ 64	— 461	— 534
Total ...	— 678	— 1.045	— 858

2. Les finances publiques. Le financement de la Trésorerie.

Dans le bilan intégré des organismes monétaires, dont on trouvera les principaux actifs aux tableaux XXI et XXII ci-après, les créances sur le Trésor et les autres pouvoirs publics se sont accrues de près de 2 milliards entre le 31 décembre 1955 et le 30 septembre 1956. Néanmoins ce n'est pas au profit direct du Trésor que le système monétaire s'est constitué ces actifs. Car ils ont été acquis par des achats, sur le marché, de fonds publics émis antérieurement et par l'octroi d'avances au Fonds des Rentes pour le financement de son portefeuille. Ces deux facteurs de création de monnaie seront examinés avec plus de détail par après.

Le présent chapitre retracera l'évolution de la situation financière de l'Etat et montrera comment le Trésor public a pu, au cours des neuf premiers mois de 1956, cesser de faire appel au crédit des organismes monétaires alors que, dans le même temps, il diminuait de 2,6 milliards ses engagements extérieurs, ainsi qu'il a été décrit ci-avant.

Le chiffre des opérations budgétaires tel qu'il est publié dans le Bulletin de Documentation du Ministère des Finances (1) indique le montant des dépenses et recettes réellement effectuées, c'est-à-dire après élimination des mouvements purement comptables.

D'après ces données, les opérations budgétaires des neuf premiers mois de 1956 se sont soldées par un déficit de 6 milliards. Pour la période correspondante de 1955, le déficit était de 7,1 milliards; d'une année à l'autre, les recettes se sont accrues plus que les dépenses; mais cette amélioration est en grande partie apparente : en effet, depuis la fin de 1955, les dépenses pour les routes sont à charge du Fonds des Routes, ce qui allège d'autant le budget.

(1) Numéros d'octobre et de novembre 1956.

L'augmentation des recettes budgétaires provient, à concurrence de 5 milliards, d'un élargissement des rentrées fiscales.

Tableau IV.

Opérations budgétaires

(En milliards de francs)

	Dépenses	Recettes	Solde
1955 9 premiers mois ...	69,5	62,4	- 7,1
1956 9 premiers mois ...	73,9	67,9	- 6,0

On sait que l'amélioration conjoncturelle du rendement des impôts a été accentuée par diverses modifications du régime de taxation indirecte (1). Aussi le produit du timbre et des taxes assimilées au timbre, qui représente près de 90 p.c. des recettes de l'Enregistrement, est passé de 17 milliards pour les neuf premiers mois de 1955 à 19,6 milliards pour la période correspondante de 1956.

Tableau V.

**Recettes fiscales ordinaires (*)
sans distinction d'exercice,
non compris les additionnels provinciaux
et communaux**

(En milliards de francs)

Périodes	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Total
1955 (9 prem. mois)	26,6	11,5	20,3	58,4
1956 (9 prem. mois)	28,2	12,1	23,1	63,4

* Recettes nettes, c'est-à-dire non compris les ordonnances de remboursements et de dégrèvements d'impôts.

L'évolution des recettes au titre des contributions directes reflète l'expansion des revenus. Les données du tableau V font apparaître une augmentation de 1,6 milliard, soit environ 6 p.c.; mais ces données sous-estiment l'accroissement réel, par suite d'une modification dans l'inscription au budget de la part du Trésor colonial dans le produit de la taxe mobilière payée par les sociétés et firmes coloniales; cette part — que l'on estime à 0,6 milliard environ par an — est imputée sur le Budget pour ordre depuis 1956, alors qu'auparavant elle apparaissait à la fois au Budget des Voies et Moyens et au Budget des Non-Valeurs et Remboursements.

La taxe professionnelle a rapporté, au cours des neuf premiers mois de cette année, 17 milliards contre 15,1 milliards pendant la même période de 1955, soit près de 13 p.c. en plus. Dans ces montants sont compris les versements anticipés de redevances

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, juillet 1946, p. 5.

au titre de cette taxe qui ont atteint respectivement, aux mêmes périodes, 4,7 et 3,8 milliards.

En vue de financer son déficit budgétaire, le Trésor peut disposer des fonds de tiers et accroître son endettement. Ce dernier est donc fonction aussi bien de ses opérations budgétaires que des mouvements des fonds de tiers. Une diminution de ces derniers obligera le Trésor à emprunter davantage. Ce fut le cas pendant les neuf premiers mois de 1956.

Tableau VI.

**Financement de la Trésorerie
au cours des neuf premiers mois de 1956**

(En milliards de francs)

Opérations budgétaires	- 6,0
Evolution des Fonds de tiers	- 1,6
Solde total à financer par l'emprunt	- 7,6
<i>Modalités de financement :</i>	
— Emprunts intérieurs à long terme ...	+ 9,8
— Dette flottante envers :	
— les banques belges	+ 1,2
— les parastataux	- 0,6
— la Banque Nationale	- 0,9
— l'Office des Chèques Postaux	- 1,3
— les autres organismes	- 0,6
— Dette à très court terme	+ 0,2
— Emprunts extérieurs à long terme ...	+ 0,1
— Dette flottante extérieure ¹	- 0,3

¹ Y compris le remboursement de certificats de Trésorerie libellés en francs belges qui sont détenus par la B.I.R.D. et qui figurent dans le tableau VII sous la rubrique « Dette flottante intérieure ».

Il ressort de ces données que le recours à l'emprunt consolidé a largement dépassé le déficit budgétaire. L'encours des certificats de Trésorerie à court et à moyen terme n'a cependant pas pu être réduit à due concurrence à cause de la diminution très importante des fonds de tiers et du fléchissement des avoirs particuliers en comptes chèques postaux.

Le tableau VII donne l'évolution de la dette directe de l'Etat depuis la fin de 1954.

Tableau VII.

Dette publique directe

(En milliards de francs)

Fin de période	Dette consolidée		Dette flottante		Total
	intérieure *	extérieure **	intérieure	extérieure	
1954 Décembre	155,2	14,8	109,8	6,6	286,4
1955 Septembre ...	158,7	16,6	109,6	6,4	291,3
Décembre	157,2	16,5	114,9	6,9	295,5
1956 Mars	161,2	16,5	115,3	7,3	300,3
Juin	162,6	16,3	116,2	7,1	302,2
Septembre ...	164,0	16,4	112,7	6,8	299,9

* Y compris l'emprunt de l'Assainissement monétaire.

** Non compris les dettes de 1914-1918 envers les gouvernements étrangers.

L'endettement global du Trésor se poursuit; le rythme en est un peu moindre qu'en 1955. Pour les trois premiers trimestres, l'accroissement de la dette directe totale de l'Etat se mesure par 4,9 milliards en 1955 et 4,4 milliards en 1956. L'écart entre le montant de l'endettement net — 4,4 milliards — et le solde à financer par l'emprunt — 7,6 milliards — provient des amortissements opérés sur la dette, qui interviennent dans les dépenses budgétaires recensées ci-avant.

Il est intéressant de noter que l'Etat a pu améliorer la structure de sa dette pendant les neuf mois envisagés. L'aisance du marché des capitaux, peu sollicité par les pouvoirs publics dans les derniers mois de 1955, a permis à l'Etat de placer, entre janvier et juillet, trois emprunts qui ont rapporté ensemble 10,1 milliards (1), soit 5,4 milliards pour l'emprunt 4,25 p.c. à 15 ans en janvier, 1,2 milliard pour l'emprunt à lots de l'Exposition 2 p.c. à 4 ans en mars-avril, et 3,5 milliards pour l'emprunt 4,25 p.c. à 17 ans en juin-juillet (2). Mais ces émissions successives ont contribué à alourdir le marché des capitaux; on y reviendra ci-après.

Quoi qu'il en soit, compte tenu des amortissements, la dette consolidée intérieure s'est accrue de 6,8 milliards de décembre 1955 à septembre 1956. c'est-à-dire plus que la dette directe totale. En effet, le Trésor a, dans le même temps, remboursé 2,2 milliards de sa dette flottante intérieure (3) et 0,2 milliard de sa dette en devises (3).

La diminution de la dette flottante intérieure intéresse principalement le moyen terme; cette dette se contracte de 1,9 milliard, à savoir : 0,8 milliard pour les certificats spéciaux U.E.P., 0,5 milliard pour les certificats de Trésorerie de 2 à 3 ans, 0,3 milliard pour les certificats de Trésorerie remis au Ruanda-Urundi et également 0,3 milliard pour les certificats Banque d'Emission. La dette à court terme ne se réduit que de 0,3 milliard, le fléchissement de 1,3 milliard des avoirs des particuliers en comptes chèques postaux étant compensé par un accroissement de 1 milliard de l'encours des certificats de Trésorerie à court et à très court terme.

(1) Le chiffre de 10,1 milliards diffère du chiffre de 9,8 milliards qui figure au tableau VI; ce dernier mesure le produit net des emprunts, c'est-à-dire qu'il ne comprend pas la prime d'émission et le montant des commissions, qui viennent en déduction du montant nominal.

(2) L'emprunt 4,5 p.c. à 10 ½ ans émis en novembre a rapporté 4,7 milliards. Le recours total du Trésor au marché intérieur des capitaux se chiffre pour 1956 à 14,8 milliards, contre 6,6 milliards en 1955 (non compris l'emprunt du Fonds des Routes de 2,5 milliards émis en octobre de cette dernière année).

(3) La notion de dette extérieure, utilisée dans les statistiques de la dette publique, ne recouvre pas celle de l'endettement extérieur du Trésor, qui a été utilisée au chapitre précédent traitant de la balance des paiements. La dette libellée en francs belges, même si elle est logée à l'étranger, est incorporée à la dette intérieure, dans les statistiques officielles. Celles-ci ne considèrent comme dette extérieure que les engagements libellés en devises. Dans ce chapitre, ce sont les données de ces statistiques qui sont commentées. Le rapprochement avec les indications du chapitre précédent est impossible.

Le Trésor n'a pas placé de nouveaux emprunts à long terme sur les marchés étrangers; il a prélevé 317 millions sur le prêt à 4 5/8 p.c. consenti en 1954 par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement; les amortissements opérés réduisent la dette consolidée extérieure de 0,1 milliard pendant la période considérée. La dette flottante extérieure diminue du même montant.

Le fait que l'augmentation de la dette publique directe résulte d'émissions sur le marché des capitaux et le fait que la dette flottante a été réduite, expliquent sans doute que les crédits directs accordés au Trésor par les organismes monétaires soient restés stables dans l'ensemble des trois trimestres considérés.

Le Trésor peut aussi se procurer des ressources auprès des organismes monétaires en leur cédant les devises provenant de ses emprunts à l'étranger. Mais comme on l'a vu au chapitre précédent, les engagements extérieurs de l'Etat ont diminué par solde de 2,6 milliards pendant ces neuf mois; les sorties de devises qui résultent de ces opérations de l'Etat ont exercé, à due concurrence, un effet de contraction sur l'offre de monnaie intérieure.

Le tableau VIII indique d'une manière globale l'incidence monétaire des opérations du Trésor public.

Tableau VIII.

Financement monétaire des pouvoirs publics (*)

(En milliards de francs)

Périodes	Financement monétaire du Trésor **			Financement monétaire des pouvoirs publics subordonnés par cession de devises **
	par cession de titres de la dette ***	par cession nette de devises (solde des opérations en capital avec l'étranger)	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)
1955 1 ^{er} semestre ...	+ 0,5	+ 0,6	+ 1,1	+ 0,1
2 ^e semestre ...	+ 0,3	+ 1,7	+ 2,0	+ 0,1
1956 1 ^{er} trimestre ...	- 0,8	- 0,7	- 1,5	+ 0,1
2 ^e trimestre ...	+ 2,2	- 1,0	+ 1,2	—
3 ^e trim. . (p)	- 1,4	- 0,9	- 2,3	—

* Ce tableau met à jour les données antérieurement publiées dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de juillet 1956, p. 6).

** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

*** Et constitution d'avoirs des particuliers aux Comptes Chèques postaux.

A titre de référence, on rappellera qu'en 1955 le financement monétaire total de la Trésorerie s'est élevé à 0,8 milliard pour les trois premiers trimestres et à 3,1 milliards pour l'année tout entière. L'évolution de 1956 est assez exceptionnelle et il est d'ailleurs probable que les finances publiques ne seront plus un facteur de resserrement monétaire au dernier trimestre de 1956.

3. La monétisation des fonds publics. Le marché des rentes et les marchés de l'argent à très court terme.

Le mécanisme et la signification de la monétisation de la dette publique ont été expliqués dans un article précédent (1); on n'y reviendra pas ici.

(1) *Bulletin d'Information et de Documentation*, novembre 1955, p. 327.

Les chiffres figurant à la dernière colonne du tableau IX évaluent à 1,9 milliard la monétisation globale de fonds publics pour les neuf premiers mois de 1956; elle a été de 1,6 milliard pendant la période correspondante de 1955.

Comme en 1955, ce sont les achats des organismes monétaires, et notamment des banques de dépôts, sur le marché qui ont provoqué la plus grande partie — 1,3 milliard — de la création de liquidités qui

Tableau IX.

Monétisation de la dette et autres fonds publics (*)

(En milliards de francs)

Périodes	Fonds des Rentes			Achats sur le marché, par les organismes monétaires, de titres de la dette antérieurement émis	Monétisation de la dette ***
	Evolution du portefeuille **	Financement du portefeuille			
		Prêts de call money et avances des organismes non monétaires	Avances de la B.N.B. et prêts de call money bancaire		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	
1955 1 ^{er} semestre	+ 0,3	+ 0,5	- 0,2	+ 1,2	+ 1,0
2 ^e semestre	- 0,8	- 0,6	- 0,2	+ 1,3	+ 1,1
1956 1 ^{er} trimestre	- 0,6	- 0,6	—	+ 0,2	+ 0,2
2 ^e trimestre	+ 0,3	- 0,4	+ 0,8	+ 0,5	+ 1,3
3 ^e trimestre	+ 0,5	+ 0,7	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce *Bulletin* (Cfr. *Bulletin d'Information* de juillet 1956, p. 7).

** Sources : pour 1955, Fonds des Rentes. Pour 1956 : estimation sur base des données relatives au financement du portefeuille.

*** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

s'opère par cette monétisation : les banques ont procédé à ces achats, entre autres motifs, pour remplacer les fonds provenant des remboursements de certificats de Trésorerie spéciaux U.E.P.

Quant à la monétisation qui a pour origine le financement bancaire des opérations du Fonds des Rentes, elle a atteint 0,6 milliard de janvier à septembre 1956. Elle résulte d'une part de l'évolution du portefeuille du Fonds et est donc fonction des dispositions du marché des rentes et, d'autre part, des moyens mis en œuvre pour financer ce portefeuille et, par là, est donc influencée par l'état du marché de l'argent hors compensation.

L'aisance du marché des fonds publics a permis au Fonds des Rentes de procéder à des ventes nettes de l'ordre de 2 milliards entre fin août 1955 et fin avril 1956. Mais à partir des dernières semaines de mai, le marché s'affaiblit, soit que les émissions nombreuses des premiers mois de l'année l'aient surchargé, soit que l'offre d'épargne ait été moins abondante.

La faiblesse du marché ressort notamment de l'évolution des taux de rendement des fonds publics. En 1955, un mouvement de baisse s'est manifesté, mais il n'a pas duré. En 1956, les cotations se sont stabilisées ou se sont redressées; mais vers le début du second semestre, la tendance baissière réapparaît et se confirme dans les mois ultérieurs. Le fléchissement des cours s'inscrit dans une orientation générale à la hausse des taux d'intérêt à l'étranger. Ce renchérissement des capitaux entraîne une modifica-

tion des conditions offertes par l'Etat aux souscripteurs des emprunts. Pour ceux-ci, le taux de rendement net à l'émission, non compris la commission, est passé de 4,5 p.c. pour l'emprunt à 20 ans d'avril 1955 à 4,65 p.c. pour l'emprunt à 15 ans de janvier 1956, à 4,63 p.c. pour l'emprunt à 17 ans de juin-juillet, et à 4,94 p.c. pour l'emprunt à 10 1/2 ans de novembre.

Tableau X.

Evolution des taux de rendement

Début de mois	de la dette unifiée 4 p.c. 1 ^{re} série	des emprunts d'Etat 5 à 20 ans 4 à 4,5 p.c.
1955 Janvier	4,20	4,59
Juillet	4,14	4,54
Novembre	4,17	4,73
1956 Mars	4,19	4,60
Avril	4,18	4,56
Mai	4,18	4,54
Juin	4,18	4,54
Juillet	4,18	4,58
Août	4,18	4,60
Septembre	4,18	4,66
Octobre	4,21	4,85
Novembre	4,22	4,95

Au premier trimestre, la diminution de son portefeuille a permis au Fonds des Rentes non seulement de ne pas accroître ses engagements bancaires, mais même d'emprunter moins d'argent au jour le jour

sur le marché de l'argent hors compensation, où l'offre de disponibilités s'est trouvée assez souvent excédentaire.

Mais ultérieurement, le courant vendeur qui apparaît sur le marché des rentes entraîne des achats continus du Fonds dont le portefeuille s'accroît de 1 milliard entre fin avril et fin septembre. La tendance se poursuit dans les mois ultérieurs; elle peut avoir été entretenue par le désir du public de disposer de liquidités en vue de constituer des stocks, ou en vue d'exporter des capitaux, ainsi que par une spéculation à la baisse des cours des rentes.

Les besoins financiers du Fonds s'accroissent à mesure de ses mises en portefeuille, alors que les

apports de capitaux sur le marché de l'argent se contractent. Aussi le Fonds des Rentes est-il amené à recourir aux avances de la Banque Nationale pendant les mois d'été.

A la fin d'octobre et au début de novembre, l'offre de call hors compensation est devenue plus importante; le Fonds des Rentes a pu se dégager vis-à-vis de la Banque Nationale, malgré l'augmentation continue de son portefeuille.

Les données dont on dispose au sujet des dernières semaines indiquent une reprise des avances du système bancaire au Fonds.

Le tableau XI reprend l'évolution des marchés de l'argent au jour le jour en 1956. Pendant le premier

Tableau XI.

Prêts et emprunts de call money
(Moyennes journalières en milliards de francs)

Périodes	Prêts			Emprunts			
	en compensation		hors compensation Total (3)	en compensation		hors compensation	
	Total (1)	dont : des banques (2)		Total (4)	dont : I.R.G. (5)	Total (6)	dont : Fonds des Rentes (7)
1955 1 ^{er} semestre	2,6	2,3	3,0	2,6	2,4	3,0	2,8
3 ^e trimestre	2,7	2,3	3,2	2,7	2,4	3,2	3,1
4 ^e trimestre	2,7	2,5	2,8	2,7	2,5	2,8	2,6
1956 1 ^{er} trimestre	2,6	2,3	2,6	2,6	2,4	2,6	2,3
2 ^e trimestre	2,7	2,4	2,2	2,7	2,4	2,2	2,0
3 ^e trimestre	2,5	2,2	2,0	2,5	2,2	2,0	1,9

semestre, des excès assez fréquents de l'offre par rapport aux besoins moindres des preneurs ont déterminé une contraction des capitaux traités, surtout hors compensation. Du call money a été refusé sur les deux marchés, spécialement en février et mars, mais aussi, d'une façon plus sporadique, en avril et mai. Dès ce dernier mois, des émissions du nouveau type de certificats de Trésorerie à très court terme ont offert aux organismes prêteurs une option nouvelle pour le placement de leurs fonds. L'encours de ces certificats est passé par un maximum de 1,7 milliard en juin; il a diminué fortement au cours des mois ultérieurs pour revenir aux environs de 0,2 milliard en septembre.

En effet, la demande de liquidités sur les marchés de l'argent s'est raffermie au second semestre, spécialement à la suite des achats du Fonds des Rentes. Les besoins des emprunteurs n'ont pu être entièrement couverts en raison de la contraction saisonnière des apports; la tension est particulièrement accusée sur le marché hors compensation où elle persiste jusqu'en octobre. L'offre des compensateurs, au contraire, s'est reconstituée à partir de septembre et les montants échangés se sont élargis, atteignant un maximum en novembre au moment des souscriptions à l'emprunt du Trésor. D'une vue générale, il se dégage cependant que l'argent on call a été en moyenne beaucoup moins abondant en 1956 qu'en 1955.

La tension s'est reflétée dans l'évolution des taux en vigueur sur les marchés de l'argent à très court terme. Fixé à 1,50 p.c. depuis août 1955, le taux des prêts au jour le jour est resté inchangé jusqu'à fin mai 1956. A la fin de février, un aménagement des deux marchés a permis de traiter l'argent à cinq ou à dix jours; jusqu'aux derniers jours de mai, ces opérations se sont effectuées respectivement aux taux de 1,60 jusqu'au 27 mai et 1,70 p.c. jusqu'au 24 mai. Depuis lors, les différents taux ont progressivement augmenté pour atteindre au début d'octobre 1,70, 1,80 et 1,90 p.c. respectivement pour les capitaux on call, à 5 jours et à 10 jours. Les taux se sont alors stabilisés.

C'est à partir du 7 mai 1956 qu'ont été créés les nouveaux types de certificats de Trésorerie à très court terme, dont il a été fait mention ci-dessus; le but de ces émissions était de permettre aux autorités d'éponger les disponibilités inemployées et d'influencer les liquidités monétaires. Dans la mesure où la situation du marché le justifie, la Banque peut souscrire des certificats à 5, 10 ou 15 jours et les céder à des banques ou à des institutions financières créées par la loi. Les taux d'intérêt de ces certificats varient en fonction de leur durée et de l'évolution du marché, sans pouvoir dépasser 1 15/16 p.c. l'an. Ils se sont élevés parallèlement, mais à des niveaux toujours inférieurs aux taux pratiqués sur les marchés de l'argent à très court terme.

4. Les crédits aux entreprises et particuliers.

A fin septembre, le volume global de ces crédits est de 3,6 milliards plus élevé qu'à l'échéance annuelle précédente. En 1955, l'augmentation n'a été que de 0,4 milliard pendant les trois premiers trimestres et de 3 milliards pour l'année dans son ensemble.

Pendant la période étudiée, la demande de crédits supplémentaires a tout d'abord porté sur la mobilisation, par les banques, de créances sur la clientèle étrangère. L'encours des crédits dont bénéficient finalement les entreprises résidant à l'étranger monte de 4,1 milliards à fin 1955 à 5,2 milliards à fin juillet. A ce moment, les autres besoins de

financement des entreprises belges et des particuliers ne nécessitent qu'une faible extension des concours bancaires : l'encours total des crédits sur la Belgique passe de 52 milliards à fin 1955 à 52,6 milliards à fin juillet.

L'évolution est toute différente pendant les mois d'août et de septembre. Alors que, à la fin de ce mois, les crédits aux entreprises étrangères reviennent à 4,4 milliards, ceux dont bénéficient directement les entreprises belges et les particuliers s'accroissent brusquement, surtout en septembre, et atteignent 55,3 milliards à l'échéance trimestrielle.

Les fluctuations des *crédits aux entreprises étrangères*, qui sont constitués surtout par les portefeuilles d'acceptations bancaires et commerciales représen-

Tableau XII.

Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation accordés aux entreprises et particuliers par les organismes monétaires (*)

(En milliards de francs)

Dates	Crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique						Crédits aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger			Total général	dont : crédits accordés à l'origine par les banques de dépôts	
	logés dans les organismes monétaires				logés en dehors des organismes monétaires	Total	dont : crédits pour le financement des ventes à tempérament **	logés dans les organismes monétaires	logés en dehors des organismes monétaires			Total
	dans les banques de dépôts	à la Banque Nationale de Belgique	dans les autres organismes	Total								
(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10) = (8) + (9)	(11) = (6) + (10)	(12)	
1954 Décembre	30,5	9,2	2,0	41,7	8,1	49,8	3,2	1,7	1,6	3,3	53,1	51,0
1955 Juin	33,3	8,0	1,7	43,0	7,2	50,2	3,5	2,5	1,3	3,8	54,0	52,1
Décembre	35,5	7,4	1,5	44,4	7,6	52,0	3,6	3,1	1,0	4,1	56,1	53,8
1956 Mars	36,5	5,5	1,4	43,4	8,6	52,0		2,6	1,9	4,5	56,5	54,4
Juin	36,4	3,9	1,8	42,1	10,6	52,7	3,9	3,1	2,0	5,1	57,8	55,9
Septembre	36,7	6,2	2,2	45,1	10,2	55,3		2,6	1,8	4,4	59,7	57,5

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de juillet 1956, p. 9).

** Source : Institut National de Statistique.

tatives d'exportations, sont influencées par l'allure des ventes à l'étranger; la diminution de l'encours à partir de juillet peut résulter, dans une certaine mesure, du fléchissement saisonnier des exportations. Mais les modalités de la politique de visa de la Banque Nationale conditionnent aussi la distribution de ces crédits. Or, les conditions mises à ce visa ont été rendues plus strictes en raison de la situation des marchés; celle-ci ne justifiait plus l'octroi de facilités spéciales pour le financement des exportations de produits comme les aciers, les métaux non ferreux et, plus tard, les combustibles.

Les conclusions formulées ci-dessus quant au fléchissement des crédits aux entreprises étrangères doivent cependant être tempérées : elles sont basées principalement sur l'évolution de l'encours des acceptations bancaires et commerciales visées représentatives d'exportations. Or, le financement des exportations a pu s'opérer, dans une certaine mesure, par un développement de l'encours des acceptations non visées, d'autant plus que les conditions d'octroi du visa ont été précisément rendues plus strictes. Il est évidemment impossible de ventiler statistique-

ment ces crédits dont l'objet est imparfaitement connu, mais dans la mesure où la remarque formulée ici correspond à la réalité, l'accroissement des acceptations non visées, surtout à partir du troisième trimestre de 1956, compense partiellement le fléchissement de l'encours des acceptations visées finançant les exportations.

La documentation dont on dispose au sujet des *crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique* ne permet pas de dégager exactement les motifs du brusque accroissement de leur volume en septembre.

En premier lieu, les données qui reflètent le recours des particuliers au crédit bancaire font défaut à fin septembre; ces données sont reprises à la colonne 7 du tableau XII; plus précisément, elles concernent le financement des ventes à tempérament et ne mesurent donc que partiellement les crédits aux particuliers; mais elles ne sont recensées que deux fois par an. Toutefois, il paraît raisonnable de supposer que ce financement, en léger progrès au premier semestre de 1956, ne s'est pas accru anormalement en septembre.

Ce n'est pas non plus du côté des crédits destinés spécifiquement au financement des importations qu'il faut chercher l'explication du mouvement observé.

Malgré l'élargissement des courants d'achats de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, l'encours des acceptations finançant des importations a diminué au total, ainsi qu'il apparaît au tableau XIII. Au premier semestre, c'est l'encours des acceptations en francs belges qui se réduit, mais il reprend au troisième trimestre, au moment où fléchit le montant des acceptations en devises qui sont tracées généralement à l'occasion d'achats de laines et de cotons. Le glissement s'explique sans doute par le renchérissement des taux d'intérêt sur les places de Londres et de New York, où ces acceptations sont négociées.

Tableau XIII.

**Encours des acceptations
finançant des importations (*)**
(En milliards de francs)

Dates	Acceptations en francs belges visées représentatives d'importations	Acceptations en devises étrangères
31 décembre 1954	5,0	1,0
30 juin 1955	5,3	0,6
31 décembre 1955	4,9	0,6
31 mars 1956	4,5	0,6
30 juin 1956	4,3	0,6
30 septembre 1956	4,6	0,4

* Non compris la partie des acceptations non visées qui financent des importations, dont il est impossible de déterminer le montant.

Les crédits accordés aux entreprises résidant en Belgique à d'autres fins que le financement de leurs achats à l'étranger se sont accrus.

Des indications fragmentaires font penser que l'augmentation du premier semestre ne provient pas

Tableau XIV.

Crédits bancaires aux entreprises
(à l'exclusion des crédits
finançant les transactions avec l'étranger) *
(En milliards de francs)

1954 31 décembre	39,4
1955 30 juin	39,5
31 décembre	41,0
1956 31 mars	41,1
30 juin	42,0
31 juillet	41,4
31 août	41,6
30 septembre	43,8

* Total des crédits aux entreprises et particuliers résidents (col. 6 du tableau XII) sous déduction des crédits finançant des ventes à tempérament (col. 7 du tableau XII), des acceptations en devises, des acceptations en francs belges visées représentatives d'importations et des acceptations en francs belges non visées.

seulement du financement des besoins de l'industrie; en effet, au total, les crédits dont elle bénéficie ne se sont guère accrus de plus d'un demi-milliard; encore s'agit-il de demandes émanant de quelques industries : fabrications métalliques, textiles et alimentaires. Des secteurs produisant des services — entreprises financières et commerce de gros — ont sollicité de nouveaux crédits pour des montants au moins aussi importants que les industries. Ce sont d'ailleurs les besoins de ces mêmes secteurs, et des entreprises de transport, qui sont en partie à l'origine de l'accroissement du troisième trimestre; car au cours de celui-ci, l'encours des crédits aux industries paraît s'être réduit, dans son ensemble; au surplus, la masse des crédits utilisés, qui échappe au recensement, a augmenté également : en général, il s'agit de crédits dont l'importance ne dépasse pas un million de francs.

Lorsqu'il s'agit, par ailleurs, de mesurer l'expansion monétaire qui résulte de l'octroi de crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique, il ne faut considérer que les mouvements de l'encours financé par les organismes monétaires. Les montants figurant à la colonne 4 du tableau XII accusent une augmentation de 0,7 milliard seulement pour les neuf premiers mois réunis.

En regard, on rappellera que le volume total des crédits à ces entreprises et particuliers s'est accru de près de 3,3 milliards pendant cette période. C'est-à-dire que les diverses institutions non monétaires qui assurent la mobilisation d'une partie des facilités accordées à l'origine par les banques ont élargi de façon appréciable leurs interventions. Les données de la colonne 5 du tableau XII en font foi. Le marché non monétaire, après avoir contracté son portefeuille commercial pour faire face à l'échéance de fin d'année, a repris ensuite un volume important d'effets. A l'exception d'un resserrement à fin mars, l'intervention de ce marché a crû régulièrement jusqu'à fin juin; l'encours qu'il nourrit en 1956 dépasse constamment le montant de l'année précédente. Cet encours se stabilise, à partir de fin juin, aux environs de 10,5 milliards, en dépit de la tension observée au mois de juillet. Il est possible que les remboursements de certificats auxquels le Trésor a procédé, grâce au produit de son emprunt de juillet, aient évité, à ces organismes non monétaires, de devoir mobiliser à ce moment une partie de leurs effets commerciaux.

Par conséquent, le volume des crédits logés dans les organismes monétaires s'est contracté de près de 2,4 milliards en janvier; hormis deux pointes, à fin mars et à fin mai, il augmente peu jusqu'à fin août; mais en septembre, ce sont les organismes monétaires qui supportent entièrement la charge des nouveaux crédits distribués.

Les banques ont trouvé dans le renforcement des dépôts les ressources qui leur ont permis de financer un encours croissant jusqu'à fin mai. Après le creux de juin-juillet, leurs interventions s'élargissent de nouveau.

Ainsi, comme l'encours logé dans les organismes monétaires a été assez stable pendant tout le premier semestre, les interventions de la Banque Nationale ont eu tendance à se contracter; elles demeurent bien au-dessous du niveau des mois correspondants de l'année antérieure. Mais en juillet, c'est vers la Banque que refluent les effets mobilisés par les banques. De même, en septembre, l'institut d'émission doit intervenir pour faire face au gonflement de la demande de crédit.

5. Mouvements des divers autres éléments de la situation des organismes monétaires.

Quelques éléments secondaires peuvent encore être relevés, bien que leurs mouvements soient de peu d'ampleur, sinon temporairement, et que par conséquent, leur influence sur l'offre de monnaie ou de quasi-monnaie soit mineure.

Le tableau XV donne le mouvement des avances du système monétaire à des organismes financiers,

Tableau XV.

Créances et engagements « divers » des organismes monétaires (*) (En milliards de francs)

Dates	Montants absolus **				Solde des créances et des engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Mouvements ***		
	Opérations spécifiques avec des organismes financiers non monétaires					du total de la colonne (4)	de la colonne (5)	Total
	Prêts ou emprunts de call money	Divers prêts et avances à des institutions publiques	Provisions à la B.N.B. pour le financement des accords de paiement	Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
1954 31 décembre ...	- 0,1	+ 1,1	—	+ 1,0	- 1,2	+ 0,3	- 0,8	- 0,5
1955 30 juin	+ 0,1	+ 1,3	- 0,1	+ 1,3	- 2,0			
31 décembre	- 0,2	+ 1,5	—	+ 1,3	- 1,8	—	+ 0,2	+ 0,2
1956 31 mars	- 0,3	+ 1,6	- 0,2	+ 1,1	- 1,6	- 0,2	+ 0,2	—
30 juin	—	+ 1,7	- 0,3	+ 1,4	- 1,4	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,5
30 septembre	+ 0,1	+ 1,7	- 0,3	+ 1,5	- 1,9	+ 0,1	- 0,5	- 0,4

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de juillet 1956, p. 12.)

** Signe + : prêts des organismes monétaires. Signe - : emprunts de ces organismes.

*** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

et des prêts qu'il en reçoit. Les prêts de call money aux organismes non monétaires se sont accrus pendant la période envisagée. Il en est de même des souscriptions des banques de dépôts aux émissions d'obligations et de bons de caisse des institutions paraétatiques; ces prêts se sont accrus d'environ 300 millions et il faut reconnaître que cette évolution corrige, très partiellement il est vrai, l'augmentation des concours apportés par les organismes non monétaires au financement des crédits aux entre-

prises et particuliers signalée plus haut. La constitution par la Société Nationale de Crédit à l'Industrie de provisions auprès de la Banque Nationale, pour le financement des accords de paiement, a exercé à l'inverse un effet de contraction; mais son ampleur est restée très modérée.

A la colonne 5 figure le solde des créances et engagements à court terme divers des organismes monétaires, qui ne peuvent pas être rangés dans une des catégories précédentes.

Tableau XVI.

Fonds propres, immobilisations et emprunts obligataires des organismes monétaires (*) (En milliards de francs)

Dates	Fonds propres et immobilisations (Banque Nationale, Banques de dépôts et Institut de Réescote et de Garantie)				Mouvements de cet écart **	Emprunts obligataires (Banques de dépôts)		Solde des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la C.N.C.P. ***	
	Montants absolus					Montants absolus	Mouvements **	Montants absolus	Mouvements **
	Fonds propres	Immobilisations	Participations	Écart (4) = (1) - [(2) + (3)]					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
1954 Décembre	- 9,9	2,6	1,3	- 6,0	- 0,1	- 2,9	- 0,5	+ 2,0	+ 0,1
1955 Juin	- 10,3	2,7	1,5	- 6,1					
Décembre	- 10,6	2,9	1,7	- 6,0	+ 0,1	- 3,8	- 0,4	+ 3,7	+ 1,6
1956 Mars	- 10,7	2,8	1,7	- 6,2	- 0,2	- 4,0	- 0,2	+ 2,7	- 1,0
Juin	- 11,1	2,8	1,7	- 6,6	- 0,4	- 4,1	- 0,1	+ 2,4	- 0,3
Septembre	- 11,5	2,9	1,7	- 6,9	- 0,3	- 4,2	- 0,1	+ 3,1	+ 0,7

* Ce tableau met à jour les données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information de juillet 1956, p. 18.)

** Signe + : facteur de création de monnaie; Signe - : facteur de destruction de monnaie.

*** Donc y compris les fonds propres et immobilisations.

Les deux premiers groupes d'opérations mentionnés au tableau XVI intéressent surtout les banques de dépôts. Par leurs émissions de bons de caisse et d'obligations, elles se constituent des ressources relativement stables qui ne tombent pas sous le coup des obligations de couverture en certificats de Trésorerie et sont utilisées plutôt à l'octroi de crédits à moyen terme. L'augmentation des fonds propres répond notamment aux prescriptions du coefficient de solvabilité; elle permet aussi aux banques d'obtenir une majoration des lignes de rées-compte qui leur sont accordées. Ces deux catégories d'opérations aboutissent à une contraction régulière de l'offre de monnaie; pour les neuf premiers mois de 1956, elle se chiffre à 1,3 milliard.

Enfin, le tableau XVI fait apparaître également le solde d'opérations autres qu'à court terme de certains organismes dont la structure un peu particulière n'exclut pas une incidence sur la masse monétaire : le Fonds Monétaire, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et le Crédit Communal. Ce sont surtout les opérations du Crédit Communal qui importent ici; au cours du premier semestre, elles ont exercé un effet déflationniste; il semble que cette institution ait financé davantage par des capitaux d'épargne ses crédits au Trésor. Au cours du troisième trimestre, l'incidence de ces opérations est inverse : le financement des besoins de crédit à long terme des pouvoirs subordonnés aboutit en partie à une expansion de monnaie; elle ne compense que partiellement le mouvement précédent.

6. Aspects généraux de la situation monétaire.

Pour examiner l'évolution de la demande de monnaie, on a calculé le stock monétaire moyen par périodes de quatre mois, ce qui permet d'éliminer les variations de mois en mois qui peuvent dissimuler la tendance. La dernière période de l'année comprend l'échéance annuelle et doit, toutes autres choses étant égales, accuser un gonflement des besoins de monnaie; le premier tiers de l'année est influencé normalement par la liquidation des effets de l'échéance; la période médiane comprend le creux saisonnier d'activité. Ces données figurent à la colonne 1 du tableau XVII. Les colonnes suivantes mettent en regard l'évolution, pour les mêmes périodes, des liquidités quasi monétaires constituées sous forme de dépôts à terme ou en devises étrangers.

L'année 1955 a été caractérisée par une expansion très considérable du stock monétaire; le mouvement a eu le plus d'ampleur dans la première partie de l'année et s'est quelque peu ralenti ensuite. Ce ralentissement persiste au début de 1956; la moyenne du stock monétaire des quatre premiers mois n'est pas supérieure à celle du dernier tiers de 1955. En fait, une contraction exceptionnellement forte s'est produite en janvier; les effets habituels de la liquidation de l'échéance annuelle et de l'accumu-

lation de prélèvements fiscaux ont été renforcés par l'émission de l'emprunt de l'Etat. Dès février, les encaisses se reconstituent à un rythme rapide; ce n'est néanmoins pas avant fin mai que le stock

Tableau XVII.

Evolution du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires

(En milliards de francs)

Moyennes mensuelles	Stock monétaire	Dépôts à terme (1)	Dépôts en devises
1954 Septembre à décembre ...	181,3	20,8	1,6
1955 Janvier à avril	183,8	21,7	1,8
Mai à août	186,9	21,9	1,8
Septembre à décembre ...	189,5	22,7	2,1
1956 Janvier à avril	189,5	23,9	2,3
Mai à août	194,3	23,7	2,7
Septembre-octobre	195,8	23,7	2,7

(1) Y compris les carnets de dépôts.

monétaire rejoint le niveau atteint à l'échéance annuelle, soit environ 193 milliards; son expansion se poursuit en juin. L'analyse détaillée à laquelle on a procédé ci-avant a montré que la création de monnaie s'est opérée surtout par la cession, au système bancaire, des devises provenant des excédents sur l'étranger et par la monétisation de la dette publique; l'encours des crédits aux entreprises et particuliers résidents financé par le système monétaire s'est réduit pendant le premier semestre considéré dans son ensemble; de même, les avoirs détenus par l'économie sous forme de liquidités quasi monétaires se sont renforcés. Mais l'incidence de ces deux mouvements n'a pas contrebalancé celle qu'exerçaient sur l'offre de monnaie les facteurs d'expansion, plus intenses, qui viennent d'être mentionnés.

Dans le courant du troisième trimestre, l'accroissement des besoins de monnaie continue mais accuse une atténuation. Les facteurs saisonniers n'y sont pas étrangers. C'est dans cette période que le solde des paiements extérieurs cesse d'être un élément d'expansion. A la suite de l'emprunt de juin-juillet,

Tableau XVIII.

Encaisses monétaires et liquidités quasi monétaires des entreprises et particuliers

(En milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire	Dépôts à terme et en devises	Avoirs des particuliers à la Caisse d'Epargne	Total
30 septembre 1954 .	172,3	21,6	47,5	241,4
En p.c. du total ...	71,4	8,9	19,7	
30 septembre 1955 .	180,0	24,2	50,5	254,7
En p.c. du total ...	70,7	9,5	19,8	
30 septembre 1956 .	188,3	26,2	54,7p	269,2
En p.c. du total ...	70,0	9,7	20,3	

les opérations du Trésor avec les organismes monétaires. inchangées par solde au premier semestre, deviennent un facteur de contraction. Dès lors, l'approvisionnement des encaisses monétaires de l'économie est obtenu par deux autres canaux. D'une part, le système monétaire assure le financement d'un volume accru de crédits commerciaux. D'autre part, les avoirs à terme, considérablement réduits par les paiements des dividendes de juillet, ne se reconstituent que partiellement.

En se reportant au tableau XVII, on constatera que la moyenne du stock monétaire pour les mois de mai à août dépasse de près de 5 milliards la moyenne des quatre derniers mois de 1955; cet écart est presque aussi important que celui qui s'est produit entre les périodes correspondantes des deux années précé-

dentes. La demande de monnaie additionnelle a donc été aussi vigoureuse qu'au début de 1955. La comparaison ne peut être poursuivie pour les périodes ultérieures : en effet, on ne dispose encore, pour 1956, que de la moyenne des mois de septembre et octobre; elle indique une nouvelle augmentation des encaisses et une stabilisation des liquidités quasi monétaires.

Cependant, si on élargit l'observation, d'une part en incorporant dans les liquidités quasi monétaires les avoirs des particuliers à la Caisse d'Épargne, et d'autre part en considérant une période plus longue, on constate que les encaisses à vue n'ont pas crû proportionnellement au total des actifs détenus sous forme de monnaie et de quasi-monnaie.

*
**

Tableau XIX.

**Vitesse de rotation des dépôts bancaires à vue
et des avoirs aux comptes chèques postaux
Montants globaux des paiements effectués au moyen de ces avoirs (*)**

Périodes (Moyennes mensuelles par mois type de 25 jours)	Coefficient de rotation des		Montants globaux des paiements effectués au moyen de		
	dépôts bancaires à vue	avoirs en C.C.P. **	dépôts bancaires à vue	avoirs en C.C.P. **	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
			<i>(en milliards de francs)</i>		
1955 1 ^{er} trimestre	1,84	3,04	69,6	66,1	135,7
2 ^e trimestre	2,00	3,00	79,1	65,5	144,6
3 ^e trimestre	1,89	2,98	74,5	65,2	139,7
4 ^e trimestre	2,01	3,16	81,8	69,4	151,2
1956 1 ^{er} trimestre	1,86	3,—	75,7	69,1	144,8
2 ^e trimestre	2,15	2,94	90,7	70,5	161,2
3 ^e trimestre	1,90	2,99	81,3	70,4	151,7

* Approximations données par le total des débits en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

** Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements de compte à compte, constituant double emploi, qui résultent de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

Malgré l'accroissement des dépôts bancaires, le coefficient de rotation a été plus élevé, pour chacun des trimestres de 1956, que pour les périodes correspondantes de 1955 : on semble cependant assister, à partir d'août-septembre, à un certain ralentissement de la fréquence d'utilisation de ces comptes, en tous cas plus prononcé que pendant le creux saisonnier de 1955.

Il est vrai que l'accélération a été particulièrement forte au trimestre précédent. Néanmoins, on peut se demander si le ralentissement ne provient pas, outre du fléchissement saisonnier d'activité, d'une réaction devant la baisse des cours des rentes; c'est-à-dire que les particuliers et certaines entreprises financières anticiperaient une nouvelle hausse des taux et, par conséquent, conserveraient des encaisses disponibles plus importantes pour reprendre leurs placements en fonds publics quand le fond de la baisse paraîtra atteint.

Pour les avoirs aux comptes chèques postaux, le coefficient de rotation est plus stable; il évolue aux environs de 3, sauf pendant le dernier trimestre de l'année 1955, marqué par la pointe de l'échéance.

*
**

Le glissement progressif de la monnaie fiduciaire, vers la monnaie scripturale sans doute très limité, se poursuit. Il a débuté à peu près à la fin de 1953, c'est-à-dire au moment de la reprise. On l'a expliqué précédemment (1) par les conditions de l'essor.

Tableau XX.

**Pourcentage de la monnaie fiduciaire
dans le stock total**

Périodes	Moyenne par période
1953 Année	59,0
1954 Année	58,3
1955 Janvier à avril	58,2
Mai à août	58,4
Septembre à décembre	57,9
1956 Janvier à avril	57,6
Mai à août	57,6
Septembre	57,6

En 1956, le relèvement habituel du pourcentage de monnaie fiduciaire que la demande saisonnière de

(1) Cfr. *Bulletin d'Information*, juillet 1956, p. 13 sq.

billets provoque en juillet et août est peu marqué dans les chiffres mensuels, et n'influence pas la moyenne des quatre mois intermédiaires de l'année. Ultérieurement, le reflux de billets thésaurisés qui a dû résulter des achats spéculatifs du public pourrait maintenir la tendance. Mais la diffusion, dans l'économie, de l'expansion des revenus dont ont bénéficié tout d'abord les grandes industries exportatrices doit mettre un terme à cette évolution, à moins que n'intervienne une modification structurelle des habitudes du public quant à la forme de ses encaisses.

*
**

Les quatre premiers paragraphes de cet exposé ont analysé les principaux aspects de la situation et indiqué les éléments déterminant la création de monnaie au cours de 1956.

Le tableau XXI montre quelles ont été les répercussions des phénomènes observés sur les actifs détenus par les organismes émetteurs en contrepartie de leurs engagements monétaires et quasi monétaires.

Dans le tableau ci-dessus, on a fait abstraction des variations provoquées par les échéances et les autres mouvements saisonniers en comparant les actifs des organismes monétaires au 30 septembre de chacune des années 1954, 1955 et 1956.

La période ainsi considérée débute avec la reprise conjoncturelle et le développement progressif des exportations qui a suivi le réapprovisionnement du pays.

En chiffres absolus, l'accroissement des avoirs extérieurs nets est de 8,5 milliards. Sans doute celui-ci provient-il à concurrence de 4 milliards des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles; mais il s'explique néanmoins, pour le surplus, par le solde des paiements courants et des mouvements de capitaux privés. Dans le total des actifs des organismes monétaires, les avoirs extérieurs représentent un pourcentage accru : 24,2 p.c. au 30 septembre 1956 contre 22,8 p.c. deux ans plus tôt. Toutefois la hausse a cessé récemment : au 31 août 1956, le pourcentage a atteint 25,2.

Tableau XXI.

Bilan intégré des organismes monétaires (actifs)

(En milliards de francs)

Dates	Avoirs extérieurs nets	Créances sur le Trésor et les autres pouvoirs publics	Crédits aux entreprises et particuliers résidents	Divers autres actifs nets	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
30 septembre 1954	47,9	122,0	38,8	1,7	210,4
en p.c. de (5)	22,8	58,0	18,4	0,8	100
30 septembre 1955	52,4	124,2	41,5	3,3	221,4
en p.c. de (5)	23,7	56,1	18,7	1,5	100
30 septembre 1956 (p)	56,4	127,2	45,1	4,6	233,3
en p.c. de (5)	24,2	54,5	19,3	2,0	100

Pendant ce temps, le montant des crédits aux entreprises et particuliers résidents, financé par le système monétaire, a augmenté de 6,3 milliards. En chiffres relatifs, son importance dans les actifs s'est accrue, surtout au cours des douze derniers mois, tandis que l'augmentation du pourcentage des avoirs extérieurs devenait moins rapide pendant cette année.

La constitution de créances sur les pouvoirs

publics s'élève à 5,2 milliards en deux ans. Elle trouve son origine à la fois dans le financement direct du Trésor et dans la monétisation de la dette. Ces deux facteurs ont souvent joué en sens inverse, une compensation partielle — qui n'apparaît pas dans ce tableau — s'opérant entre eux.

Il faut souligner que dans les actifs du système monétaire, le volume des créances sur les pouvoirs publics a perdu de l'importance : le pourcentage

Tableau XXII.

Actifs des organismes monétaires : créances sur le Trésor; obligations cotées émises par d'autres pouvoirs et organismes publics

(En milliards de francs)

Dates	Dettes de l'Etat			Dettes obligataires cotées d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total général
	Négociables sur le marché	Non négociables sur le marché	Total			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1954 30 septembre	15,5	105,2	120,7	1,3	—	122,0
1955 30 septembre	18,9	102,0	120,9	1,9	1,4	124,2
1956 30 septembre	21,5	101,9	123,4	2,5	1,3	127,2

est revenu de 58 en septembre 1954 à 54,5 deux ans plus tard. Mais les créances constituent encore, et de loin, les actifs les plus importants.

Ces créances sur les pouvoirs publics sont ventilées au tableau XXII; elles sont réparties en obligations de l'Etat négociables et non négociables sur le marché, dette d'autres emprunteurs publics et avances au Fonds des Rentes. Ces données confirment la progression, déjà signalée précédemment, des avoirs bancaires en titres négociables; le mouvement continue en 1956, les dépôts à terme et les avoirs en carnets de dépôts s'étant de nouveau renforcés pendant les douze derniers mois et les prescriptions quant à la couverture des premiers n'ayant plus été modifiées.

Par contre l'ensemble formé par le portefeuille en

titres non négociables et les avoirs des particuliers à l'Office des chèques postaux n'a pas varié de septembre 1955 à septembre 1956.

Le portefeuille en certificats de Trésorerie des banques de dépôts, qui avait diminué de septembre 1954 à septembre 1955, demeure stable au cours des douze mois suivants, malgré l'augmentation des dépôts à vue.

Par ailleurs, la diminution du portefeuille de la Banque Nationale en certificats de Trésorerie et des créances non négociables des autres organismes recensés ici — c'est-à-dire le compte courant du Fonds monétaire belge et le portefeuille en certificats du Crédit Communal — est compensée par l'accroissement des avoirs libres des particuliers en comptes de chèques postaux.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de novembre 1956. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

Belgium tackles banking reform. (*The Economist*, Londres, n° 5908, 17 novembre 1956, supplément pp. 17-18.)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in augustus en september 1956. (*Economisch-Statistische Berichten*, Rotterdam, n° 2053, 24 octobre 1956, pp. 935-937.)

GABIN G., Banking reform in Belgium. (*The Banker*, Londres, CVI, n° 370, novembre 1956, pp. 707-711.)

JOHNSON S., Il sistema bancario belga. (*Bancaria, Rassegna dell'Associazione Bancaria Italiana*, Rome, n° 9, septembre 1956, pp. 975-982.)

LEDUC G., L'évolution récente des régimes monétaires en Afrique tropicale. (*Bulletin de l'Institut d'Emission de l'Afrique Equatoriale Française et du Cameroun*, Paris, n° 7, novembre 1956, pp. 2-7.)

OLEFFE A., L'approvisionnement du pays en capitaux. (*Revue Politique*, Bruxelles, n° 4, novembre 1956, pp. 347-358.)

Onze rentevoet en het prijzenprobleem. (*V.E.V.-Berichten*, n° 19, 31 octobre 1956, pp. 2171-2173.)

2. BOURSE — EPARGNE

DE COUNE G., Ce qu'il faut savoir des titres et de la bourse. (*Comité National pour le Développement de l'Épargne mobilière*, Bruxelles, 1956, 127 p.)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in augustus en september 1956. (*Economisch-Statistische Berichten*, Rotterdam, n° 2053, 24 octobre 1956, pp. 935-937.)

LEEMAN A., Investeren voor 1975. (*Tijdschrift voor Politiek*, Bruxelles, n° 4, novembre 1956, pp. 328-346.)

OLEFFE A., L'approvisionnement du pays en capitaux. (*Revue Politique*, Bruxelles, n° 4, novembre 1956, pp. 347-358.)

3. PRIX — SALAIRES

Onze rentevoet en het prijzenprobleem. (*V.E.V.-Berichten*, n° 19, 31 octobre 1956, pp. 2171-2173.)

RAES K., Le problème des prix. (*Bulletin de Documentation, Ministère des Finances*, Bruxelles, n° 9, octobre 1956, pp. 21-42.)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

BAUDHUIN F., Le gouvernement et la conjoncture. (*Revue Générale Belge*, Bruxelles, XCII, 15 novembre 1956, pp. 85-91.)

DAVIN L., Principes, structure et fonctionnement du budget en Belgique. (*Finanzarchiv, Tübingen*, XVII, n° 2, 1956, pp. 239-249.)

DE STAERCKE R., Les bénéfiques : ce que l'on dit et ce qu'ils sont. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles*, XI, n° 29, 20 novembre 1956, pp. 1990-2012.)

VAN GRONSVELD J., Le budget de 1957. (*Bulletin de Documentation, Ministère des Finances, Bruxelles*, n° 9, octobre 1956, pp. 5-20.)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

DUPUY M., L'assistance technique et financière aux pays insuffisamment développés. (*Pedone, Paris*, 1956, 271 p.)

First ten years of the International Monetary Fund. (*International Monetary Fund, Washington*, 1956, 47 p.)

GOODMAN B., The price of gold and international liquidity. (*The Journal of Finance, Chicago*, XI, n° 1, mars 1956, pp. 15-28.)

HAWTREY R., Approach to convertibility. (*The Banker's Magazine, Londres*, n° 1353, décembre 1956, pp. 435-442.)

La Société Financière Internationale. (*Archives politiques, économiques et sociales, Paris*, n° 418, 10 septembre 1956, document n° 1301.)

La Société Financière Internationale. (*Chronique de Politique étrangère, Bruxelles*, IX, n° 6, novembre 1956, pp. 845-856.)

Les institutions de Bretton Woods. (*Banque, Paris*, n° 125, novembre 1956, pp. 697-704.)

MEINHOLD H., Thesen zum Problem Wechselkurse und Preise. (*Wirtschaftsdienst, Hambourg*, n° 11, novembre 1956, pp. 613-622.)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

MEADE J., The building of Benelux. (*The Banker, Londres*, CVI, n° 371, décembre 1956, pp. 757-764.)

9. PLAN SCHUMAN

LEGRAND R., Quatre ans d'expérience de la C.E.C.A. (*Revue Française de l'Énergie, Paris*, nos 79, 80, octobre-novembre 1956, pp. 14-20; 64-72.)

MOINARD J., Le problème des importations de charbons américains en Europe. (*Revue Française de l'Énergie, Paris*, n° 80, novembre 1956, pp. 57-63.)

The coal-steel example. (*The Banker, Londres*, CVI, n° 370, novembre 1956, pp. 669-673.)

10. GENERALITES

Produit national, revenu national et dépenses nationales au Congo Belge en 1955. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles*, n° 10, octobre 1956, pp. 365-382.)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 17 novembre 1956

apportant certaines restrictions à la consommation à usage civil, des combustibles liquides et des lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs (*Moniteur des 19-20 novembre 1956*, p. 7.647).

A partir du 25 novembre 1956 est interdite, les dimanches et jours fériés légaux, la consommation, à usage civil, des combustibles liquides et des lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs.

Arrêté royal du 23 novembre 1956

complétant l'arrêté royal du 17 novembre 1956 apportant certaines restrictions à la consommation à usage civil, des combustibles liquides et des lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs (*Moniteur du 24 novembre 1956*, p. 7.743).

Arrêté ministériel du 23 novembre 1956

complétant la liste des véhicules visés à l'article 4 de l'arrêté royal du 17 novembre 1956 apportant certaines restrictions à la consommation à usage civil, des combustibles liquides et lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs (*Moniteur du 24 novembre 1956*, p. 7.743).

Arrêté royal du 29 novembre 1956

modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1956 apportant certaines restrictions à la consommation à usage civil, des combustibles liquides et des lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs (*Moniteur du 30 novembre 1956*, p. 7.843).

Arrêté ministériel du 29 novembre 1956

complétant la liste des véhicules visés à l'article 4 de l'arrêté royal du 17 novembre 1956 apportant certaines restrictions à la consommation, à usage civil, des combustibles liquides et lubrifiants pour la propulsion des véhicules automoteurs (*Moniteur du 30 novembre 1956*, p. 7.843).

**II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES
(Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES),
LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE**

Ministère des Finances

Taxe de transmission. Arrêtés royaux du 23 octobre 1956 (Moniteur du 10 novembre 1956, p. 7.471).

Conformément aux décisions communiquées par le gouvernement le 19 octobre 1956, deux arrêtés royaux du 23 octobre 1956 (publiés respectivement au *Moniteur belge* du 24 et des 29 et 30 octobre 1956) réduisent le taux de la taxe de transmission forfaitaire pour plusieurs produits de grande consommation.

Les réductions de taux s'appliquent à des produits alimentaires, à des produits textiles, ainsi qu'aux cigarettes populaires et au tabac à fumer.

En ce qui concerne les produits alimentaires et les produits textiles, on a indiqué en tableaux la liste des marchandises qui bénéficient de la réduction. Cette liste mentionne les marchandises avec référence au Tarif des droits d'entrée. Le taux de la taxe de transmission applicable antérieurement, le taux actuel, ainsi que le montant de la réduction. Un bref commentaire a été ajouté lorsque la chose a paru utile.

Ces réductions sont applicables à compter du 25 octobre 1956, pour les produits alimentaires et les produits textiles et à compter du 2 novembre 1956, pour les cigarettes. Elles auront effet jusqu'au 31 décembre 1957.

Arrêté ministériel du 26 octobre 1956

relatif au régime fiscal du tabac (Moniteur du 10 novembre 1956, p. 7.467).

Arrêté ministériel du 31 octobre 1956

relatif au régime fiscal du tabac (Moniteur des 2-3-4 novembre 1956, p. 7.340). Erratum (Moniteur du 24 novembre 1956, p. 7.743).

Arrêté ministériel du 1^{er} novembre 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 24 novembre 1956, p. 7.740).

Arrêté royal du 5 novembre 1956

relatif à l'émission de l'emprunt 4,50 p.c. 1956-1967 (Moniteur du 8 novembre 1956, p. 7.405).

Vu l'article 7 de la loi du 29 décembre 1955, contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1956, autorisant le gouvernement à couvrir par des emprunts l'excédent des dépenses sur les recettes du budget de l'exercice 1956 et à attacher toutes exonérations fiscales à ces emprunts;

Article 1^{er}. — Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre, aux conditions qu'il déterminera, un emprunt intérieur, dénommé « Emprunt 4,50 % 1956-1967 », portant intérêt au taux de 4,50 % l'an, à partir du 16 novembre 1956.

Art. 2. — L'emprunt est représenté par des obligations au porteur de 1.000 francs, 5.000 francs, 10.000 francs, 50.000

francs et 100.000 francs; elles sont munies de onze coupons d'intérêt, dont un coupon semestriel payable le 16 mai 1957 et dix coupons annuels payables le 16 mai de chacune des années 1958 à 1967.

Ces obligations peuvent être converties, par les porteurs, en inscriptions nominatives sur le Grand-Livre de la Dette publique.

Art. 3. — L'emprunt est amortissable en dix ans et demi, au moyen :

a) d'une dotation de 1,50 p.c. du capital nominal émis, prenant cours le 16 novembre 1956, pour la période semestrielle initiale;

b) de dix dotations annuelles de 3 p.c. du capital nominal émis, prenant cours le 16 mai de chacune des années 1957 à 1966.

Les dotations s'accroissent successivement, à chaque échéance, des intérêts des capitaux amortis. Elles sont mises à la disposition de la Caisse d'amortissement le 31 janvier 1957, pour la dotation initiale et ensuite, par moitié, le 16 mai et le 16 novembre de chaque année, pour les dotations annuelles.

Ces dotations sont utilisées au rachat d'obligations à des cours ne dépassant pas le pair.

En cas d'élévation des cours au-dessus du pair, les rachats pour l'amortissement sont suspendus et le montant de la dotation resté disponible de ce chef au 31 mars d'une année est affecté au remboursement au pair, le 16 mai suivant, d'obligations à désigner par un tirage au sort.

Les obligations non amorties avant le 16 mai 1967 sont remboursables à cette date au pair de la valeur nominale.

Art. 4. — Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 5. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté ministériel du 5 novembre 1956

relatif à l'émission de l'emprunt 4,50 p.c. 1956-1967 (Moniteur du 8 novembre 1956, p. 7.406).

Vu l'arrêté royal de ce jour, relatif à l'émission de l'emprunt à 4,50 % 1956-1967.

Article 1^{er}. — La souscription publique aux obligations de l'emprunt 4,50 % 1956-1967 sera ouverte le 12 novembre 1956; elle sera close le 27 novembre 1956.

Il pourra, toutefois, être mis fin à la souscription avant cette dernière date.

Les souscriptions seront reçues à la Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles et en province, soit directement, soit par l'intermédiaire des banques, établissements financiers et agents de change établis en Belgique.

Art. 2. — Les obligations de l'emprunt pourront également être cédées ferme ou données en option.

Art. 3. — Le prix d'émission, fixé à 970 francs net par 1.000 francs de capital nominal souscrit, est payable intégralement en espèces, au moment du dépôt des souscriptions; la délivrance des obligations aux souscripteurs sera effectuée au plus tard le 10 décembre 1956.

Art. 4. — Les obligations seront revêtues de la griffe du Ministre des Finances, ainsi que de celles du directeur général de la trésorerie et de la dette publique et du directeur d'administration chargé du service de la dette au porteur. Elles seront munies du timbre du Ministère des Finances et revêtues du visa de la Cour des comptes.

Les coupons porteront l'empreinte du timbre spécial de contrôle de la dette au porteur.

Art. 5. — Les tirages au sort pour l'amortissement des obligations seront effectués au Ministère des Finances, le 15 avril, par un délégué du Ministère des Finances, en présence d'un délégué de la Cour des comptes et d'un délégué de la Caisse d'amortissement; si la date fixée est un jour férié légal, le tirage aura lieu la veille.

Art. 6. — Les tirages porteront sur des groupes d'obligations représentant chacun un capital nominal de 1 million de francs; ces groupes seront constitués par les obligations non amorties de même valeur nominale classées dans l'ordre ascendant des numéros.

Toutefois, le groupe comprenant les numéros les plus élevés des obligations de même valeur nominale pourra représenter un capital nominal inférieur à 1 million de francs.

A chaque tirage, il sera désigné un nombre de groupes d'obligations suffisant pour constituer le capital à amortir, compte tenu, le cas échéant, de l'appoint d'obligations inférieur à 1 million de francs, si le capital à amortir n'est pas un multiple exact de un million de francs.

Les tirages pourront être effectués par des procédés mécanographiques.

Il sera dressé procès-verbal des opérations de tirage.

Art. 7. — La liste des obligations sorties aux tirages sera publiée au *Moniteur belge*; les numéros des titres amortis antérieurement et non encore présentés au remboursement seront rappelés à la suite de la liste.

Art. 8. — Le paiement des coupons et le remboursement des obligations seront effectués aux guichets du caissier de l'Etat, à la Banque Nationale de Belgique, à Bruxelles et en province.

Les obligations présentées au remboursement devront être munies des coupons d'intérêt non échus à la date d'exigibilité des obligations amorties; le montant des coupons manquants sera bonifié au Trésor.

Art. 9. — Il sera alloué aux banques et agents de change, établis en Belgique, une commission de placement de 1,25 % du capital nominal souscrit à leur intervention.

La demi-commission pourra être allouée aux établissements financiers sur les souscriptions recueillies par leur intermédiaire.

Art. 10. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 7 novembre 1956

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 9 novembre 1956, p. 7.445).

Vu le Code des taxes assimilées au timbre, notamment les articles 21 et 202¹;

Vu le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre; Vu l'article 2, alinéa 2, de la loi du 23 décembre 1946, portant création d'un Conseil d'Etat;

Vu l'urgence.

Article 1^{er}. — Il est ajouté à la disposition temporaire insérée dans l'article 32¹ du Règlement général sur les taxes assimilées au timbre par l'article 4 de l'arrêté royal du 23 octobre 1956, un alinéa rédigé comme suit :

« Jusqu'à la même date, le taux de la taxe forfaitaire est réduit de 9 p.c. à 5,50 p.c. pour les vêtements désignés au § 4, 2^o, a, lorsque ceux-ci sont composés, à concurrence d'au moins 90 p.c. de leur poids, de tissus visés par les 1^o et 2^o qui précèdent. »

Art. 2. — La disposition temporaire ajoutée à l'article 34¹ par l'article 5 de l'arrêté royal du 23 octobre 1956, est remplacée par la disposition suivante :

« *Disposition temporaire.* — Jusqu'au 31 décembre 1957, le taux de la taxe forfaitaire due à l'importation est réduit à 5 p.c. pour les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, ainsi que pour les viandes conservées, les préparations de viandes et les issues comestibles. »

Art. 3. — La disposition temporaire ajoutée à l'article 34², § 6, par l'article 6 de l'arrêté royal du 23 octobre 1956, est remplacée par la disposition suivante :

« *Disposition temporaire.* — Jusqu'au 31 décembre 1957, le taux de la taxe forfaitaire due à l'importation est réduit à 5 p.c. pour les viandes fraîches, réfrigérées ou congelées, ainsi que pour les viandes conservées, les préparations de viandes et les issues comestibles. »

Art. 4. — Le présent arrêté entre en vigueur le 10 novembre 1956.

Art. 5. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 10 novembre 1956

fixant le montant des indemnités attribuées aux horticulteurs dont les cultures ont subi des dégâts causés par le gel de février 1956 (Moniteur des 19-20 novembre 1956, p. 7.646).

Arrêté royal du 14 novembre 1956

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 18 novembre 1956, p. 7.631).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 1^{er} novembre 1956

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 24 novembre 1956, p. 7.740).

Arrêté ministériel du 10 novembre 1956

fixant le montant des indemnités attribuées aux horticulteurs dont les cultures ont subi des dégâts causés par le gel de février 1956 (Moniteur des 19-20 novembre 1956, p. 7.646).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 7 novembre 1956

complétant le titre III, chapitre II, section V, du Règlement général pour la protection du travail (Moniteur des 26-27 novembre 1956, p. 7.784).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 6 novembre 1956

interdisant l'exportation de divers produits à destination de certains pays (Moniteur du 10 novembre 1956, p. 7.465).

L'exportation des armes, des munitions et du matériel de guerre, repris à la liste annexée au présent arrêté, ainsi que de leurs pièces détachées, à destination du Liban, de la Syrie, de la Jordanie, de l'Égypte et d'Israël, est interdite.

Les licences délivrées avant l'entrée en vigueur du présent arrêté en vue de l'exportation des marchandises visées à l'article 1^{er} vers les pays cités au même article, cessent d'être valables.

Arrêté royal du 22 novembre 1956

relatif à l'importation de produits visés par le traité instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (Moniteur du 29 novembre 1956, p. 7.820).

Cet arrêté relève certains droits d'entrée frappant les produits sidérurgiques.

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Ministère des Finances

Taxe de transmission. Arrêtés royaux du 23 octobre 1956. (Moniteur du 10 novembre 1956, p. 7.471). (Voir texte, rubrique II.)

Arrêté royal du 24 octobre 1956

rendant obligatoire la décision du 7 décembre 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie transformatrice du bois, fixant les salaires minimums des travailleurs occupés dans cette industrie (Moniteur du 9 novembre 1956, p. 7.428).

Arrêté ministériel du 31 octobre 1956

relatif au régime fiscal du tabac (Moniteur des 2-3-4 novembre 1956, p. 7.340).

Arrêté ministériel du 16 novembre 1956

modifiant l'arrêté ministériel du 19 octobre 1956, fixant les marges maxima de distribution des charbons et agglomérés de houille ou de lignite (Moniteur des 19-20 octobre 1956, p. 7.649).

L'arrêté ministériel du 19 octobre 1956, fixant les marges maxima de distribution des charbons et agglomérés de houille ou de lignite, ne s'applique qu'aux catégories et sortes suivantes :

20/30 et 30/50 gras B;
20/30 et 30/50 gras A;
20/30 et 30/50 $\frac{3}{4}$ gras;
10/20 et 20/30 $\frac{1}{2}$ gras;

boulets $\frac{1}{2}$ gras et maigres titrant plus de 8 % de cendres.

Les marges commerciales pratiquées par le négoce de gros et de détail ne peuvent, en ce qui concerne les charbons et les agglomérés de houille ou de lignite à usage domestique ou artisanal qui ne figurent pas à l'article 1^{er} du présent arrêté, dépasser en valeur absolue celles appliquées le 16 août 1956, diminuées de 20 francs la tonne.

Arrêté ministériel du 23 novembre 1956

relatif à la réglementation de la vente des viandes bovine et porcine (Moniteur du 24 novembre 1956, p. 7.744).

.....

Considérant qu'à la suite des pourparlers menés entre le Ministère des Affaires Economiques et les représentants des bouchers-charcutiers, un accord a été conclu en vue de maintenir le prix de la viande dans les limites normales.

.....

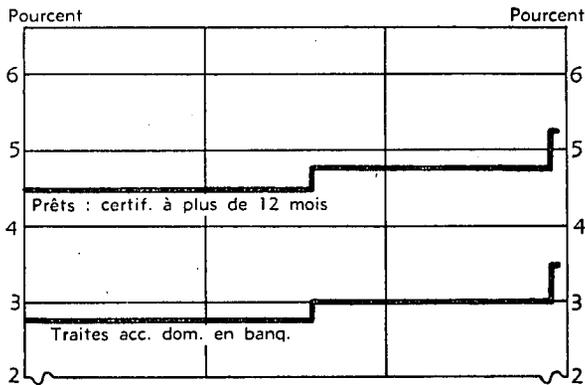
X — LEGISLATION SOCIALE (PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 30 octobre 1956

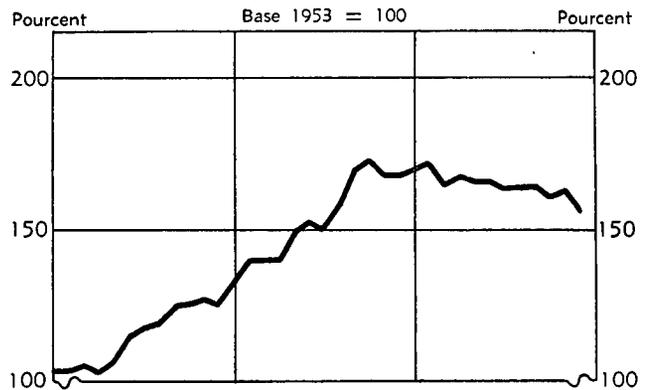
fixant les règles de fonctionnement du Fonds de Solidarité et de Garantie (Moniteur des 2-3-4 novembre 1956, p. 7.327).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

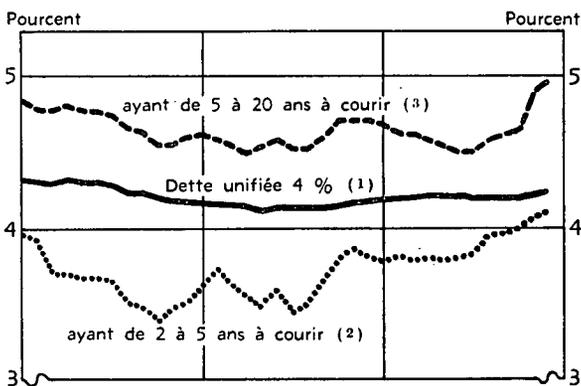
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



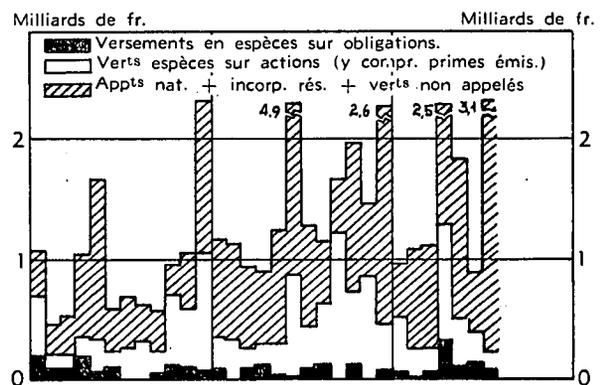
INDICE GENERAL DES ACTIONS



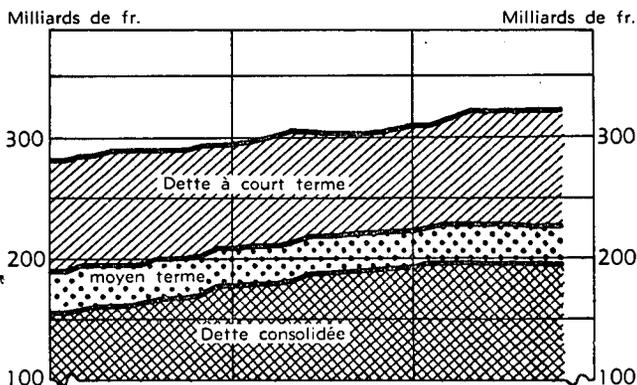
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



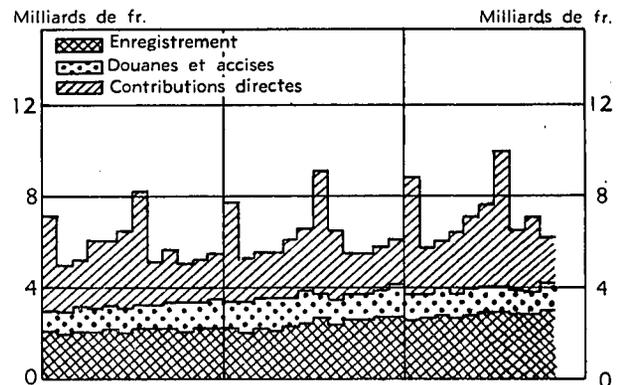
EMISSIONS DE CAPITAUX (4)



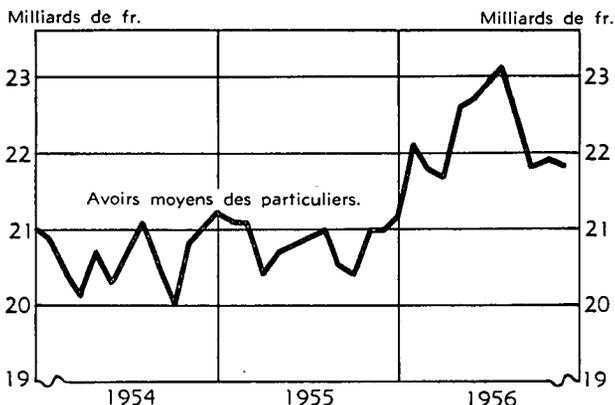
DETTE PUBLIQUE (5)



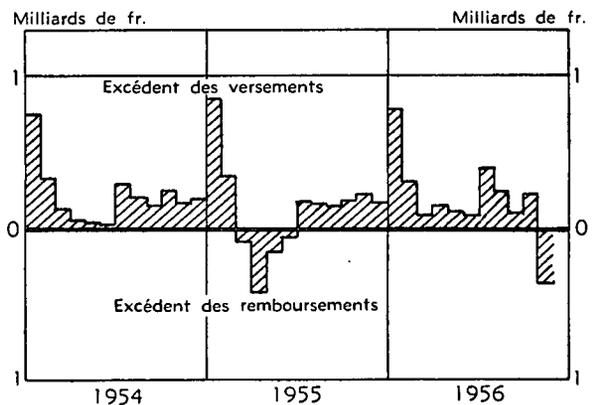
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX

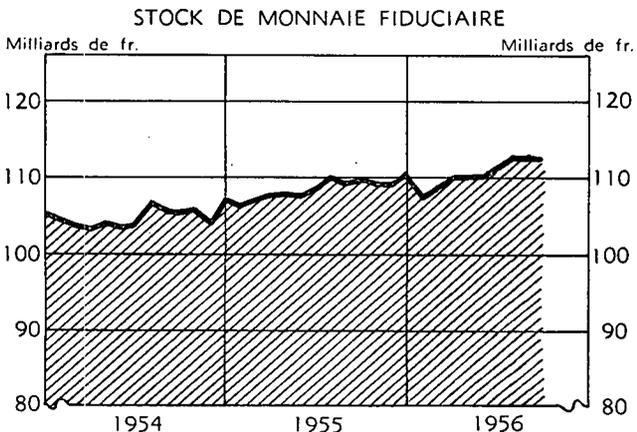
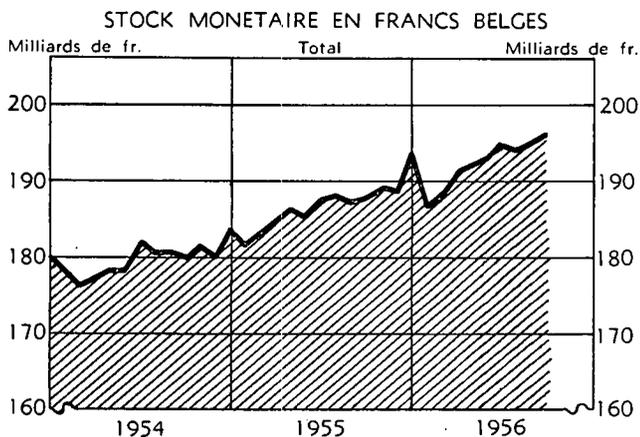
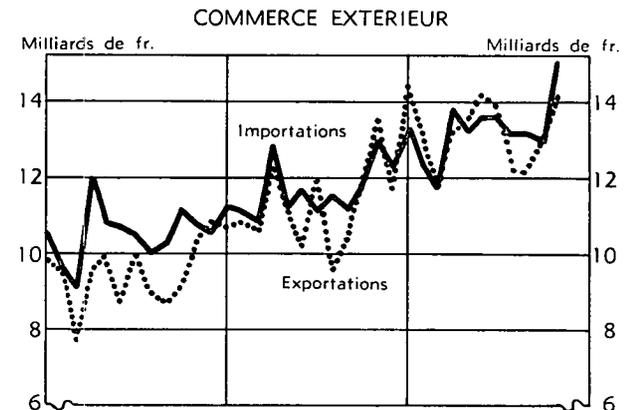
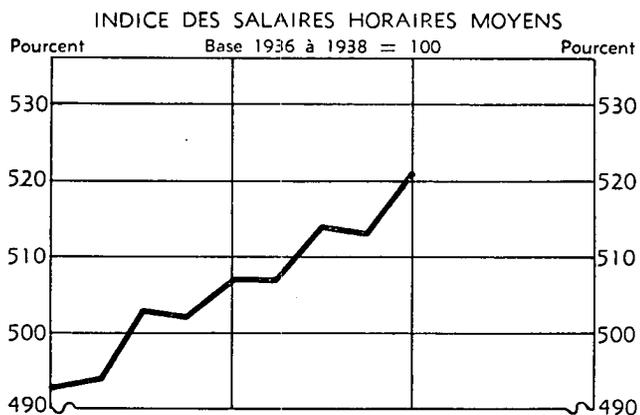
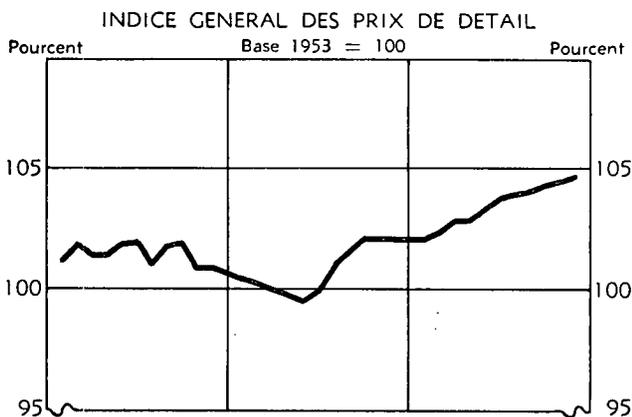
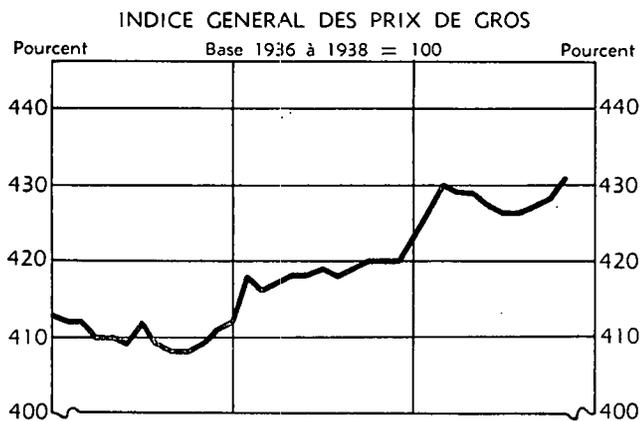
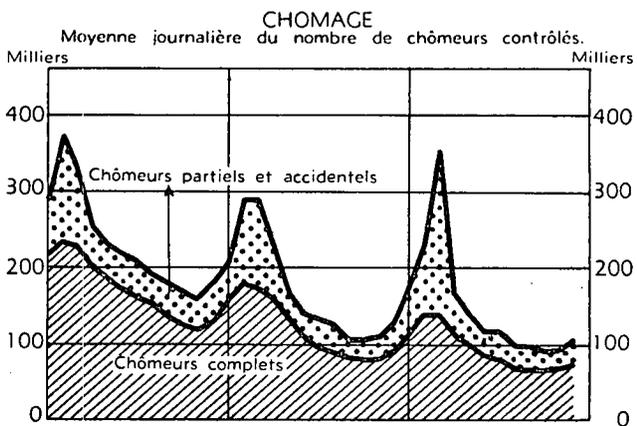
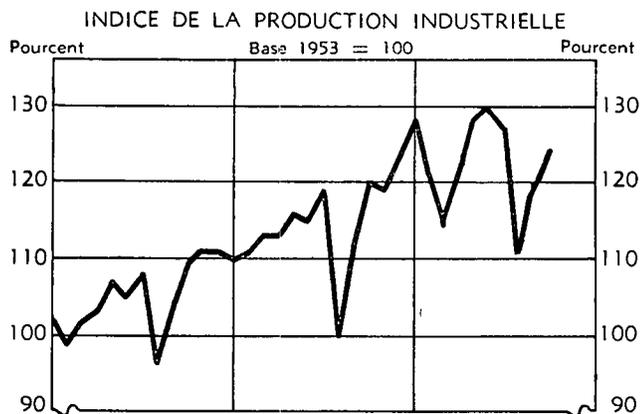


CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



- (1) Rendement eu égard au cours seulement.
 (2) Remboursables à date fixe (3,5 à 4 % nominal).
 (3) Remboursables par annuités variables (4,25 et 4,5 % nominal).
 (4) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.
 (5) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique							
	Escompte				Prêts et avances sur *			
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées domiciliées en banque	Traites non acceptées non domiciliées en banque	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Autres effets publics
1954 Moyenne	2,75	3,25	4,25	4,25	4,50	2,—	2,375	4,50
1955 Moyenne	2,85	3,46	4,35	4,46	4,60	2,0781	2,2969	4,60
1955 Septembre ...	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Octobre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Novembre ...	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Décembre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
1956 Janvier	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Février	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Mars	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Avril	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Mai	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Juin	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Juillet	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Août	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Septembre ...	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Octobre	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75
Novembre 1 ...	3,—	3,75	4,50	4,75	4,75	2,1875	2,1875	4,75

1 Depuis le 6 décembre 1956, les taux d'escompte et d'intérêt ont été augmentés de ¼ %, sauf le taux des certificats de trésorerie émis à court terme (maximum 12 mois à courir) qui a été augmenté de 1/16 %.

* Quotité de l'avance au 30 novembre 1956 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 8 ans	> 90 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1949	> 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1951 à 10 ou 15 ans	> 90 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ans 1954	> 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1962, à 10 ans	> 90 %	Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954	> 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans	> 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	> 90 %
Certificats de trésorerie 3 ¼ % à 15 ans au plus 1942	> 90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	> 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, 10 ou 20 ans 1948	> 90 %	Obligations 3 ½ % de l'Assain. Monét. 3e, 4e et 5e séries ...	> 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	> 90 %	Autres effets publics	> 80 %

Ib. — TAUX DU CALL ET DES CERTIFICATS DE TRESORERIE A TRES COURT TERME

Moyennes	Call 1			Certificats de trésorerie à très court terme		
	1 jour	5 jours	10 jours	5 jours	10 jours	15 jours
1954	1,25	—	—	—	—	—
1955	1,35	—	—	—	—	—
1955 Septembre .	1,50	—	—	—	—	—
Octobre ...	1,50	—	—	—	—	—
Novembre .	1,50	—	—	—	—	—
Décembre .	1,50	—	—	—	—	—
1956 Janvier ...	1,50	—	—	—	—	—
Février ...	1,50	1,60 ²	1,70 ²	—	—	—
Mars	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Avril	1,50	1,60	1,70	—	—	—
Mai	1,47	1,61	1,71	1,60 ³	1,70 ³	1,80 ³
Juin	1,46	1,63	1,72	1,60	1,71	1,78
Juillet	1,58	1,68	1,78	1,65	1,75	1,85
Août	1,64	1,74	1,84	1,65	1,75	1,85
Septembre .	1,65	1,75	1,85	1,65	1,75	1,85
Octobre ...	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90
Novembre .	1,70	1,80	1,90	1,70	1,80	1,90

1 Taux en compensation et hors compensation.

2 Depuis le 27 février 1956.

3 Depuis le 7 mai 1956.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caso Gén. d'Epargne (dépôts en livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr.	100.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1954 Moyenne ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Moyenne ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Septembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1956 Janvier ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre ...	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre .	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.

1 Jusqu'au 31 décembre 1954 : 8 % jusqu'à 75.000 fr. — 1,50 % de 75.001 à 150.000 fr.; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

Depuis le 1er janvier 1957 : 8 % jusqu'à concurrence de 150.000 fr. et 2 % au-delà de 150.000 fr.

III. — Marché du call¹
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²				
1954	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1955	2.325	338	2.663	2.976	2.663	2.976
1956 Mai	2.286	399	2.685	2.384	2.685	2.384
Juin	2.353	268	2.621	2.040	2.538	2.123
Juillet	2.201	300	2.501	1.405	2.501	1.405
Août	2.154	247	2.401	2.401	2.356	2.446
Septembre ..	2.356	224	2.580	2.233	2.567	2.246
Octobre ...	2.747	302	3.049	2.132	3.049	2.132
Novembre ..	3.109	353	3.462	3.829	3.460	3.831
2 au 8 ..	2.692	180	2.872	3.426	2.872	3.426
9 au 14 ..	3.184	272	3.456	4.068	3.456	4.068
16 au 22 ..	3.549	426	3.975	4.214	3.975	4.214
23 au 29 ..	3.206	542	3.748	3.790	3.741	3.797
30 au 6/12	2.321	347	2.668	3.324	2.668	3.324
Décembre :						
7 au 13 ..	2.907	228	3.135	3.910	3.135	3.910
14 au 20 ..	2.902	408	3.310	3.438	3.288	3.460

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours du call à 5 et 10 jours, s'il y a lieu.
² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
³ Notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
⁴ Notamment l'Institut de Récompte et de Garantie et l'Office National du Dueroire.
⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux¹

Moyennes journalières	Londres ¹	Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1954	249/9½ ³	350/11	76
1955	250/11	376/5	79
1955 Septembre ..	251/1½	379/6	80
Octobre ...	250/6¾	379/3	81
Novembre ..	249/8¾	385/6	82
Décembre ..	249/6¾	376/3	83
1956 Janvier ...	249/4¼	382/4	85
Février ...	249/3¾	391/0	84
Mars	249/5	412/0	85
Avril	249/2	421/4½	87
Mai	249/2½	415/8½	85
Juin	249/7½	409/9½	82
Juillet	250/6½	404/10¼	83
Août	251/7½	414/2½	83
Septembre ..	251/6¾	412/4	83
Octobre ...	251/5¾	414/6¾	83
Novembre ..	251/3¼	420/3	83

¹ Prix de l'oz. d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 10 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.
² Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.
³ Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	100 livres italiennes
1954	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—	—
1955	11,41	50,23	14,27	50,94	139,56	174,04	13,15	9,64	7,21	11,89	6,98	49,29 ¹	7,97 ²
1955 Septembre ..	11,43	50,31	14,27	50,94	139,10	174,04	13,14	9,66	7,19	11,90	6,96	48,63	7,99
Octobre ...	11,42	50,22	14,19	50,48	139,40	174,04	13,14	9,66	7,21	11,89	6,97	48,58	7,95
Novembre ..	11,41	50,10	14,22	50,12	139,67	174,05	13,14	9,63	7,23	11,89	6,98	48,51	7,94
Décembre ..	11,41	50,03	14,22	50,05	139,77	174,05	13,15	9,63	7,23	11,91	6,98	49,19	7,95
1956 Janvier ...	11,40	49,99	14,18	50,05	139,69	174,05	13,15	9,61	7,23	11,91	6,98	49,75	7,96
Février ...	11,40	50,00	14,19	50,03	139,50	174,06	13,13	9,60	7,22	11,90	6,97	50,00	7,96
Mars	11,40	49,94	14,18	50,00	139,53	174,05	13,11	9,60	7,21	11,91	6,97	50,00	7,96
Avril	11,39	49,91	14,18	50,07	139,69	174,04	13,11	9,60	7,21	11,90	6,98	50,00	7,96
Mai	11,39	49,92	14,18	50,34	139,64	174,02	13,08	9,60	7,20	11,91	6,98	50,00	7,95
Juin	11,40	49,92	14,18	50,66	139,18	174,02	13,06	9,61	7,19	11,91	6,96	50,00	7,95
Juillet	11,41	49,81	14,18	50,74	139,00	174,02	13,06	9,64	7,19	11,91	6,95	— ³	7,96
Août	11,42	49,87	14,18	50,82	139,11	174,01	13,07	9,66	7,19	11,90	6,96	—	7,97
Septembre ..	11,41	49,83	14,18	50,96	139,20	174,01	13,10	9,66	7,20	11,90	6,97	—	7,99
Octobre ...	11,42	49,79	14,21	51,14	139,65	174,01	13,14	9,65	7,22	11,93	6,98	—	7,97
Novembre ..	11,42	49,95	14,21	51,81	139,54	174,02	13,15	9,68	7,22	11,93	7,00	—	7,96

¹ Moyenne du 1er mars au 31 décembre 1955. — ² Moyenne du 22 août au 31 décembre 1955. — ³ Compte clôturé le 30 juin 1956; plus de cotations à Bruxelles.

II. — Cours officiels, au 30 novembre 1956, fixés par la Banque Nationale de Belgique¹⁰
en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50
100 schillings autrichiens	192,30769	191,72	192,90

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 août 1956	3 septembre 1956	1 octobre 1956	2 novembre 1956	8 décembre 1956
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	89,15	89,20	89,10	89,—	89,05
Dette 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	90,30	90,35	89,10	87,20	87,10
Dette unifiée 4 % 1 ^{re} s. ^{1 2}	100,—	95,70	95,65	95,—	94,85	94,85
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	94,40	94,30	93,95	93,—	92,60
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	101,55	101,25	101,25	100,65	100,25
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	101,—	100,60	100,15	99,50	98,65
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	100,—	99,80	98,—	97,—	96,60
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	99,85	99,55	98,10	97,15	96,55
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	99,75	99,50	97,85	96,40	95,20
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	97,05	96,70	95,—	94,90	94,40
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	96,70	95,90	94,10	94,—	93,—
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	93,55	93,10	91,30	90,90	90,—
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	97,20	96,40	95,—	94,70	94,—
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	115,05	115,—	115,—	115,—	115,—
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, 1 ^{2 3}	100,—	108,25	108,20	107,85	107,75	107,45
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,55	105,50	105,60	105,40	105,30
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	107,75	107,60	107,80	107,75	107,85
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	103,55	103,45	103,15	103,—	102,70
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	100,10	100,05	100,—	100,—	99,90
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	99,20	99,10	98,95	98,65	98,55
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	1.001,—	1.003,—	997,—	993,—	988,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.045,—	1.049,—	1.044,—	1.038,—	1.018,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	1.036,—	1.034,—	1.020,—	1.018,—	1.014,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	1.050,—	1.061,—	1.055,—	1.063,—	1.064,—	1.063,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) ²	1.000,—	1.035,—	1.036,—	1.027,—	1.020,—	1.015,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) ²	1.000,—	1.049,—	1.048,—	1.044,—	1.035,—	1.018,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.057,—	1.056,—	1.048,—	1.040,—	1.017,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 % (à 10 ans) 1955-1965 ²	100,—	98,—	98,—	96,10	95,—	94,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	498,—	500,—	485,—	487,—	484,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	102,70	102,70	101,60	100,75	100,50
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	100,85	100,85	99,30	97,50	97,75
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. ²	100,—	100,80	100,65	99,15	97,20	96,80
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,10	96,95	94,60	93,65	93,65
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	96,70	96,40	94,10	93,45	92,75
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. ²	100,—	93,70	93,60	91,20	90,80	90,60
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	102,05	102,—	101,50	100,65	99,90
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. ²	100,—	102,70	102,75	102,45	100,85	100,70
III. — Dette directe de la Colonie.						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...</i>						
	100,—	256,—	253,—	245,—	240,—	236,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	94,85	94,90	93,—	90,45	90,40
Dette coloniale 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	97,20	96,90	94,20	93,30	92,80
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	103,10	103,45	103,35	103,10	103,50

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944. — ³ Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948. — ⁴ Cours au 31 octobre 1956.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1956 2 novembre	96	97	96	95	95	93	98	89	95	94	97	87	98	94	99	94	99	98	98	97
3 décembre	99	101	98	97	101	101	101	100	98	100	96	108	97	97	100	96	96	97	99	96
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1955 1 ^{er} décemb.	170	143	179	180	136	138	173	144	123	222	136	123	259	175	88	173	200	150	193	137
1956 3 janvier	172	146	180	180	134	136	169	147	121	222	136	127	269	173	92	177	195	151	198	144
1 ^{er} février	166	146	175	175	135	137	166	145	117	209	132	125	238	174	90	174	189	154	187	143
1 ^{er} mars	168	147	178	178	138	138	173	150	119	215	136	128	240	176	88	170	189	155	189	138
3 avril	166	143	173	179	139	139	168	149	117	213	137	132	235	180	84	170	192	159	183	141
2 mai	166	142	179	176	143	145	173	160	119	223	139	140	249	181	84	172	204	162	176	143
1 ^{er} juin	162	139	174	174	143	145	167	155	117	219	138	143	244	180	84	173	201	171	168	141
2 juillet	163	136	176	174	144	145	170	159	120	220	140	150	237	190	84	167	217	173	166	142
1 ^{er} août	164	138	175	175	149	146	165	170	121	229	144	154	259	188	84	172	212	190	164	148
3 sept.	160	138	173	168	146	144	164	169	124	221	141	135	256	190	85	169	197	190	159	145
1 ^{er} octobre	163	139	180	173	150	144	163	185	126	232	144	144	246	200	89	169	201	200	160	146
2 novembre	156	135	172	164	142	134	159	165	120	218	140	125	240	187	93	167	188	197	157	141
3 décembre	155	136	169	159	144	135	160	165	117	217	135	135	233	181	93	161	180	191	156	136

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15²

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions 1		Total 1	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1954	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1955	246	126	126	23.523	37.187	23.649	37.313
1955 Septembre ...	22	15	15	2.575	3.982	2.589	3.997
Octobre	20	10	10	1.801	3.029	1.810	3.039
Novembre ...	19	9	9	1.588	2.618	1.597	2.627
Décembre ...	21	9	9	1.269	2.090	1.278	2.099
1956 Janvier	21	9	9	1.540	2.590	1.549	2.599
Février	21	7	8	1.206	1.938	1.213	1.946
Mars	21	8	9	1.362	2.483	1.370	2.491
Avril	19	8	8	1.240	2.303	1.248	2.311
Mai	19	8	9	1.325	2.607	1.333	2.616
Juin	21	8	8	1.276	2.169	1.284	2.177
Juillet	21	9	9	1.334	2.591	1.343	2.600
Août	22	11	12	1.208	2.188	1.219	2.200
Septembre ...	20	8	9	1.086	2.122	1.094	2.131
Octobre	23	11	11	1.451	2.511	1.462	2.522
Novembre ...	20	10	10	1.222	2.088	1.232	2.098

1 Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES
(en pourcentages)

16

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans			Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Etat	Paraétat. et Villes	Paraétat. et Villes (remboursement à date fixe et par ann. const.)	Emprunts de sociétés émis		Etat	Paraét. et Villes 1	Etat ...		
					de 1936 à 1938	de 1943 à 1948			Emprunts à lots		
		(remboursement à date fixe)		(remboursement par ann. const.)		(remboursements par annuités variables)		Dette directe	Dette indirecte		
	4 % 1 ^{re} s.	3,5 à 4 %	4 à 4,5 %	4 à 4,5 %	4,5 et 5 %	4 et 4,5 %	4 à 4,5 %	3 à 4,5 %	4 %	4 %	
1955 Septembre	4,15	3,78	4,08	4,42	4,46	5,09	4,72	4,62	4,46	4,98	4,5
Octobre	4,15	3,83	4,05	4,43	4,34	5,12	4,73	4,61	4,48	5,00	4,5
Novembre	4,17	3,78	3,99	4,43	4,41	5,18	4,73	4,62	4,45	4,98	4,5
Décembre	4,17	3,75	3,98	4,42	4,44	5,08	4,68	4,62	4,44	5,01	4,5
1956 Janvier	4,18	3,80	3,99	4,41	4,57	5,17	4,63	4,71	4,38	4,94	4,6
Février	4,18	3,79	3,97	4,41	4,37	5,07	4,63	4,70	4,36	4,89	4,5
Mars	4,19	3,82	4,01	4,42	4,49	5,10	4,60	4,69	4,37	4,86	4,5
Avril	4,18	3,81	4,01	4,43	4,41	5,10	4,56	4,66	4,35	4,90	4,5
Mai	4,18	3,82	4,04	4,44	4,37	4,98	4,54	4,65	4,35	4,91	4,5
Juin	4,18	3,84	4,03	4,40	4,55	5,11	4,54	4,65	4,36	4,89	4,5
Juillet	4,18	3,94	4,10	4,40	4,48	5,08	4,58	4,65	4,37	4,88	4,6
Août	4,18	3,95	4,09	4,43	4,43	4,99	4,60	4,65	4,37	4,88	4,6
Septembre	4,18	3,98	4,14	4,42	4,34	5,03	4,66	4,67	4,35	4,88	4,6
Octobre	4,21	4,04	4,36	4,58	4,53	5,16	4,85	4,89	4,38	4,94	4,8
Novembre	4,22	4,10	4,52	4,65	4,55	5,09	4,95	5,04	4,39	4,94	4,9

1 Depuis le 1er janvier 1956, l'échantillon de cette rubrique a été élargi et porte sur une valeur nominale de 25 milliards de francs environ. N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions,
sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1954	2.181	1.835	1.628	756	12.113	5.711	5.083	82	1.794 ⁵	9.340	537,7	1.672	2.456	4.861
1955	2.304	4.772	4.421	839	12.351	10.582	9.897	77	1.509	16.863	731,1	4.955	5.315	5.946
1955 8 prem. mois .	1.550	4.180	3.877	471	7.294	5.136	4.753	20	422	9.738	162,7	4.344	2.453	2.418
1956 8 prem. mois .	1.623	1.662	1.512	452	14.805	8.068	7.523	20	712	10.442	125,1	4.275	1.778	3.819
1955 Août	133	87	74	33	707	599	598	3	95	781	63,0	301	12	517
Septembre ...	148	74	69	62	1.328	1.034	1.022	—	—	1.108	443,2	60	302	1.172
Octobre	184	167	162	80	1.217	1.431	1.238	2	110	1.708	76,8	128	844	615
Novembre	141	148	126	73	3.283	1.155	1.083	—	—	1.303	48,4	82	362	815
Décembre	281	202	188	154	1.225	1.828	1.803	3	57	2.087	—	945	1.355	348
1956 Janvier	261	280	250	48	919	335	324	2	35	650	29,4	242	17	379
Février	222	331	309	43	345	279	197	1	10	620	—	351	18	147
Mars	244	195	183	75	2.062	733	650	2	56	984	—	162	522	291
Avril	199	227	203	68	2.447	1.400	1.329	8	311	1.938	10,4	186	515	1.152
Mai	168	239	225	86	3.999	1.186	985	2	95	1.520	0,4	444	526	335
Juin	206	217	184	62	239	224	207	2	110	551	3,0	151	99	254
Juillet	176	105	98	41	2.377	2.731	2.722	2	65	2.901	—	2.701	14	170
Août	147	67	61	29	2.416	1.179	1.110	1	30	1.276	81,9	39	67	1.177
Septembre ... p	—	147	130	—	—	251	220	—	6	404	51,5	139	38	230
Octobre p	—	160	154	—	—	796	789	—	27	983	65,2	339	281	415

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1954	301	1.354	879	87	1.604	1.218	1.121	5	260	2.832	9,0	706	182	1.381
1955	314	1.104	790	108	2.918	2.445	1.928	3	225	3.774	32,0	690	737	1.405
1955 7 prem. mois .	181	686	470	68	1.993	1.730	1.307	1	25	2.441	30,5	289	568	975
1956 7 prem. mois .	158	1.250	633	69	1.653	995	903	1	20	2.265	13,9	596	183	791
1955 Mai	21	52	49	13	239	145	112	—	—	197	12,1	45	24	104
Juin	29	57	40	9	313	216	204	—	—	273	—	17	79	148
Juillet	32	168	84	12	508	560	551	—	—	728	0,1	40	425	170
Août	25	132	66	6	270	164	164	—	—	296	—	25	94	111
Septembre ...	24	90	85	5	10	10	10	—	—	100	—	53	—	42
Octobre	20	41	35	14	179	146	98	—	—	187	—	73	5	55
Novembre	22	37	30	4	19	27	27	—	—	64	—	11	2	44
Décembre	28	105	96	11	455	368	322	—	—	473	1,0	247	64	108
1956 Janvier	21	63	59	10	278	229	221	1	20	312	—	138	5	157
Février	30	376	182	9	50	52	51	—	—	428	—	113	17	103
Mars	17	46	44	7	112	46	40	—	—	92	—	40	—	44
Avril	17	540	148	8	36	35	35	—	—	575	—	35	16	132
Mai	28	138	120	11	402	151	126	—	—	239	0,5	82	—	164
Juin	23	38	38	10	475	236	233	—	—	324	13,4	76	80	129
Juillet	22	47	42	14	300	197	197	—	—	244	—	110	65	64

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Dont emprunts de conversion pour un montant total de 54 millions de francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant		
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Apports en nature	Incorporations de réserve		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												Montant	Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

AOÛT 1956

Belgique	39	31,4	28,9	108	36,0	31,8	28	496,4	178,9	109,6	1	30,0	—	81,9	39,3	66,8	69,0	8,8	79,3
Etranger	—	—	—	—	—	—	1	1.920,0	1.000,0	1.000,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	39	31,4	28,9	108	36,0	31,8	29	2.416,4	1.178,9	1.109,6	1	30,0	—	81,9	39,3	66,8	69,0	8,8	79,3

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	33	12,1	10,4	101	22,6	20,4	17	8,4	7,1	6,4	—	—	—	—	12,8	2,6	10,2	0,8	1,0
de 1 à 5 millions	5	9,3	8,5	7	13,4	11,4	9	38,0	21,8	17,9	—	—	—	—	16,5	4,2	2,8	8,0	2,0
de 5 à 10 millions	1	10,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10,0	—	6,0	—	—	6,3
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	30,0	—	—	—	50,0	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	450,0	150,0	85,3	—	—	—	36,4	—	60,0	—	—	70,0
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	1.920,0	1.000,0	1.000,0	—	—	—	45,5	—	—	—	—	—
Totaux ...	39	31,4	28,9	108	36,0	31,8	29	2.416,4	1.178,9	1.109,6	1	30,0	—	81,9	39,3	66,8	69,0	8,8	79,3

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1954	38.221	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5
1955	14.765	\$ 50 fl. P.-B. 100
1955 Novembre ..	—	—
Décembre ..	2.100	—
1956 Janvier ...	5.436	—
Février ...	—	—
Mars	2.000	—
Avril	1.200	—
Mai	2.850	—
Juin	5.250	fr. s. 60
Juillet	—	—
Août	450	—
Septembre ..	600	—
Octobre ...	1.000	—
Novembre ..	5.454	—

VII. - OPERATIONS BANCAIRES 19
DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Rembourse- ments nets	
	(millions de francs)		
1954 Moyenne ...	474	86	209
1955 Moyenne ...	503	87	217
1955 Octobre ...	700	71	191
Novembre ..	557	38	123
Décembre ..	651	92	137
1956 Janvier ...	606	644	113
Février ...	603	40	305
Mars	500	38	397
Avril	446	90	189
Mai	525	18	282
Juin	488	36	351
Juillet	520	64	392
Août	575	22	400
Septembre ..	534	33	187
Octobre ...	685	217	207

VIII. — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES ³

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
(millions de francs)	
1954 Moyenne ...	1.652
1955 Moyenne ...	1.670
1955 Octobre ...	1.705
Novembre ..	1.634
Décembre ..	2.018
1956 Janvier ...	1.504
Février ...	1.542
Mars	1.885
Avril	1.570
Mai	1.602
Juin	2.123
Juillet	1.735
Août	2.057
Septembre ..	1.666
Octobre ...	1.771

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}	
	Intérieure			extérieure ^{1 2}	intérieure	extérieure ²	totale	intérieure ⁵	extérieure ²			totale
	directe	indirecte	totale									
1955 Août	158.745	11.717	170.462	17.508	26.064	2.555	28.619	63.574	3.854	67.428	20.045	304.062
Septembre ...	158.655	11.791	170.446	17.456	26.064	2.552	28.616	63.937	3.870	67.807	20.254	304.579
Octobre	158.285	14.243	172.528	17.455	26.046	2.060	28.106	63.849	5.049	68.898	20.956	307.943
Novembre	157.650	14.237	171.887	17.426	25.944	2.057	28.001	66.482	5.044	71.526	20.630	309.470
Décembre	157.235	14.231	171.466	17.372	25.850	2.056	27.906	66.800	4.870	71.670	22.849	311.263
1956 Janvier	161.415	14.205	175.620	17.417	25.465	2.055	27.520	63.002	5.213	68.215	21.610	310.382
Février	161.033	14.193	175.226	17.441	25.404	1.565	26.969	66.572	5.718	72.290	21.331	313.257
Mars	161.249	14.977	176.226	17.364	25.005	1.318	26.323	69.294	5.968	72.262	21.637	316.812
Avril	161.727	14.960	176.687	17.412	24.732	1.318	26.050	70.798	5.969	76.767	22.010	318.926
Mai	161.612	14.946	176.558	17.370	24.629	1.318	25.947	71.274	5.236	76.510	22.372	318.757
Juin	162.577	14.897	177.474	17.189	24.535	1.317	25.852	69.443	5.740	75.183	22.931	318.629
Juillet	164.251	14.835	179.086	17.209	24.447	1.318	25.765	65.673	5.007	70.680	22.555	315.295
Août	164.127	14.816	178.943	17.258	24.079	1.319	25.398	68.872	5.515	74.387	21.931	317.917
Septembre ...	164.020	14.800	178.820	17.236	24.007	1.318	25.325	67.784	5.513	73.297	21.667	316.245
Octobre	163.618	14.848	178.466	17.275	24.007	1.317	25.324	69.302	5.511	74.813	21.655	317.533

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ¹	Créance consolidée sur l'Etat ²	Effets publics nationaux ³	
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.989	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.664	34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009
Septembre	7.973	34.660	2.071	44.704

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 31/X/1956		Dépenses	Du 1/I au 31/X/1956	
	Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956		Pour compte exerc. 1955	Pour compte exerc. 1956
Voies et moyens :			Dépenses ordinaires :		
Impôts	5.446	64.159	Dettes publiques	1.876	9.031
Taxes, péages et redevances	57	2.091	Pensions	853	10.837
Revenus patrimoniaux	511	507	Dotations	13	259
Remboursements	156	630	Non-valeurs et remboursements	95	312
Produits divers	— 177	887	Administration { rémunérations	150	15.869
Impôts d'assainissement monétaire ...	112	243	générale } matériel	1.122	4.097
Recettes résultant de la guerre	213	437	Subventions	2.989	21.449
			Travaux	157	489
			Autres dépenses	775	2.515
Total ...	6.318	68.954	Total ...	8.030	64.858
Recettes extraordinaires :			Dépenses extraordinaires :		
Produits d'emprunts consolidés	266	10.065	Service de la dette publique	—	—
Diverses	47	418	Crédits relatifs aux avances	55	1.505
			Crédits relatifs aux participations	—	90
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	2.552	6.740
			aux immobilis. } rest. du dom. pub.	364	484
			Autres dépenses	—	—
			Résorption du chômage	194	354
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	22	12
Total ...	913	10.483	Total ...	3.187	9.185
TOTAL GENERAL ...	6.631	79.437	TOTAL GENERAL ...	11.217	74.043
Mali ...	4.586		Boni ...		5.394

IV. — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1955 Moyenne mensuelle	2.678	1.301	2.335	6.314	—
1955 Août	2.767	1.307	2.280	6.354	52.784
Septembre	1.726	1.373	2.492	5.591	58.375
Octobre	1.677	1.327	2.530	5.534	63.909
Novembre	1.888	1.308	2.596	5.792	69.701
Décembre	1.964	1.485	2.621	6.070	75.771
1956 Janvier	5.047	1.249	2.391	8.687	8.687
Février	1.980	1.147	2.526	5.653	14.340
Mars	2.012	1.437	2.565	6.014	20.354
Avril	2.539	1.281	2.458	6.278	26.632
Mai	2.985	1.437	2.577	6.999	33.631
Juin	3.306	1.419	2.713	7.438	41.069
Juillet	5.946	1.389	2.736	10.071	51.140
Août	1.910	1.404	2.575	5.889	57.029
Septembre	2.431	1.361	2.553	6.345	63.374
Octobre	2.074	1.477	2.680	6.231	69.605

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 octobre 1956 pour les exercices 1955 et 1956

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1955 2		Exercice 1956		Octobre 1956
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1956
I. Contributions directes 1	32.243	33.862	25.083	23.177	2.074
II. Douanes et accises	15.656	15.033	13.305	12.698	1.477
dont douanes	4.990	4.595	4.562	4.137	493
accises	9.703	10.193	8.062	8.327	918
taxes spéciales de consommat.	672		512		52
III. Enregistrement	28.011	25.374	25.771	24.520	2.680
dont enregistrement	2.752	2.600	2.445	2.115	291
successions	1.404	1.150	1.204	1.018	151
timbres et taxes assimilées ...	23.855	21.265	21.860	21.119	2.213
Total 1 ...	75.910	74.269	64.159	60.395	6.231
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 1.641		+ 3.764		+ 559

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1955 commencé le 1er janvier 1955 a été clôturé le 31 mars 1956.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin 1956

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires 1	Coupons d'obligations bruts 2
	recensées	en bénéfices	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	4	4	—	1.195,0	1.021,1	232,2	—	91,5	303,3	9,9
Assurances	31	30	1	231,8	188,2	111,3	0,1	47,6	—	—
Opérations financières et immobilières ...	116	91	25	1.096,3	674,3	187,1	10,4	143,8	1.797,7	68,0
Commerce de détail	59	46	13	420,0	209,7	57,4	1,2	33,1	49,9	2,8
Commerce de gros et commerce extérieur	286	210	76	524,2	522,2	119,5	15,8	25,9	35,2	2,1
Fabrications métalliques	138	97	41	2.810,9	1.446,9	404,4	55,9	216,9	197,5	11,8
Métallurgie du fer	9	9	—	1.028,7	1.341,2	143,0	—	116,2	173,2	9,4
Métaux non ferreux	6	5	1	60,5	85,3	49,6	0,0	20,1	2,7	0,1
Industries textiles	120	79	41	829,3	788,2	81,6	20,4	35,5	74,8	5,0
Industries alimentaires	69	50	19	517,0	356,9	39,0	10,0	12,3	32,1	2,0
Industrie du bois	41	31	10	134,8	101,4	19,6	1,6	4,4	—	—
Industries chimiques	55	41	14	814,4	298,5	74,2	2,4	28,7	54,4	3,0
Industrie du verre	6	5	1	63,2	39,1	13,8	0,1	8,0	—	—
Electricité	8	8	—	1.166,4	259,8	119,4	—	99,7	366,4	19,6
Gaz	1	1	—	115,0	324,9	9,8	—	24,9	30,0	1,9
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	16	8	8	64,7	61,0	2,6	13,6	0,5	12,5	0,9
Papier et imprimerie	32	24	8	288,5	333,5	33,6	2,3	9,8	44,5	2,5
Transport	69	57	12	990,5	627,3	98,5	2,2	70,6	15,5	0,8
Tourisme	36	24	12	35,6	14,5	3,9	3,8	1,1	—	—
Intermédiaires	58	45	13	31,5	45,0	17,7	3,3	4,6	2,7	0,1
Déchets et matières de récupération	6	4	2	14,2	5,2	2,7	3,6	—	—	—
Construction	51	40	11	151,9	142,4	37,8	1,4	10,8	20,0	1,2
Charbon	3	3	—	1.554,6	659,1	152,3	—	132,6	55,0	2,9
Terre cuite	10	10	—	170,5	85,2	15,8	—	7,6	0,7	0,0
Ciment et industries connexes	8	6	2	37,9	16,0	2,9	0,6	0,1	5,0	0,3
Carrières	7	5	2	38,2	6,2	2,2	1,0	0,8	2,2	0,1
Chaux	1	1	—	1,1	4,0	0,4	—	—	—	—
Industries céramiques	4	4	—	2,7	—	1,2	—	—	—	—
Industrie du tabac	5	4	1	514,9	70,8	6,5	0,1	—	—	—
Industrie du diamant	7	7	—	4,5	3,9	2,9	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	13	10	3	21,6	11,7	5,2	0,0	2,6	1,0	0,1
Films, théâtres, attractions	36	16	20	13,2	8,4	9,0	4,8	0,1	1,2	0,1
Artisanat	49	38	11	37,5	62,5	11,9	1,2	0,9	1,2	0,1
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	6	5	1	18,8	1,5	0,2	0,6	—	—	—
Divers non dénommés	56	45	11	137,4	232,7	56,3	1,8	31,8	15,7	0,7
TOTAL ...	1.422	1.063	359	15.137,3	10.045,9	2.125,0	158,2	1.182,5	3.294,4	145,4
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	16	11	5	1.269,4	135,3	65,0	4,4	31,4	3,2	0,1
Sociétés commerciales	10	7	3	443,3	105,5	22,1	6,1	5,4	5,0	0,3
Sociétés industrielles	40	34	6	2.862,2	1.442,5	637,3	26,8	460,5	50,0	3,2
Sociétés agricoles	21	16	5	908,5	339,9	212,0	4,9	100,9	25,0	1,6
Mines	14	9	5	1.095,0	1.221,6	855,5	4,5	282,1	—	—
Construction	10	8	2	282,5	55,6	36,4	26,2	12,2	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	13,5	0,7
Sociétés diverses	5	3	2	305,0	164,3	242,0	8,4	187,5	—	—
TOTAL ...	116	88	28	7.165,9	3.464,7	2.070,3	81,3	1.080,0	96,7	5,9
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	1	1	—	15,0	14,6	5,2	—	2,4	—	—
Chemins de fer	1	1	—	2,0	—	1,6	—	—	1,5	0,1
Tramways	1	1	—	4,8	0,5	0,0	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	4	4	—	111,4	15,6	5,5	—	4,3	—	—
Sociétés diverses	14	11	3	640,4	193,5	148,7	0,5	89,6	—	—
TOTAL ...	21	18	3	773,6	222,6	159,4	0,5	96,3	1,5	0,1
TOTAL GENERAL ...	1.559	1.169	390	23.076,8	13.733,2	4.354,7	240,0	2.358,8	3.392,6	151,4

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juin 1956 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat	746,8
Coupons d'emprunts de la Colonie	1,5
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	82,8
Coupons d'emprunts d'organismes divers	104,9
	915,8
Coupons d'emprunts extérieurs	64,9

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juillet 1956

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paie- ment	Dette obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	1	1	—	10,0	2,6	0,5	—	—	305,8	10,0
Assurances	6	5	1	20,2	19,6	8,1	0,0	2,4	—	—
Opérations financières et immobilières ...	35	26	9	208,8	192,7	58,2	4,0	46,2	1.903,5	73,2
Commerce de détail	21	15	6	25,1	8,5	6,2	0,9	4,2	56,7	2,6
Commerce de gros et commerce extérieur	95	71	24	508,3	287,8	67,2	5,2	11,5	14,1	0,9
Fabrications métalliques	52	42	10	392,0	319,1	48,8	6,3	16,3	77,4	4,1
Métallurgie du fer	8	6	2	136,1	104,7	27,3	0,2	11,7	120,1	7,6
Métaux non ferreux	4	3	1	574,7	1.705,2	335,1	0,0	106,6	—	—
Industries textiles	36	24	12	244,3	196,6	33,8	5,1	12,5	13,4	0,8
Industries alimentaires	30	24	6	302,5	272,6	39,1	0,7	24,4	37,3	2,1
Industrie du bois	10	8	2	56,0	66,0	27,1	0,5	12,1	2,0	0,1
Industries chimiques	14	14	—	260,5	83,1	27,3	—	15,7	145,0	8,8
Industrie du verre	2	1	1	21,0	4,9	0,1	0,3	—	0,1	0,0
Electricité	2	2	—	265,0	23,9	34,5	—	14,3	437,4	24,2
Gaz	2	2	—	92,0	54,6	16,8	—	6,1	30,0	1,8
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	7	6	1	13,9	21,5	0,9	0,4	0,1	—	—
Papier et imprimerie	10	8	2	26,7	64,7	6,5	0,1	2,4	63,1	3,5
Transport	28	19	9	89,4	74,3	17,6	2,0	2,6	300,6	17,4
Tourisme	8	5	3	7,3	11,1	2,1	0,3	0,1	4,5	0,2
Intermédiaires	16	10	6	7,5	23,8	3,6	0,5	1,8	—	—
Déchets et matières de récupération	3	3	—	1,5	20,9	2,3	—	—	—	—
Construction	19	17	2	145,0	254,1	33,5	0,2	14,8	16,5	0,8
Charbon	2	2	—	700,0	159,8	174,1	—	98,8	62,5	3,5
Terre cuite	6	5	1	38,1	75,0	7,0	3,2	4,2	4,3	0,3
Ciment et industries connexes	2	1	1	18,5	6,5	0,0	1,2	—	—	—
Carrières	2	2	—	6,3	6,4	0,8	—	0,6	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	3	3	—	2,5	1,3	0,3	—	0,1	—	—
Industrie du tabac	3	1	2	151,4	45,1	5,3	0,2	3,8	50,0	3,1
Industrie du diamant	1	1	—	0,1	0,4	0,3	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	14	9	5	21,7	5,6	22,2	0,6	0,1	—	—
Films, théâtres, attractions	8	4	4	18,6	—3,3	1,8	0,0	1,4	—	—
Artisanat	18	14	4	16,2	13,1	1,8	0,2	0,1	11,3	0,5
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ...	3	2	1	1,3	0,2	0,3	0,0	—	—	—
Divers non dénommés	19	11	8	13,9	6,5	2,2	0,3	0,6	—	—
TOTAL ...	490	367	123	4.397,0	4.128,9	1.012,7	32,4	415,5	3.655,6	165,5
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	7	7	—	578,1	366,7	152,9	—	118,7	1,6	0,0
Sociétés commerciales	16	12	4	592,8	342,7	97,1	7,2	53,7	—	—
Sociétés industrielles	18	15	3	765,6	157,5	131,3	2,3	78,1	72,1	4,5
Sociétés agricoles	20	18	2	772,8	777,6	222,6	0,6	163,8	20,0	1,2
Mines	15	9	6	5.721,1	5.689,2	4.875,3	29,8	3.308,7	—	—
Construction	5	5	—	104,0	177,8	39,0	—	23,7	—	—
Transport	5	5	—	2.533,6	1.017,9	438,6	—	368,0	145,6	6,6
Sociétés diverses	3	3	—	35,4	25,1	3,2	—	2,1	—	—
TOTAL ...	89	74	15	11.103,4	8.554,5	5.960,0	39,9	4.116,8	239,3	12,3
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	1	—	1	255,0	267,9	—	2,0	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	4	3	1	447,0	248,9	47,6	0,5	35,1	—	—
Sociétés diverses	6	5	1	195,2	43,9	37,0	0,1	16,2	2,8	0,2
TOTAL ...	11	8	3	897,2	560,7	84,6	2,6	51,3	2,8	0,2
TOTAL GENERAL ...	590	449	141	16.397,6	13.244,1	7.057,3	74,9	4.583,6	3.897,7	178,0

1 Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 En outre, il a été mis en paiement le mois de juillet 1956 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat	353,6
Coupons d'emprunts de la Colonie	2,9
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	66,3
Coupons d'emprunts d'organismes divers	226,8
	649,0
Coupons d'emprunts extérieurs	1,4

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1956

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires 1	Coupons d'obligations bruts 2
	reconnues	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	303,3	9,9
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières ...	20	10	10	62,3	13,7	4,4	1,4	1,5	1.772,6	66,3
Commerce de détail	3	2	1	4,2	30,5	4,1	0,0	—	43,4	2,1
Commerce de gros et commerce extérieur	46	35	11	44,0	40,9	9,5	1,7	1,8	28,7	0,8
Fabrications métalliques	7	6	1	31,9	17,6	3,0	0,1	2,2	82,8	4,6
Métallurgie du fer	1	1	—	15,0	7,9	1,0	—	0,4	150,6	8,3
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries textiles	10	6	4	95,3	119,6	8,6	0,4	7,0	39,2	1,9
Industries alimentaires	20	16	4	246,6	117,4	29,6	0,7	8,4	16,0	1,0
Industrie du bois	8	6	2	8,5	7,4	0,7	0,1	0,1	—	—
Industries chimiques	5	2	3	66,8	60,9	29,5	1,8	13,0	65,6	3,1
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	3,0	0,2
Electricité	1	1	—	150,0	12,0	15,5	—	11,7	292,1	14,6
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	1	1	3,0	2,5	0,1	0,2	0,1	—	—
Papier et imprimerie	4	3	1	112,5	95,7	8,9	0,0	5,8	10,0	0,5
Transport	10	7	3	272,2	446,8	57,3	0,0	90,6	—	—
Tourisme	2	2	—	0,3	2,6	0,0	—	—	—	—
Intermédiaires	14	10	4	10,6	7,3	1,7	1,0	0,3	0,9	0,1
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	9	9	—	22,4	14,2	6,0	—	1,0	6,4	0,3
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	49,3	2,3
Terre cuite	5	5	—	36,6	27,9	8,3	—	5,6	2,0	0,1
Ciment et industries connexes	3	1	2	3,4	5,8	1,0	0,6	—	68,8	3,7
Carrières	1	—	1	1,0	— 0,1	—	0,1	—	—	—
Chaux	1	1	—	1,0	4,4	0,9	—	0,1	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	2	1	1	10,1	0,7	3,8	0,0	1,0	—	—
Films, théâtres, attractions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat	11	6	5	8,8	2,9	0,9	0,5	0,4	0,5	0,0
Agriculture, horticulture, élevage, pêche ...	2	1	1	3,2	— 0,5	0,1	0,1	—	—	—
Divers non dénommés	9	3	6	8,7	— 2,2	0,1	1,8	—	—	—
TOTAL ...	196	135	61	1.218,4	1.035,9	195,0	10,5	150,5	2.935,2	119,8

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	6,8	0,2
Sociétés commerciales	5	4	1	181,0	53,4	13,3	1,2	6,2	—	—
Sociétés industrielles	9	5	4	414,5	146,2	157,1	9,6	100,9	37,7	2,4
Sociétés agricoles	5	5	—	184,5	309,5	40,1	—	33,8	9,2	0,6
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	19	14	5	780,0	509,1	210,5	10,8	140,9	53,7	3,2

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	20,0	0,9
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	—	—	—	—	—	—	—	—	20,0	0,9
TOTAL GENERAL ...	215	149	66	1.998,4	1.545,0	405,5	21,3	291,4	3.008,9	123,9

¹ Les emprunts reconusés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août 1956 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat	800,9
Coupons d'emprunts de la Colonie	0,7
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	14,6
Coupons d'emprunts d'organismes divers	52,5
	868,7
Coupons d'emprunts extérieurs	49,6

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
						(millions de francs)		(millions de francs)		
1954 ²	13.661	9.607	4.054	142.385	92.998	23.734	1.957	13.367	37.584 ³	1.627
1955 ²	13.798	10.054	3.744	147.912	98.267	26.831	1.809	15.492	42.395 ³	1.884
1955 Juin	1.491	1.109	382	22.410	12.653	3.938	194	2.099	2.967	132
Juillet	574	495	139	15.819	11.551	5.627	136	3.612	3.698	167
Août	176	125	51	1.762	1.727	359	47	228	2.518	102
Septembre ...	310	228	82	1.783	1.556	287	45	121	2.828	123
Octobre	560	411	149	9.787	4.956	1.369	111	793	3.063	138
Novembre ...	389	278	111	9.791	6.014	1.573	95	954	2.824	126
Décembre ...	376	266	110	7.115	4.074	752	83	337	3.982	190
1956 Janvier	113	82	31	2.482	855	291	12	165	4.018	183
Février	200	156	44	719	1.728	402	14	198	3.287	142
Mars	1.529	1.184	345	11.309	9.037	2.343	204	1.262	3.250	142
Avril	2.714	2.052	662	24.500	13.012	3.566	434	1.858	3.955	182
Mai	2.813	2.173	640	40.594	31.002	7.334	298	4.292	3.119	136
Juin	1.559	1.169	390	23.077	13.733	4.355	240	2.359	3.393	151
Juillet	590	449	141	16.398	13.244	7.057	75	4.584	3.898	178
Août	215	149	66	1.998	1.545	406	21	291	3.009	124

1 En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 Déduction faite des doubles emplois.

3 Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1955 Moy. mens.	1.135	1.015	120	52.354 ²
1955 Septembre .	1.082	899	183	50.482
Octobre ...	1.131	941	190	50.672
Novembre .	1.040	809	231	50.903
Décembre .	1.301	1.296	5	52.354 ²
1956 Janvier ...	1.641	839	802	53.156
Février ...	1.033	724	309	53.465
Mars	1.118	1.030	88	53.553
Avril	1.171	1.007	164	53.717
Mai	1.180	1.070	110	53.827
Juin	1.270	1.190	80	53.907
Juillet ... p	1.442	1.040	402	54.309
Août ... p	1.208	972	236	54.545
Sept. ... p	1.107	987	120	54.665
Oct. ... p	1.260	1.053	207	54.872
Nov. ... p	832	1.180	-348	54.524

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés
à la Caisse de Retraite *

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1948		Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1955 Moy. mens.	4,9	1,5	11,0	26,2	43,6
1954 Décembre .	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier ...	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5
Février ...	4,9	1,6	10,8	25,3	42,6
Mars	6,5	1,6	11,9	26,4	46,4
Avril ...	5,0	1,7	11,0	26,8	44,5
Mai	5,6	1,6	11,4	25,1	43,7
Juin	6,0	1,3	10,6	26,0	43,9
Juillet ...	5,2	1,4	10,4	26,0	43,0
Août	3,6	1,6	10,4	25,8	41,4
Septembre .	3,0	1,7	11,2	26,3	42,2
Octobre ...	4,6	1,3	10,2	27,3	43,4
Novembre .	4,5	1,0	9,9	25,9	41,3
Décembre .	4,8	0,9	11,1	28,5	45,3
1956 Janvier ...	4,6	0,6	10,5	25,9	41,6
Février ...	2,7	0,4	10,5	25,9	39,5

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 219,3 millions de francs en 1954 et 221,3 millions de francs en 1955. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1954 et 1955 respectivement à 1.239 millions et 1.261 millions de francs.

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1954 : 6.541.547 et au 31 décembre 1955 : 6.557.757.

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233

32

Périodes	Indice général *	Indices par industries																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques briqueteries	Industries verrières	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble				Lin, coton chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer 1		Ensemble 1
a) Indice des salaires horaires moyens																								
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1953 Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459	467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464	469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469	478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478	479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486	486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477	480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	507	531	507	509	529	510	512	468	497	489	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	508	518	496	510	522	512	512	468	491	491	532	513	523	504	486	468	432	535	508	487	467	465	465	556
Juin	514	528	494	518	535	520	521	471	495	499	541	519	530	511	491	469	431	535	505	494	498	461	468	566
Septembre ²	513																							
Décembre	522																							
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																								
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1953 Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449	449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457	453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458	458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468	463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469	467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469	467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	488	467	463	464	492	488	479	426	469	474	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	490	469	464	464	488	488	479	423	469	474	509	546	528	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	560
Juin	496	470	465	468	489	492	483	424	474	482	516	557	537	505	442	465	432	527	522	458	431	—	—	562
Septembre ²	496																							
Décembre	504																							
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																								
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1953 Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427	432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432	435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432	442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444	446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444	448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444	449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	489	460	481	483	523	496	495	500	466	449	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	493	462	484	483	518	498	495	500	469	452	521	527	524	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	505
Juin	497	462	487	483	516	501	496	500	471	459	518	540	529	507	478	435	441	472	504	517	479	—	—	505
Septembre ²	498																							
Décembre	507																							

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages et les industries chimiques.

1 Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

2 Etant donné que l'Institut National de Statistique élabore un indice des salaires pour certains secteurs, la présente publication est dorénavant limitée à la communication des indices généraux.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1955 Moyenne	38	2,4	133,2	1,5	7,6	182,9	83,9	2,9	3,9	189,7	228,6	210,2	56,0	399,9	284,5
1955 Septembre	38	2,3	128,5	1,3	4,8	178,3	78,8	3,1	4,2	185,1	216,3	209,1	56,8	394,2	273,0
Octobre	38	2,3	144,3	1,5	9,3	190,9	85,0	3,2	4,1	198,0	242,7	217,7	58,9	415,7	301,6
Novembre	38	2,1	121,2	1,2	6,7	179,8	84,8	2,8	3,6	186,0	216,4	208,4	53,9	394,3	270,2
Décembre	38	2,4	146,3	1,7	7,9	206,6	96,5	3,1	4,2	213,8	254,9	234,9	65,5	448,7	320,5
1956 Janvier	38	2,3	142,3	1,7	4,7	197,9	93,2	3,0	4,4	204,8	254,7	215,5	62,3	420,3	317,0
Février	38	2,3	114,6	1,3	5,7	184,1	80,7	2,9	3,7	190,6	204,7	204,3	54,4	395,0	259,0
Mars	38	2,3	130,2	1,5	8,6	190,8	84,5	3,3	4,5	197,9	227,8	211,8	60,9	409,7	288,7
Avril	38	2,3	112,2	1,5	8,7	209,5	92,7	3,0	4,9	216,3	218,5	225,6	62,1	441,9	280,6
Mai	38	2,1	116,1	1,6	6,2	208,0	88,9	2,9	4,6	214,6	215,8	220,4	64,6	435,0	280,3
Juin	38	2,3	117,7	1,9	11,5	221,0	101,4	3,4	6,3	228,6	236,9	227,5	60,1	456,1	297,0
Juillet	38	2,2	115,5	2,0	9,2	211,2	103,4	3,1	6,9	218,5	235,0	219,2	57,7	437,8	292,7
Août	38	2,3	112,0	1,6	8,1	200,1	93,7	3,1	5,2	207,1	219,0	215,4	60,3	422,4	279,3
Septembre	38	2,4	119,8	1,5	9,1	190,6	90,4	3,7	9,0	198,2	228,3	207,0	58,0	405,2	286,3
Octobre	38	2,4	148,5	1,6	11,6	231,9	98,3	3,4	5,2	239,3	263,6	249,3	69,3	488,6	332,9
Novembre	38	2,1	150,7	1,6	16,2	211,5	99,2	3,5	6,9	218,7	273,0	231,8	74,5	450,6	347,6

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en *call money*.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers * (journalière)	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1954 Moyenne	678 ¹	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1955 Moyenne	703 ¹	28,3	20,8	30,5	76,2	30,3	76,2	213,3	91	3,84
1955 Septembre ...	684	27,5	20,4	29,2	72,5	27,9	72,5	202,2	91	3,64
Octobre	690	27,9	21,0	30,5	77,8	31,4	77,8	217,4	91	3,90
Novembre ...	696	27,5	21,0	30,2	76,8	30,4	76,8	214,2	92	4,21
Décembre	703	28,0	21,2	34,6	82,6	29,5	82,6	229,4	92	3,84
1956 Janvier	711	32,0	22,1	34,5	90,9	38,2	90,9	254,5	92	4,00
Février	717	28,9	21,8	29,5	75,7	30,0	75,7	210,8	92	3,78
Mars	718	28,5	21,7	31,9	79,3	30,7	79,3	221,2	91	3,69
Avril	720	29,5	22,6	31,3	77,8	31,9	77,8	218,8	91	4,00
Mai	723	30,2	22,7	31,1	77,3	30,3	77,3	215,9	92	3,83
Juin	725	30,7	22,9	33,4	83,2	32,0	83,2	231,8	91	3,73
Juillet	727	32,8	23,1	36,8	89,9	38,2	89,9	254,9	91	4,02
Août	730	29,6	22,4	32,5	80,6	33,2	80,6	226,9	91	3,81
Septembre ...	734	28,8	21,8	30,0	76,2	29,4	76,2	211,8	92	3,77
Octobre	737	29,1	21,9	32,6	84,2	33,9	84,2	234,9	91	3,85
Novembre ...	740	28,4	21,8	32,9	83,0	32,4	83,0	231,3	92	4,17

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
Nombre de produits ...	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1954 Moyenne	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1955 Moyenne	419	378	429	343	433	551	458	283	432	446	317	337	270	324
1955 Août	419	388	417	339	433	551	458	285	430	447	316	340	260	321
Septembre	420	390	423	344	432	552	458	285	427	447	317	340	261	321
Octobre	420	392	434	345	433	552	458	285	428	448	319	340	269	320
Novembre	420	382	429	349	434	552	459	285	434	447	320	340	270	328
Décembre	423	374	440	364	439	552	459	285	452	447	321	342	271	330
1956 Janvier	426	379	442	374	445	552	459	295	464	448	321	342	272	328
Février	430	402	446	386	447	552	459	299	470	448	324	343	278	329
Mars	429	386	449	392	446	552	467	294	465	448	324	343	278	331
Avril	429	388	454	401	443	552	467	288	459	448	323	342	275	332
Mai	427	380	452	403	447	556	485	288	454	450	322	340	277	327
Juin	426	378	447	384	448	556	485	288	455	455	318	340	265	323
Juillet	426	400	423	381	450	556	485	292	461	457	316	340	259	322
Août	427	403	424	371	451	556	485	288	466	457	316	340	259	323
Septembre	428	393	437	369	451	556	488	288	466	458	316	340	261	322
Octobre	431	390	445	370	469	612	518	292	472	459	318	340	266	322

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
Nombre de produits ...	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1954 Moyenne	233	629	465	379	436	325	433	347	252	464	427	471	392	450
1955 Moyenne	386	677	489	375	405	317	485	421	244	471	460	524	408	505
1955 Août	469	680	487	373	402	320	486	395	242	470	464	528	411	514
Septembre	489	678	488	368	391	315	434	378	243	473	467	530	411	530
Octobre	421	669	497	363	385	313	479	361	242	473	467	530	415	521
Novembre	430	668	500	362	384	310	472	381	240	473	472	536	417	533
Décembre	433	668	500	359	390	299	472	384	236	473	481	551	417	563
1956 Janvier	380	668	508	363	393	302	482	387	236	476	484	560	419	556
Février	341	669	509	368	394	302	483	428	239	477	486	561	419	567
Mars	323	679	507	366	391	304	476	430	236	477	487	561	422	561
Avril	309	685	507	366	392	304	476	426	236	478	487	562	426	550
Mai	273	678	496	365	401	301	468	423	235	478	486	564	427	527
Juin	300	678	496	366	419	303	452	423	235	478	484	563	428	516
Juillet	323	678	496	364	422	294	457	414	236	478	484	564	427	513
Août	333	678	496	364	422	298	443	437	236	478	489	564	433	525
Septembre	316	669	496	367	436	295	445	452	235	478	492	572	434	528
Octobre	337	669	496	364	436	284	443	455	237	479	495	583	436	517

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)		Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Allemagne occidentale (Statistisches Bundesamt)
					Matières de base 1	Produits manufacturés 2			
1954 Moyenne	99	100	98	101	98	100	100	101	100
1955 Moyenne	101	101	98	102	105	104	104	101	103
1955 Août	101	105	98	102	107	104	104	101	103
Septembre	101	101	99	102	107	105	105	101	103
Octobre	101	101	99	102	105	105	105	101	104
Novembre	101	101	99	102	105	105	107	101	105
Décembre	102	101	100	102	107	106	107	101	105
1956 Janvier	103	102	100	103	106	106	108	101	104
Février	104	102	103	104	106	107	109	102	106
Mars	103	102	101	104	107	108	109	102	106
Avril	103	103	102	106	106	108	110	102	106
Mai	103	104	103	104	107	108	109	104	106
Juin	103	104	102	104	106	108	110	104	105
Juillet	103	104	101	103	106	108	109	103	104
Août	103	104	103	104	107	109	109	104	105
Septembre	103	105	102	104	108	p109	108	104	p105
Octobre	104	105	p102	105	p107	p109	104	104	p106

1 Matières de base (à l'exclusion de combustibles) utilisées dans les industries manufacturières non alimentaires.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
1954 Moyenne	100,3	102,7	99,2	100,0
1955 Moyenne	100,8	101,6	99,2	101,0
1955 Septembre	101,8	102,8	99,9	101,2
Octobre	101,8	102,8	99,8	101,3
Novembre	102,1	103,0	99,9	102,6
Décembre	102,2	103,1	100,0	102,7
1956 Janvier	102,2	103,0	100,1	103,0
Février	102,4	103,2	100,3	103,2
Mars	102,9	104,0	100,5	103,4
Avril	102,9	103,6	100,8	103,8
Mai	103,3	104,0	101,1	104,3
Juin	103,58	104,2	101,5	104,6
Juillet	103,72	103,9	101,9	105,9
Août	103,84	104,0	102,0	106,6
Septembre	104,13	104,4	102,2	107,1
Octobre	104,61	105,0	102,5	107,5
Novembre	104,77	105,2	102,4	107,9

PRODUCTION

I. — COMBUSTIBLES ET PRODUITS METALLURGIQUES

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1954 Moyenne	91	126	356	300	596	414	771	2.437	24,0	2.815
1955 Moyenne	87	120	344	306	602	401	845	2.498	24,6	371
1955 Septembre	86	119	360	325	626	417	861	2.590	25,7	721
Octobre	89	121	373	346	649	426	897	2.691	25,8	593
Novembre	93	126	351	321	625	410	857	2.564	23,8	497
Décembre	94	127	383	351	703	435	914	2.786	25,5	371
1956 Janvier	95	127	358	320	632	418	880	2.608	23,9	281
Février	92	123	319	282	554	372	863	2.390	23,0	449
Mars	94	126	383	351	668	450	998	2.850	26,1	377
Avril	92	125	344	324	620	391	864	2.543	23,1	316
Mai	91	124	345	329	636	403	872	2.585	23,7	301
Juin	90	123	380	310	594	404	901	2.589	23,7	275
Juillet	84	116	252	224	452	286	828	2.042	20,1	240
Août	83	114	265	249	520	314	838	2.186	22,2	228
Septembre	82	114	305	275	527	341	778	2.226	22,7	218
Octobre	p		368	328	614	407	924	2.641		231
Novembre	p		363	312	584	372	901	2.532		235

¹ Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	mise en œuvre (milliers de kilolitres)		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1954 Moyenne	512	4.592	115	560	365	47	385	413	302
1955 Moyenne	550	4.328	129	571	453	50	449	492	366
1955 Août	570	4.386	116	538	520	50	440	481	359
Septembre	541	4.364	135	574	533	51	460	512	395
Octobre	457	4.110	152	590	473	48	441	501	393
Novembre	562	4.383	150	608	498	51	459	500	371
Décembre	600	4.409	166	579	487	51	490	542	416
1956 Janvier	600	4.444	156	609	536	51	489	542	416
Février	561	4.451	119	600	502	51	442	493	379
Mars	609	4.528	164	592	547	51	498	560	429
Avril	590	4.542	155	604	594	51	474	524	390
Mai	608	4.628	157	595	622	50	476	519	380
Juin	594	4.642	155	580	593	51	493	561	422
Juillet	605	4.667	120	584	552	49	451	463	320
Août	620	4.635	142	578	562	p 50	483	542	396
Septembre	609	4.717	147	572	352		p 479	p 525	p 405
Octobre					559		p 511	p 575	

II. — PRODUITS TEXTILES

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1955 Moyenne .	731	6.337	193	7.378	511	1.996	1.474	2.655	592	3.513	6.176	2.371	586
1955 Juillet	514	5.179	192	4.077	341	1.078	r 1.147	1.988	482	3.187	4.798	1.891	402
Août	555	5.847	205	6.896	423	2.155	1.418	2.723	423	3.192	5.396	2.217	520
Septembre .	676	6.762	159	8.602	512	2.216	1.561	2.653	504	3.889	6.370	2.555	631
Octobre ...	788	6.855	181	7.444	571	2.304	1.657	2.721	600	3.570	6.695	2.619	659
Novembre .	733	6.681	155	7.334	534	2.332	1.566	2.738	645	3.882	6.557	2.561	659
Décembre .	757	7.435	182	8.668	610	2.456	1.632	2.782	679	4.021	6.953	2.563	722
1956 Janvier ...	844	7.002	220	7.702	566	2.246	1.521	2.753	618	3.496	6.570	2.530	662
Février ...	721	6.884	205	7.478	483	2.253	1.449	2.617	609	3.316	6.036	2.468	615
Mars	784	8.091	193	8.630	467	2.265	1.653	2.896	656	3.301	6.890	2.654	762
Avril	742	6.506	200	7.023	450	2.056	1.421	2.708	582	3.150	5.997	2.441	670
Mai	648	6.093	158	7.476	472	2.130	1.517	2.807	548	3.349	5.985	2.454	615
Juin	787	6.102	227	7.632	485	2.184	1.683	2.645	602	3.386	6.496	2.749	693
Juillet ...	585	4.837	121	4.480	363	1.659	1.257	1.927	492	2.634	5.259	2.420	528
Août	655	5.740	113	8.402	389	2.007	1.570	2.722	510	2.618	6.170	2.338	597
Septembre .	784	6.090	142	7.703	472	2.262	1.531		619	3.252	6.821	2.676	690

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

r Chiffres rectifiés.

III. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raff.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								(milliers de tonnes)
1936-1938 Moy. .	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1954 Moyenne .	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5		26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1955 Moyenne .	391	151	148	17,4	16,3	10,9	22,8	4,0	190	12,7		30,2	15,2	267	21,3	13,2	21,5	4.473	3,8	35,9
1955 Août	449	149	203	19,6	18,3	7,6	20,8	3,7	245	14,5		—	12,7	46	23,7	14,6	14,7	3.575	3,7	30,2
Septembre .	493	163	185	16,6	15,4	13,1	23,9	4,3	257	14,6		0,2	13,2	18	21,9	14,2	28,1	3.525	3,6	32,4
Octobre ...	466	153	190	—	—	7,9	23,9	4,2	244	15,6		123,9	24,1	106	20,4	11,9	20,1	4.927	3,7	40,0
Novembre .	403	150	126	17,0	15,8	17,5	21,9	4,1	204	12,6		181,1	28,4	234	24,6	12,2	20,8	4.750	3,8	38,0
Décembre .	373	163	125	20,9	19,3	22,1	24,8	4,4	170	11,3		50,0	14,8	267	22,7	13,2	31,4	5.071	2,9	36,2
1956 Janvier ...	283	149	97	20,8	19,8	19,5	24,8	4,2	128	10,6		—	12,4	243	18,7	10,9	15,6	5.142	3,3	40,0
Février ...	92	143	50	17,2	17,0	7,6	25,8	4,1	88	9,1		2,7	13,2	225	17,1	9,3	18,7	4.726	4,5	34,9
Mars	322	158	141	21,0	20,4	21,8	26,2	4,8	105	10,3		1,0	16,2	200	21,5	14,2	34,4	5.460	5,2	45,9
Avril	427	149	160	20,4	19,8	18,6	21,3	4,3	142	10,9		2,7	13,2	174	17,0	14,3	13,1	4.932	4,0	36,3
Mai	442	152	203	20,8	20,0	12,4	22,8	4,0	218	12,1		1,8	12,7	151	20,2	15,0	14,7	4.944	3,7	36,6
Juin	480	162	203	19,7	19,1	4,5	24,6	4,8	217	8,0		0,1	11,2	120	22,1	15,7	29,4	4.977	2,7	32,2
Juillet	486	140	229	19,9	19,1	2,2	19,2	2,9	219	9,1		—	12,0	90	23,2	13,9	23,5	4.127	3,3	30,4
Août	479	151	225	19,9	18,3	9,7	22,5	4,1	216	9,1		—	13,2	57	23,8	14,6	13,2	4.343	3,3	29,1
Septembre .	458	p161	p237	19,5	18,8	14,6	p23,4	p4,6	p210	p10,4		0,2	13,9	20	24,9	12,5	29,6	4.093	3,6	32,8
Octobre ...	p455											100,3	25,3	82	23,2	11,8	24,6			

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenbergh; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels 2	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1955 Moyenne	33,1	464	436	933	21,7	10,7	944
1955 Juillet	20,9	391	386	798	22,0	10,0	810
Août	28,3	450	420	899	22,7	13,0	908
Septembre	29,8	476	425	931	18,1	6,0	943
Octobre	29,7	480	453	962	12,3	26,6	948
Novembre	29,9	513	471	1.014	12,6	25,8	1.001
Décembre	39,5	559	494	1.093	17,0	24,9	1.085
1956 Janvier	45,5	537	458	1.041	24,4	20,6	1.044
Février	40,9	521	442	1.003	20,7	22,8	1.001
Mars	38,8	529	474	1.041	20,5	33,4	1.028
Avril	33,3	489	435	957	20,0	28,2	949
Mai	29,6	467	425	922	29,3	9,8	941
Juin	33,2	462	417	912	41,4	5,2	948
Juillet	23,0	423	387	833	32,5	6,1	859
Août	30,3	470	421	921	33,5	8,6	946
Septembre	32,9	487	414	934	37,9	6,0	966

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1954 et 1955 : 218.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

2 Jusqu'en décembre 1955 : production brute.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations	Exportations	Solde importation exportation	Total de gaz disponible en Belgique
	des usines à gaz	des cokeries		des charbon- nages	total				
		total	dont production destinée aux fournitures industrielles directes						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (1) + (2) + (4)	(6)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9) = (5) + (8)	
1954 Moyenne	1,10	152,45	83,74	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1955 Moyenne	0,62	158,71	91,74	12,77	172	0,31	3,94	-3,63	168
1955 Juillet	0,55	150,63	88,39	9,73	161	0,19	3,99	-3,80	157
Août	0,43	158,15	95,36	10,48	169	0,43	2,51	-2,08	167
Septembre	0,40	155,69	90,85	12,60	169	0,38	4,31	-3,93	165
Octobre	0,36	125,83	65,74	17,64	144	0,75	4,15	-3,40	141
Novembre	0,32	158,41	98,17	15,49	174	0,41	4,62	-4,21	170
Décembre	0,26	172,86	101,88	16,43	190	0,43	5,19	-4,76	185
1956 Janvier	0,27	178,09	103,73	18,28	197	0,44	5,70	-5,26	191
Février	1,37	176,70	92,01	19,65	198	0,62	6,53	-5,91	192
Mars	0,29	177,32	101,52	16,69	194	0,41	6,47	-6,06	188
Avril	0,27	165,79	97,96	16,69	183	0,39	5,70	-5,31	177
Mai	0,31	169,66	99,78	14,38	184	0,41	5,85	-5,44	179
Juin	0,30	168,10	99,45	13,16	182	0,39	5,79	-5,40	176
Juillet	0,32	157,11	92,09	13,25	171	0,19	5,59	-5,40	165
Août	0,32	168,25	98,25	11,59	180	0,40	3,09	-2,69	177
Septembre	0,30	168,80	97,06	11,74	181	0,42	5,59	-5,17	176

1 La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (3) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) La production de gaz renseignée à la colonne (4) comprend le gaz de charbonnage réformé livré tel quel et le gaz de charbonnage réformé auxquels sont mélangés éventuellement des gaz de pétrole liquéfiés, réformés ou non.

d) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

e) Le nombre total de cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1955 et 1956) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements ¹		Ameublement ¹		Art. de ménage et divers ¹		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Octobre	602	639	574	629	701	794	427	445	244	244	650	696	595	674
Novembre	572	566	544	583	995	1.124	433	429	226	224	638	670	515	564
Décembre	629	662	605	637	1.160	1.290	505	525	256	256	781	828	633	603
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956
Janvier	421	593	543	581	616	688	431	446	223	225	674	706	716	707
Février	366	377	550	520	604	609	423	456	220	235	647	744	527	589
Mars	460	601	626	700	661	837	446	488	247	258	698	755	574	686
Avril	565	528	636	643	742	765	445	425	241	230	664	665	582	567
Mai	518	608	624	668	718	835	424	465	234	233	659	703	521	587
Juin	551	583	575	689	716	882	430	464	241	248	658	720	475	529
Juillet	586	647	572	605	813	912	444	459	231	227	671	690	440	481
Août	572	444	514	587	753	883	422	474	231	241	662	741	425	498
Septembre	491	494	667	660	771	831	446	495	235	235	672	737	591	566
Octobre	639		629	665	794	854	445	478	244		696		674	

* Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 562.

¹ Indices rectifiés.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Indice général	Grands magasins à rayons multiples																				
		Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.			
		Périsable	Non périsable	Restaurant	Total	Amalgams	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électro	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, Jouets, sports, voyage
1955 Octobre ...	120	126	113	123	121	108	168	147	126	131	106	108	107	114	182	125	109	111	103	105	107	84
1955 Novembre .	131	120	129	126	123	99	131	106	126	119	102	100	101	99	160	109	120	256	139	156	106	378
1955 Décembre .	158	158	186	147	166	91	139	119	165	146	108	115	111	140	206	151	248	264	219	225	161	226
1956 Janvier ...	107	123	111	119	119	98	90	85	135	107	133	89	113	99	140	106	114	97	105	104	99	38
1956 Février ...	96	138	127	97	130	79	61	55	89	77	87	93	90	91	136	99	100	90	85	85	89	31
1956 Mars	132	158	157	136	155	139	148	131	131	128	132	126	129	127	144	130	126	122	108	110	123	66
1956 Avril	110	124	114	128	121	114	136	107	108	108	113	110	112	112	143	117	101	95	97	97	107	60
1956 Mai	119	119	116	118	118	119	158	134	139	129	111	130	120	117	161	125	105	86	92	91	113	84
1956 Juin	120	128	118	123	124	101	145	105	145	120	114	125	119	122	163	129	126	97	89	90	120	95
1956 Juillet	121	103	104	129	106	101	160	130	172	135	115	120	117	119	160	126	121	111	88	92	129	122
1956 Août	111	115	118	125	117	73	102	88	109	95	106	110	108	124	149	128	121	106	180	169	121	77
1956 Septembre .	113	121	126	115	122	92	104	99	102	98	117	126	121	117	196	131	116	96	190	176	107	49
1956 Octobre ...	128	134	128	138	132	110	173	145	135	136	112	128	115	121	223	139	123	109	109	109	110	75

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1955 Octobre	140	144	87	121	108	122	131	139	106	100	126	77	109	119	102	100	108
1955 Novembre	110	83	66	112	99	115	117	151	100	97	119	102	105	103	101	p 78	108
1955 Décembre	114	86	110	133	115	143	127	103	112	132	133	156	123	114	126	p104	125
1956 Janvier	107	78	98	120	99	129	111	131	93	101	68	108	92	118	92	p 75	p106
1956 Février	64	39	48	122	103	127	115	92	94	92	53	111	78	151	74	p 70	p117
1956 Mars	164	122	107	126	114	131	136	146	122	106	78	141	105	102	109	p 85	p122
1956 Avril	151	120	96	111	101	116	114	160	98	102	77	116	110	89	84	p 98	p110
1956 Mai	144	116	100	117	102	122	119	123	109	90	89	138	117	108	110	p134	p128
1956 Juin	124	88	103	125	109	126	103	108	105	99	123	116	107	191	104	p 99	p121
1956 Juillet	120	94	126	113	99	118	88	198	97	105	153	139	122	112	p132	p119	p117
1956 Août	80	58	58	120	106	127	91	117	103	105	146	119	109	144	p 76	p 76	p186
1956 Septembre	100	83	77	123	103	128	106	196	101	99	230	101	114	132	p 87	p103	
1956 Octobre	150	146	103												p107	p102	

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1954 Moyenne .	12,3	42,4	688	819
1955 Moyenne .	13,1	44,7	720	788
1955 Novembre .	16,4	52,8	702	746
1955 Décembre .	13,9	50,0	712	798
1956 Janvier ...	12,2	55,5	947	980
1956 Février ...	10,2	31,4	348	471
1956 Mars	9,6	31,2	626	678
1956 Avril	12,7	48,2	851	781
1956 Mai	12,4	41,5	748	796
1956 Juin	14,4	53,6	722	800
1956 Juillet	12,4	46,4	830	798
1956 Août	15,3	50,2	773	756
1956 Septembre .	17,1	56,1	772	766
1956 Octobre ...	22,1	55,7	769	798
1956 Novembre .	17,3	47,5	865	757

III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1954 Moyenne .	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1955 Moyenne .	21,0	3,7	10,9	31,3	5,6
1955 Octobre ...	21,7	3,9	9,3	32,9	9,5
1955 Novembre .	23,2	4,3	9,5	34,0	13,1
1955 Décembre .	19,5	4,2	8,2	31,1	9,5
1956 Janvier ...	20,5	4,2	8,5	33,7	9,1
1956 Février ...	20,2	3,8	10,1	34,7	8,6
1956 Mars	18,3	3,8	10,9	31,1	3,5
1956 Avril	19,4	3,6	10,9	33,0	2,4
1956 Mai	20,0	3,5	12,1	36,0	2,4
1956 Juin	16,7	3,2	9,3	32,0	1,8
1956 Juillet	16,6	3,4	8,6	31,0	1,5
1956 Août	20,1	3,6	10,1	35,2	1,9
1956 Septembre .	17,7	3,4	8,1	31,0	2,8
1956 Octobre ...	22,1	3,8	9,8	41,1	8,5

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1954 Moyenne	291	557	107	955	956	— 1	100
1955 Moyenne	319	604	111	1.034	996	38	96
1955 Juin	321	611	108	1.040	985	55	95
Juillet	400	527	124	1.051	997	54	95
Août	369	597	109	1.075	1.011	64	94
Septembre	331	625	108	1.064	1.006	58	94
Octobre	307	648	113	1.068	1.009	59	94
Novembre	284	657	109	1.050	986	64	94
Décembre	313	629	118	1.060	978	82	92
1956 Janvier p	325	584	140	1.049	1.015	34	97
Février p	271	566	126	963	1.022	— 59	106
Mars p	308	706	137	1.151	1.035	116	90
Avril p	328	624	129	1.081	982	99	91
Mai p	326	624	128	1.078	1.017	61	94
Juin p	320	650	153	1.123	1.035	88	92
Juillet p	406	571	135	1.112	1.020	92	92
Août p	385	603	132	1.120	1.100	20	98

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie ¹

c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service inter-national	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	595	6.169	186	154	88	428
1954 Moyenne	264	97	58	322	18,9	630	5.104	162	218	90	470
1955 Moyenne	279	100	67	346	19,4	654	5.745	175	261	111	547
1955 Août	288	97	65	353	17,9	681	5.814	183	257	108	548
Septembre	300	98	68	368	19,8	659	5.935	193	262	101	555
Octobre	302	95	69	371	19,8	647	6.210	197	268	106	571
Novembre	297	97	71	368	20,6	670	6.224	197	268	129	594
Décembre	298	106	76	374	21,0	683	6.276	184	286	146	617
1956 Janvier p	263	99	64	327	20,4	660	5.592	162	261	118	541
Février p	225	81	63	288	19,2	596	4.799	143	235	138	516
Mars p	305	108	78	383	21,2	685	6.463	201	295	153	649
Avril p	277	96	64	341	21,0	692	5.851	185	257	109	551
Mai p	284	96	63	347	20,6	721	5.772	186	244	117	547
Juin p	301	96	71	372	19,5	697	6.267	203	277	127	607
Juillet p	258	80	63	321	18,8	747	5.331	169	260	117	546
Août p	272	84	63	335	18,9	718	5.773	177	264	124	565
Septembre	274	83	65	339			5.647				549
Octobre	316	102	72	388			6.655				640

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1954 Moyenne	470	5.103	194	2.239	794	681	894	27	254	20
1955 Moyenne	547	5.745	185	2.504	946	792	1.011	27	259	21
1955 Mai	527	5.486	110	2.346	956	753	1.048	18	236	19
Juin	549	5.857	106	2.521	962	779	1.206	18	245	20
Juillet	484	4.953	88	2.084	924	601	1.004	15	218	19
Août	548	5.814	83	2.509	976	767	1.154	43	264	18
Septembre ...	555	5.935	94	2.499	961	767	1.232	81	281	20
Octobre	571	6.210	450	2.412	983	833	1.267	19	224	22
Novembre ...	594	6.224	569	2.405	957	861	1.070	22	316	24
Décembre ...	617	6.276	257	2.650	1.034	951	1.009	23	330	22
1956 Janvier	541	5.592	108	2.474	961	861	796	19	304	69
Février	516	4.799	114	2.056	798	897	488	23	348	75
Mars	649	6.463	180	2.741	1.063	1.040	1.004	27	338	70
Avril	551	5.851	122	2.418	1.007	878	1.092	24	242	68
Mai	547	5.772	114	2.402	898	880	1.131	26	256	65
Juin	607	6.267	92	2.445	1.036	1.012	1.247	22	342	71
Juillet	546	5.331	81	2.074	919	768	1.133	16	272	68

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1954 Moyenne	2.867	100	1.546	171	268	636	8	135	3	1.423
1955 Moyenne	3.028	95	1.625	180	307	688	8	122	3	1.201
1955 Juin	3.135	26	1.587	197	312	871	2	137	3	929
Juillet	2.515	29	1.264	180	236	696	1	105	2	781
Août	3.078	27	1.580	190	311	827	23	117	3	957
Septembre ...	3.194	33	1.621	183	327	844	52	131	3	1.021
Octobre	3.399	330	1.594	191	325	867	3	87	2	2.744
Novembre ...	3.371	419	1.629	190	299	710	1	120	3	2.453
Décembre ...	3.206	131	1.771	198	341	629	2	133	1	1.552
1956 Janvier	2.866	28	1.669	156	338	530	1	128	16	690
Février	2.229	31	1.405	111	297	256	1	115	13	368
Mars	3.300	39	1.864	170	369	676	2	164	16	795
Avril	3.140	30	1.671	193	324	771	1	131	19	818
Mai	3.142	24	1.656	181	322	807	1	134	17	790
Juin	3.319	28	1.671	186	333	872	1	162	16	906
Juillet	2.690	29	1.352	169	272	715	1	135	17	778
Août	2.979	30	1.488	183	312	810	5	137	14	792

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.
* Le chiffre pour septembre s'élève à 768.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
				chargés	sur lest							
1954 Moyenne	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1955 Moyenne	1.144	2.830	1.439	979	163	1.234	3.632	1.636	697	3.640	1.643	934
1955 Novembre	1.263	3.144	1.593	1.091	185	1.036	3.749	1.688	654	3.775	1.703	993
Décembre ...	1.257	3.165	1.644	1.081	187	1.782	3.744	1.676	617	3.941	1.786	1.109
1956 Janvier	1.243	2.983	1.414	1.057	171	1.321	3.845	1.775	759	3.771	1.696	1.049
Février	1.169	2.943	1.671	967	169	1.426	1.809	822	244	1.723	800	541
Mars	1.392	3.192	1.958	1.209	240	1.262	4.000	1.804	695	4.254	1.941	1.270
Avril	1.309	3.150	1.651	1.100	182	1.305	4.043	1.909	790	3.975	1.879	1.163
Mai	1.281	3.091	1.678	1.117	180	1.284	4.202	1.923	781	3.998	1.816	1.123
Juin	1.343	3.245	1.912	1.149	197	1.504	4.253	1.920	734	4.078	1.856	1.166
Juillet	1.331	3.302	2.031	1.010	353	1.066	4.324	1.990	781	4.238	1.943	1.319
Août	1.308	3.402	2.205	1.076	231	1.468	4.371	2.044	744	4.384	2.076	1.424
Septembre ...	1.259	3.013		1.025	216		4.292	1.966	765	4.298	1.977	1.348
Octobre	1.327	3.342		1.120	223		4.621	2.097	840	4.377	1.996	1.344
Novembre	1.261	3.097		1.050	204							

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
1954 Moyenne	146	119	113	144	115	85	133	62
1955 Moyenne	184	154	155	182	152	118	144	155
1955 Octobre	166	144	189	165	151	88	185	212
Novembre	153	129	175	149	127	64	129	131
Décembre	216	180	162	208	166	106	112	97
1956 Janvier	208	183	175	203	170	91	101	87
Février	177	154	134	184	166	103	53	65
Mars	205	182	221	198	189	89	103	63
Avril	183	146	186	188	134	72	159	119
Mai	200	178	180	203	183	102	157	95
Juin	191	183	201	186	178	97	163	108
Juillet	201	175	234	197	187	80	164	96
Août	197	193	262	191	178	59	178	91
Septembre	199	189		201	203			
Octobre	209	211		217	209			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés															
	Trafic intérieur					Trafic international					Trafic international et intérieur					
	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.					
1954 Moyenne .	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0	
1955 Moyenne .	7.161	3.845	3.379	698	15.083	1.881	1.370	1.319	167	4.737	184,8	92,1	84,8	23,1	384,8	
1955 Juin	7.200	4.534	3.928	768	16.430	1.869	1.629	1.524	182	5.204	186,4	111,4	93,3	25,3	416,4	
Juillet	6.870	4.224	3.672	824	15.590	1.738	1.459	1.428	197	4.822	171,3	104,6	91,1	27,3	394,3	
Août	7.583	4.285	3.811	732	16.411	1.929	1.434	1.496	180	5.039	191,6	94,4	94,9	24,4	405,3	
Septembre .	8.024	4.013	3.723	738	16.498	2.111	1.377	1.409	177	5.074	197,5	93,4	89,8	24,9	405,6	
Octobre ...	8.187	4.216	3.583	742	16.728	2.129	1.507	1.398	182	5.216	206,3	100,6	89,9	26,0	422,8	
Novembre .	7.394	3.728	3.118	747	14.987	1.934	1.322	1.130	180	4.566	180,5	91,8	70,9	25,7	368,9	
Décembre .	7.661	3.484	3.078	875	15.098	2.038	1.261	1.167	204	4.670	193,9	83,9	79,0	28,4	385,2	
1956 Janvier ...	6.839	3.120	3.054	626	13.639	1.886	1.145	1.157	150	4.338	186,8	71,6	74,8	22,0	355,2	
Février ...	2.701	1.140	1.069	217	5.127	716	457	442	51	1.666	51,8	22,0	24,8	7,7	106,3	
Mars	7.186	3.448	3.055	702	14.391	1.978	1.251	1.191	167	4.587	197,5	77,4	76,3	23,1	374,3	
Avril	7.585	3.934	3.628	728	15.875	1.976	1.389	1.371	171	4.907	196,2	98,7	90,7	24,0	409,6	
Mai	7.955	4.297	3.589	727	16.568	2.107	1.572	1.345	170	5.195	201,3	105,4	92,0	23,8	422,5	
Juin	8.152	4.181	3.824	652	16.809	2.054	1.581	1.414	158	5.207	195,5	103,1	94,5	21,9	415,0	

COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimentaires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1954 Moyenne	1.709	176	2.441	1.065	122	556	2.269	1.712	476	98	10.624	2.881		
1955 Moyenne	1.589	177	2.725	1.208	164	645	2.796	1.918	529	99	11.850	2.879		
1955 Octobre	1.919	181	2.805	1.257	150	715	3.524	1.782	624	97	13.054	2.858		
Novembre ...	1.764	198	2.974	1.262	110	746	2.834	1.772	548	107	12.315	2.847		
Décembre ...	1.708	227	3.057	1.362	114	744	3.021	2.336	537	127	13.233	3.091		
1956 Janvier	1.594	157	3.133	1.259	143	676	2.967	1.950	433	35	12.347	3.074		
Février	1.398	139	2.540	1.204	129	640	3.017	2.074	494	40	11.675	3.549		
Mars	1.877	184	2.946	1.537	240	770	3.014	2.635	671	63	13.937	3.155		
Avril	1.562	184	2.886	1.359	125	701	3.479	2.341	556	48	13.241	2.956		
Mai	1.799	194	2.966	1.441	142	710	3.456	2.374	578	39	13.699	3.024		
Juin	1.672	216	3.275	1.346	97	702	2.905	2.869	572	33	13.687	2.934		
Juillet	1.618	171	2.866	1.511	118	671	3.176	2.453	533	39	13.156	2.751		
Août	1.704	170	2.993	1.687	121	666	3.329	1.948	564	31	13.213	2.654		
Septembre . p											12.899	2.804		
Octobre p											15.112	2.862		
<i>Exportations.</i>														
1954 Moyenne	375	14	802	610	67	727	5.460	1.081	387	75	9.598	4.532	-1.026	90,3
1955 Moyenne	415	20	870	778	92	781	6.730	1.291	458	145	11.580	4.547	- 270	97,7
1955 Octobre	513	19	905	922	75	818	8.103	1.457	567	160	13.539	4.746	+ 485	103,7
Novembre ...	548	18	846	751	66	570	6.922	1.439	533	120	11.813	5.087	- 502	95,9
Décembre ...	634	20	1.014	892	87	1.124	8.525	1.333	605	190	14.424	4.671	+1.191	109,0
1956 Janvier	493	18	928	913	85	893	7.791	1.334	471	149	13.075	5.064	+ 728	105,9
Février	439	17	844	521	103	885	6.994	1.288	478	156	11.725	6.263	+ 50	100,5
Mars	524	30	882	730	119	863	7.883	1.587	557	155	13.330	6.098	- 607	95,6
Avril	600	21	850	927	130	818	7.845	1.637	553	152	13.593	4.988	+ 352	102,7
Mai	637	27	970	933	123	900	8.064	1.825	529	167	14.175	4.869	+ 476	103,5
Juin	511	30	949	949	65	911	8.253	1.478	556	171	13.873	4.717	+ 186	101,4
Juillet	399	29	793	786	71	802	7.059	1.558	516	135	12.148	4.773	-1.008	92,3
Août	452	29	697	888	68	851	6.864	1.537	571	174	12.131	4.511	1.082	91,8
Septembre ...	498	25	861	781	101	794	7.830	1.350	607	144	12.991	4.979	p+ 92	p100,7
Octobre p											14.236	5.675	- 876	94,2
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1954 Moyenne	298	9,3	1.986	1.102	10,2	112	129	33,5	4,8	1,8	3.687			
1955 Moyenne	256	9,8	2.273	1.245	13,4	123	153	35,4	5,2	1,9	4.116			
1955 Octobre	364	9,9	2.550	1.272	12,4	143	165	42,8	5,9	2,2	4.567			
Novembre ...	355	10,3	2.324	1.294	9,4	147	149	27,4	5,6	3,0	4.325			
Décembre ...	260	11,5	2.248	1.389	9,5	148	170	36,5	5,5	3,1	4.281			
1956 Janvier	245	9,3	2.108	1.296	11,5	141	165	33,8	4,5	1,8	4.016			
Février	206	6,9	1.634	1.149	10,8	122	123	31,4	4,6	2,1	3.290			
Mars	280	10,9	2.239	1.465	19,3	175	165	52,6	5,9	3,7	4.417			
Avril	228	10,6	2.462	1.370	9,9	169	170	51,2	5,4	2,7	4.479			
Mai	280	11,4	2.449	1.417	11,0	149	162	42,3	6,0	2,2	4.530			
Juin	249	12,2	2.708	1.333	7,2	139	159	50,0	6,2	1,6	4.665			
Juillet	245	62,1	2.644	1.483	9,2	124	160	47,4	5,8	1,9	4.783			
Août	269	9,5	2.785	1.582	9,3	123	159	33,8	5,9	1,6	4.978			
Septembre . p											4.601			
Octobre p											5.281			
<i>Exportations.</i>														
1954 Moyenne	51	0,8	341	687	5,0	279	684	26,6	4,4	38,9	2.118			
1955 Moyenne	71	1,8	408	853	6,6	306	811	29,6	5,0	54,6	2.547			
1955 Octobre	85	1,0	459	957	5,4	303	941	29,4	6,0	66,4	2.853			
Novembre ...	100	5,8	402	746	4,9	208	772	28,3	5,0	49,9	2.322			
Décembre ...	111	1,7	453	894	6,2	448	1.054	26,3	6,5	87,6	3.088			
1956 Janvier	83	1,4	380	857	5,9	341	815	24,7	5,3	68,8	2.582			
Février	64	2,5	230	466	7,1	336	661	26,7	5,1	74,0	1.872			
Mars	56	1,3	289	648	7,9	286	789	31,7	6,4	71,0	2.186			
Avril	89	1,8	531	827	8,4	317	848	36,7	6,3	59,9	2.725			
Mai	98	2,3	602	865	7,4	351	862	39,0	6,0	78,4	2.911			
Juin	63	2,7	580	823	4,6	398	952	30,9	5,9	81,2	2.941			
Juillet	45	2,2	572	666	4,7	334	829	35,8	4,7	51,9	2.545			
Août	51	4,6	538	758	4,5	353	853	39,2	5,6	82,0	2.689			
Septembre ...	63	2,0	604	647	7,1	332	865	23,7	5,6	59,8	2.609			
Octobre p											2.508			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1955 Novembre	124	116	240	97	33	130	2.228	764	2.992
Décembre	141	172	313	115	57	172	2.761	1.978	4.139
1956 Janvier	166	298	464	136	100	236	4.081	3.007	7.088
Février	151	324	475	136	206	342	3.268	4.931	8.199
Mars	148	161	309	116	50	166	2.789	1.181	3.970
Avril	129	118	247	101	34	135	2.817	958	3.775
Mai	109	98	207	85	30	115	1.880	652	2.532
Juin	97	127	225	78	35	113	1.868	852	2.720
Juillet	96	91	187	73	25	98	2.101	734	2.835
Août	85	204	289	67	33	100	1.539	755	2.294
Septembre	93	85	178	66	21	87	1.983	639	2.622
Octobre				66	23	89			
Novembre				74	35	109			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													
Moyenne journalière par mois													
1955 Novembre ...	—	—	23	129,9	27,5	19,4	25,7	32,6	10,3	8,4	3,4	0,6	2,0
Décembre ...	—	—	24	172,5	34,8	25,4	33,5	43,6	13,7	10,8	5,7	2,1	2,9
1956 Janvier	—	—	30	236,2	45,0	35,6	44,2	55,7	20,6	15,5	10,4	3,9	5,3
Février	—	—	24	341,6	60,5	51,4	62,5	78,5	34,8	22,3	15,7	6,5	9,4
Mars	—	—	24	166,0	32,7	26,3	30,4	40,7	13,1	10,5	7,2	1,9	3,2
Avril	—	—	28	134,7	27,6	21,6	25,0	34,8	10,9	7,8	4,4	0,5	2,1
Mai	—	—	22	115,2	22,1	18,8	21,1	30,7	9,9	7,0	3,6	0,2	1,8
Juin	—	—	24	113,1	21,9	18,5	18,6	29,5	13,0	6,5	3,1	0,2	1,8
Juillet	—	—	29	97,7	18,5	17,4	15,8	26,9	8,6	6,0	2,7	0,2	1,6
Août	—	—	23	99,7	16,3	16,4	13,2	24,0	15,9	7,7	4,4	0,2	1,6
Septembre ...	—	—	30	87,3	17,3	15,6	13,7	22,3	7,8	6,0	2,7	0,3	1,6
Octobre	—	—	23	89,5	18,6	15,5	15,1	21,6	7,5	6,3	2,9	0,4	1,6
Novembre ...	—	—	23	109,1	22,9	19,2	18,6	24,8	8,7	7,1	4,5	1,1	2,2
Moyenne journalière par semaine													
1956 Novembre	4	10	6	94,5	19,5	16,3	16,0	23,2	7,6	6,3	3,4	0,5	1,7
	11	17	5	94,7	20,2	16,9	16,2	21,7	7,9	6,2	3,4	0,5	1,7
	18	24	6	122,1	27,3	21,3	21,0	27,4	9,2	7,2	5,5	0,9	2,3
	25	1/12	6	122,5	24,3	21,8	20,8	26,4	9,8	8,4	5,6	2,5	2,9
Décembre	2	8	6	112,9	22,9	19,7	19,7	24,9	9,2	7,7	4,6	1,7	2,5
	9	15	6	120,4	27,1	20,4	21,3	26,4	9,5	7,6	4,5	1,4	2,2

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1955 Moyenne	114,2	58,2	172,4	75,1	41,4	116,5	39,1	16,8	55,9
1955 Novembre	79,8	50,1	129,9	60,5	36,1	96,6	19,3	14,0	33,3
Décembre	114,0	58,5	172,5	76,9	38,1	115,0	37,1	20,4	57,5
1956 Janvier	174,8	61,4	236,2	95,6	40,4	136,0	79,2	21,0	100,2
Février	279,4	62,2	341,6	96,7	39,5	136,2	182,7	22,7	205,4
Mars	115,6	50,4	166,0	80,5	35,7	116,2	35,1	14,7	49,8
Avril	86,9	47,8	134,7	67,2	33,3	100,5	19,7	14,5	34,2
Mai	71,3	43,9	115,2	54,8	30,6	85,4	16,5	13,3	29,8
Juin	70,9	42,2	113,1	49,6	28,2	77,8	21,3	14,0	35,3
Juillet	61,1	36,6	97,7	47,3	25,1	72,4	13,8	11,5	25,3
Août	66,1	33,6	99,7	43,2	23,7	66,9	22,9	9,9	32,8
Septembre	55,2	32,1	87,3	42,6	23,4	66,0	12,6	8,7	21,3
Octobre	56,9	32,6	89,5	42,6	23,7	66,3	14,3	8,9	23,2
Novembre	74,6	34,5	109,1	48,9	24,9	73,8	25,7	9,6	35,3

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

814

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1955	Septembre ...	4,1	0,4	0,7	0,6	1,9	1,1	8,5	3,1	8,7	1,1	0,7	0,7	14,7	6,1	1,8	4,5	7,0	—	—	3,4	3,3	0,2	7,9	0,9	81,4
	Octobre	3,1	0,4	0,7	0,6	2,7	1,1	9,5	3,2	8,8	1,1	0,7	0,7	14,1	5,5	1,9	4,3	7,0	—	—	4,5	3,3	0,3	8,0	0,7	82,2
	Novembre ...	7,4	0,4	0,8	0,7	3,7	1,2	13,3	3,9	9,6	1,2	0,7	0,7	15,0	6,3	2,1	4,8	7,4	—	—	4,9	3,4	0,3	8,0	0,8	96,6
	Décembre ...	10,3	0,5	0,8	0,9	4,6	1,3	19,9	5,0	10,9	1,3	0,8	0,7	16,2	8,0	2,4	5,7	8,2	—	—	4,8	3,4	0,3	8,2	0,8	115,0
1956	Janvier	12,2	0,6	0,9	1,2	5,6	1,4	28,8	5,9	12,2	1,5	0,8	0,8	17,7	9,0	2,6	6,8	9,7	—	—	5,0	3,5	0,3	8,6	0,9	136,0
	Février	12,3	0,6	0,9	1,4	5,9	1,4	30,1	6,3	11,9	1,5	0,8	0,8	16,9	8,7	2,5	6,6	9,3	—	—	5,1	3,5	0,3	8,5	0,9	136,2
	Mars	10,2	0,5	0,9	1,0	4,1	1,4	23,0	5,0	10,9	1,4	0,9	0,8	16,0	6,6	2,3	6,6	8,8	—	—	4,4	3,2	0,3	8,1	0,8	116,2
	Avril	8,5	0,4	0,9	0,8	2,1	1,4	16,8	4,1	9,8	1,3	0,8	0,7	14,7	5,5	2,1	6,2	8,1	—	—	4,0	3,2	0,3	7,9	0,9	100,5
	Mai	5,0	0,4	0,8	0,7	1,5	1,3	13,0	3,3	8,8	1,3	0,7	0,6	13,6	5,0	2,0	5,2	7,2	—	—	3,4	3,0	0,2	7,4	1,0	85,4
	Juin	4,7	0,4	0,7	0,6	1,4	1,2	11,3	2,9	8,0	1,1	0,7	0,5	12,4	4,9	1,9	4,4	6,5	—	—	3,0	2,9	0,2	7,1	1,0	77,8
	Juillet	5,5	0,4	0,7	0,5	1,2	1,2	10,6	2,6	7,3	1,0	0,6	0,5	11,5	5,1	1,8	3,5	6,0	—	—	1,9	2,8	0,2	6,7	0,8	72,4
	Août	3,9	0,4	0,7	0,5	1,2	0,9	9,9	2,4	7,0	1,0	0,5	0,5	10,4	5,0	1,7	3,2	5,7	—	—	1,8	2,7	0,2	6,5	0,8	66,9
	Septembre ...	3,4	0,4	0,7	0,5	1,4	1,1	9,7	2,3	6,7	1,0	0,6	0,5	9,5	4,4	1,6	3,1	5,5	—	—	3,2	2,6	0,2	6,8	0,8	66,0
Chômeurs partiels et accidentels																										
1955	Septembre ...	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,3	1,9	0,7	1,9	0,3	0,2	0,1	9,0	3,8	1,4	1,3	1,4	3,3	0,2	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	23,5
	Octobre	0,7	0,4	0,1	0,1	0,4	0,2	2,2	0,8	2,4	0,4	0,2	0,1	8,4	4,2	2,3	1,5	1,5	3,8	0,1	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	30,9
	Novembre ...	0,8	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	2,9	1,2	2,1	0,3	0,2	0,1	8,4	5,6	3,0	1,6	1,6	3,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	33,3
	Décembre ...	1,3	0,9	0,1	0,4	0,4	0,2	14,8	2,3	3,0	0,5	0,3	0,1	10,7	9,4	4,3	2,2	2,5	2,8	0,1	0,4	0,4	0,0	0,4	0,0	57,5
1956	Janvier	2,3	1,8	0,1	2,2	0,9	0,2	45,2	5,1	4,7	0,7	0,3	0,2	12,4	9,8	2,7	2,6	4,4	3,3	0,0	0,3	0,4	0,1	0,5	0,0	100,2
	Février	4,0	3,2	0,2	5,4	1,9	0,2	127,3	8,8	8,2	0,8	0,4	0,2	14,9	10,7	3,9	3,3	6,1	4,4	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	205,4
	Mars	1,0	0,5	0,1	0,5	0,5	0,4	13,6	2,0	3,0	0,4	0,3	0,2	11,0	4,8	2,2	1,8	2,7	3,8	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	49,8
	Avril	0,5	0,3	0,0	0,1	0,3	0,5	1,9	0,8	1,8	0,4	0,2	0,2	10,9	4,1	2,6	1,7	1,9	5,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	34,2
	Mai	0,5	0,2	0,1	0,0	0,2	0,4	1,2	0,7	1,5	0,4	0,2	0,1	10,1	3,5	2,7	1,4	1,6	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	29,8
	Juin	1,7	0,2	3,9	0,0	0,4	0,4	1,5	0,6	1,4	0,3	0,1	0,1	8,2	4,4	3,9	1,7	1,7	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	35,4
	Juillet	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	0,5	1,3	0,6	1,3	0,2	0,2	0,1	7,0	4,3	2,5	1,1	1,4	2,7	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	25,3
	Août	0,9	0,2	11,2	0,0	0,3	0,2	1,2	0,6	1,3	0,3	0,2	0,1	5,9	3,7	1,3	1,1	1,3	2,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,0	32,8
	Septembre ...	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,3	1,2	0,6	1,3	0,2	0,1	0,1	5,2	3,1	1,3	1,1	1,2	3,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,3	0,0	21,3
Total des chômeurs contrôlés																										
1955	Septembre ...	4,9	0,7	0,9	0,7	2,3	1,4	10,4	3,8	10,6	1,4	0,9	0,8	23,6	9,9	3,2	5,8	8,4	3,3	0,2	3,7	3,5	0,3	8,3	0,9	109,9
	Octobre	3,8	0,7	0,8	0,7	3,1	1,3	11,7	4,1	11,2	1,5	0,9	0,8	22,6	9,8	4,2	5,7	8,5	3,8	0,1	4,8	3,6	0,3	8,4	0,7	113,1
	Novembre ...	8,2	0,7	0,8	0,8	4,0	1,4	16,2	5,0	11,7	1,5	0,9	0,8	23,4	12,0	5,1	6,3	9,1	3,5	0,0	5,3	3,7	0,3	8,4	0,8	129,9
	Décembre ...	11,6	1,4	0,9	1,3	5,0	1,5	34,7	7,3	13,8	1,8	1,1	0,9	26,9	17,3	6,7	8,0	10,7	2,8	0,1	5,2	3,8	0,3	8,6	0,8	172,5
1956	Janvier	14,6	2,3	1,1	3,4	6,5	1,6	73,9	11,0	17,0	2,1	1,1	1,0	30,1	18,8	5,3	9,4	14,1	3,3	0,0	5,4	3,8	0,4	9,1	0,9	236,2
	Février	16,3	3,8	1,1	6,7	7,8	1,6	157,4	15,1	20,2	2,3	1,2	1,0	31,8	19,4	6,4	9,9	15,5	4,4	0,1	5,4	3,9	0,4	9,0	0,9	341,6
	Mars	11,2	0,9	1,0	1,6	4,7	1,8	35,6	7,0	14,0	1,8	1,1	1,0	27,0	11,4	4,5	8,3	11,4	3,8	0,0	4,7	3,6	0,3	8,5	0,8	166,0
	Avril	9,0	0,7	0,9	0,9	2,3	1,9	18,7	4,9	11,6	1,7	1,0	0,9	25,6	9,6	4,7	7,9	10,1	5,0	0,0	4,3	3,5	0,3	8,2	1,0	134,7
	Mai	5,5	0,6	0,9	0,7	1,7	1,7	14,2	4,0	10,2	1,6	0,9	0,7	23,7	8,6	4,7	6,6	8,8	4,0	0,0	3,7	3,3	0,3	7,8	1,0	115,2
	Juin	6,4	0,6	4,6	0,6	1,7	1,6	12,7	3,6	9,4	1,4	0,8	0,7	20,6	9,3	5,7	6,1	8,2	4,0	0,0	3,3	3,2	0,2	7,4	1,0	113,1
	Juillet	6,2	0,6	0,7	0,6	1,6	1,7	11,9	3,2	8,6	1,3	0,7	0,6	18,4	9,3	4,3	4,6	7,5	2,7	0,0	2,1	3,1	0,2	6,9	0,9	97,7
	Août	4,8	0,6	11,9	0,5	1,5	1,1	11,1	3,0	8,3	1,3	0,7	0,6	16,3	8,8	3,0	4,3	7,0	2,3	0,0	2,0	2,9	0,2	6,7	0,8	99,7
	Septembre ...	4,2	0,7	1,0	0,6	1,7	1,5	11,0	2,8	8,0	1,2	0,7	0,6	14,6	7,4	2,9	4,2	6,7	3,1	0,0	3,5	2,8	0,2	7,1	0,8	87,3

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE

SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹

(millions de francs)

85¹

Rubriques	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet	1956 31 août	1956 30 septembre
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.656	4.521	2.693	2.987	2.990	2.884	2.812	2.911
Prêts au jour le jour	1.966	1.208	2.634	1.884	1.864	1.369	2.252	2.432
Banquiers	4.413	4.669	4.417	4.285	4.626	4.533	4.336	4.409
Maison-mère, succursales et filiales ...	667	735	671	765	671	575	727	849
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.099	4.171	4.301	4.830	4.918	4.510	4.432	4.667
Portefeuille-effets	46.697	49.004	49.190	48.356	47.298	46.186	47.788	47.345
a) Portefeuille commercial ²	16.108	17.933	17.694	16.667	15.431	14.542	15.930	14.688
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	9.891	9.540	9.465	10.151	9.613	8.975	10.923	11.900
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	20.698	21.531	22.031	21.538	22.254	22.669	20.935	20.757
Reports et avances sur titres	1.261	1.291	1.289	1.251	1.278	1.332	1.237	1.247
Débiteurs par acceptations	9.571	9.790	9.391	9.772	9.564	10.094	9.976	9.805
Débiteurs divers	18.947	18.304	19.521	20.129	20.054	19.482	19.523	20.380
Portefeuille-titres	23.408	24.090	23.949	23.696	24.214	23.763	23.550	23.647
a) Valeurs de la réserve légale	280	284	285	283	286	286	286	286
b) Fonds publics belges	20.718	21.169	21.202	21.039	21.479	21.056	20.802	20.983
c) Fonds publics étrangers	102	102	154	131	136	125	126	127
d) Actions de banques	1.077	1.076	1.079	1.079	1.080	1.080	1.081	1.088
e) Autres titres	1.231	1.459	1.229	1.164	1.233	1.216	1.255	1.163
Divers	783	1.019	793	788	1.343	1.055	778	907
Capital non versé	5	5	5	5	5	5	5	5
Total disponible et réalisable ...	114.473	118.807	118.854	118.748	118.825	115.788	117.416	118.604
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	7	7	7	8	8	8	8	8
Immeubles	939	959	958	961	961	962	964	963
Participation dans les filiales immobil.	270	270	270	270	270	270	266	267
Créances sur filiales immobilières	301	305	302	304	306	313	316	318
Matériel et mobilier	119	119	121	123	121	123	125	124
Total de l'immobilisé ...	1.636	1.660	1.668	1.666	1.666	1.676	1.679	1.680
Total général actif ...	116.109	120.467	120.512	120.414	120.491	117.464	119.095	120.284
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	403	1.048	1.186	677	1.271	392	388	371
Emprunts au jour le jour	57	47	55	26	42	62	34	64
Banquiers	8.351	9.315	8.530	7.758	7.180	7.501	7.885	7.943
Maison-mère, succursales et filiales ...	2.028	2.060	2.180	1.852	1.522	1.481	1.518	1.405
Acceptations	9.571	9.790	9.391	9.772	9.564	10.094	9.975	9.805
Autres valeurs à payer à court terme	1.984	2.272	2.394	2.800	2.598	2.386	2.421	2.362
Créditeurs pour effets à l'encaissement	804	756	784	802	817	835	859	742
Dépôts et comptes courants	78.164	80.567	80.685	81.467	82.059	78.942	80.299	81.969
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	66.590	67.971	67.978	68.674	69.456	68.199	69.090	70.218
b) A plus d'un mois	11.574	12.596	12.707	12.793	12.602	10.743	11.209	11.751
Obligations et bons de caisse	3.938	4.006	4.058	4.092	4.130	4.179	4.205	4.201
Montants à libérer sur titres et partic.	658	650	626	627	679	680	680	633
Divers	2.961	2.724	3.292	3.197	3.199	3.842	3.401	3.357
Total de l'exigible ...	108.919	113.235	113.181	113.070	113.061	110.034	111.665	112.852
C. Non exigible :								
Capital	4.215	4.223	4.223	4.250	4.250	4.250	4.250	4.250
Fonds indispon. par prime d'émission	173	173	173	174	175	175	175	175
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) .	283	288	289	287	290	290	290	290
Réserve disponible	2.442	2.465	2.562	2.549	2.642	2.642	2.642	2.643
Provisions	77	83	84	84	73	73	73	74
Total du non exigible ...	7.190	7.232	7.331	7.344	7.430	7.430	7.430	7.432
Total général passif ...	116.109	120.467	120.512	120.414	120.491	117.464	119.095	120.284

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 29 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet, 31 août et 30 septembre 1956 respectivement à 6.815, 5.936, 5.303, 5.948, 6.040, 7.922, 6.185 et 7.186 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1956, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.566, 10.617, 10.588, 10.589, 10.567, 10.583, 10.648 et 10.849 millions de francs.

(millions de francs)

Rubriques	1956 11 octobre	1956 18 octobre	1956 25 octobre	1956 31 octobre	1956 8 novembre	1956 15 novembre	1956 22 novembre	1956 29 novembre
ACTIF								
Encaisse en or	48.333	48.190	47.460	47.460	47.876	48.114	47.467	47.045
Avoirs sur l'étranger	1.655	1.543	2.096	1.975	2.063	1.769	1.836	1.975
Devises étrangères et or à recevoir	971	1.337	1.337	1.337	1.168	1.224	1.588	1.532
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	9.912	9.810	9.810	9.762	9.762	9.873	9.873	9.873
b) pays membres de l'U.E.P.	2.739	819	953	1.025	1.188	394	571	728
c) autres pays	624	632	641	634	651	646	652	658
Débiteurs pour change et or, à terme ...	499	534	1.262	1.227	1.227	1.227	1.432	1.425
Effets commerciaux sur la Belgique	4.954	4.355	4.621	5.996	6.305	5.726	4.949	7.079
Avances sur nantissement	592	446	327	773	459	216	312	328
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	8.085	8.085	7.760	8.695	8.435	8.700	8.845	6.140
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.115	951	919	588	90	282	36	1.284
c) autres effets publics belges	51	62	50	83	68	84	75	73
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	728	742	744	700	684	699	700	695
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	2	2	1
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.071	2.066	2.072	2.072	2.069	2.072	2.061	2.072
Immeubles, matériel et mobilier	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179	1.179
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	848	850	850	850	848	848	853	853
Divers	772	813	857	876	1.205	1.171	933	974
	119.790	117.076	117.600	119.894	119.939	118.886	118.024	118.574

PASSIF

Billets en circulation	109.787	108.806	108.518	110.733	111.321	110.037	108.764	108.918
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	5	1	2	6	1	2	6	5
Comptes Accord de Coop. Economique	40	40	40	40	40	40	40	40
Banques à l'étranger : comptes ordin.	160	157	156	156	154	155	153	150
Comptes courants divers	1.257	1.240	1.290	1.439	1.215	1.590	1.195	1.592
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	2.481	299	382	375	456	299	285	355
Autres pays	546	599	549	490	438	388	390	420
<i>Total des engagements à vue</i>	114.276	111.142	110.937	113.239	113.625	112.511	110.833	111.480
Provisions spéciales :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	300	300	300	300	125	125	125	125
Convention du 11-5-55 : S.N.C.I.	—	—	—	—	—	—	—	—
Devises étrangères et or à livrer	1.481	1.882	2.606	2.577	2.408	2.459	3.123	3.010
Caisse de Pensions du Personnel	848	850	850	850	848	848	853	853
Divers	811	828	833	854	864	869	1.016	1.032
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674	1.674
	119.790	117.076	117.600	119.894	119.939	118.886	118.024	118.574

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet	1956 31 août	1956 30 septembre	1956 31 octobre
ACTIF								
Encaisse or	5.808	5.812	5.831	5.834	5.948	6.063	6.091	6.106
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	3.873	3.922	3.867	3.896	3.863	4.231	4.051	3.682
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	40	127	119	106	23	35	56	1
Certificats du Trésor belge	1.600	1.550	1.145	1.395	1.420	1.322	1.222	1.572
Autres avoirs	1.114	746	627	1.662	2.160	2.285	2.551	1.824
Avoirs en autres monnaies	37	29	27	30	20	24	23	29
Monnaies étrangères et or à recevoir	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	117	114	114	160	164	119	101	104
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	97	136	146	128	158	92	54	82
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	2	6	14	12	9	6	11	6
Effets publics belges émis en francs cong.	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	792	800	807	987	994	1.000	1.002	998
Immeubles, matériel et mobilier	190	193	186	193	198	202	211	215
Divers	81	92	100	105	137	141	170	161
	17.744	17.520	16.976	18.501	19.087	19.513	19.536	18.773

PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.943	4.891	4.942	5.305	5.506	5.474	5.353	5.232
Comptes courants et créiteurs divers :								
Congo Belge	5.942	6.055	6.174	6.033	6.003	5.730	5.787	5.850
Ruanda-Urundi	1.052	1.031	1.029	1.022	1.040	1.063	1.033	655
Comptes courants divers	2.516	2.435	2.190	1.811	1.594	1.704	1.944	2.133
Valeurs à payer	167	210	158	194	132	196	167	190
<i>Total des engagements à vue</i>	14.620	14.622	14.493	14.365	14.275	14.167	14.284	14.060
Créiteurs pour change et or à terme ...	—	—	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	571	634	529	481	911	535	608	645
A terme	1.868	1.512	1.142	2.812	3.061	3.595	3.279	2.888
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	9	8	8	32	33	411	49	49
En autres devises	12	7	9	8	13	6	7	7
Monnaies étrangères et or à livrer	30	79	115	65	33	16	506	301
Divers	365	389	340	398	421	443	463	483
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	119	119	190	190	190	190	190	190
	17.744	17.520	16.976	18.501	19.087	19.513	19.536	18.773

Comptes Chèques postaux 1		Dépôts à vue dans les banques 2 3	
Mois		Mois	
1955 Août	3,78	1955 Août	1,83
Septembre	3,64	Septembre	1,83
Octobre	3,90	Octobre	1,89
Novembre	4,21	Novembre	2,02
Décembre	3,84	Décembre	2,13
1956 Janvier	4,00	1956 Janvier	1,93
Février	3,78	Février	1,82
Mars	3,69	Mars	1,82
Avril	4,00	Avril	2,15
Mai	3,83	Mai	2,20
Juin	3,73	Juin	2,09
Juillet	4,02	Juillet	2,09
Août	3,81	Août	1,83
Septembre	3,77	Septembre	1,79
Octobre	3,85	Octobre	1,92

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Nouvelle série : chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Dates	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **			Stock de monnaie scripturale				
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *					Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (8) + (9)	(11) = (8) / (10)	(12)	
1951 30-9	5,7	91,6	96,0	6,9	0,6	17,4	41,7	59,7	66,6	162,6	59,0	+ 5,5
31-12	5,6	95,0	99,1	7,4	0,7	18,2	43,1	62,0	69,4	168,5	58,8	+ 5,9
1952 31-3	5,7	94,8	99,0	7,3	0,5	18,3	44,8	68,6	70,9	169,9	58,3	+ 1,4
30-6	5,8	96,3	100,6	6,8	0,5	18,8	44,9	64,2	71,0	171,6	58,6	+ 1,7
30-9	5,9	96,0	100,3	7,0	0,5	19,1	45,4	65,0	72,0	172,3	58,2	+ 0,7
31-12	5,9	97,8	102,0	7,4	0,7	18,0	46,4	65,1	72,5	174,5	58,5	+ 2,2
1953 31-3	5,9	97,3	101,4	6,9	0,5	18,7	45,8	65,0	71,9	173,3	58,5	- 1,2
30-6	5,8	98,4	102,6	6,9	0,6	19,6	46,1	66,3	73,2	175,8	58,4	+ 2,5
30-9	5,9	100,1	104,4	7,3	0,5	19,7	46,3	66,5	73,8	178,2	58,6	+ 2,4
31-12	5,9	101,6	105,9	7,1	0,6	19,9	46,8	67,3	74,4	180,3	58,7	+ 2,1
1954 31-3	5,9	98,8	102,9	7,5	0,5	19,6	46,4	66,5	74,0	176,9	58,2	- 3,4
30-6	5,9	100,2	104,3	8,1	0,7	20,2	49,0	69,9	78,0	182,3	57,2	+ 5,4
30-9	5,9	101,2	105,2	7,9	0,5	19,1	47,5	67,1	75,0	180,2	58,4	- 2,1
31-12	5,9	102,7	106,7	7,4	0,5	20,6	48,4	69,5	76,9	183,6	58,1	+ 3,4
1955 31-3	5,9	104,0	107,5	7,1	0,4	19,0	50,7	70,1	77,2	184,7	58,2	+ 1,1
30-6	5,8	105,3	108,6	7,3	0,6	20,4	50,7	71,7	79,0	187,6	57,9	+ 2,9
30-9	5,7	106,4	109,7	7,4	0,3	20,0	50,0	70,3	77,7	187,4	58,5	- 0,2
31-12	5,6	107,6	110,7	7,9	0,6	21,0	52,5	74,1	82,0	192,7	57,5	+ 4,1
1956 31-1	5,6	104,7	107,8	7,3	0,4	21,3	50,1	71,8	79,1	186,9	57,7	- 5,8
29-2	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
31-3	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6
30-4	5,4	107,0	110,0	6,9	0,4	21,7	52,8	74,9	81,8	191,8	57,4	+ 0,8
31-5	5,4	107,2	110,1	6,9	0,4	22,0	53,5	75,9	82,8	192,9	57,1	+ 1,1
30-6	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1	+ 2,2
31-7	5,4	110,1	113,1	6,0	0,4	22,3	52,6	75,3	81,3	194,4	58,2	- 0,7
31-8	5,4	109,9	113,0	6,5	0,3	21,6	53,5	75,4	81,9	194,9	58,0	+ 0,5
30-9	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES
(en milliards de francs)

85⁴

Dates	Stock monétaire					Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et créances obligataires sur d'autres emprunteurs publics				Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) - (21) à (25)
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes obligataires d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire autres qu'à court terme	Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux			Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Emprunts obligataires (banques de dépôts)	
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Détenus par les entreprises et particuliers	Dépôts en devises détenus par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	
1951 31 décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	-13,4	+1,7	38,5	113,1	1,0	1,6	115,7	36,2	42,1	+1,4	+0,7	-2,0	+2,1	192,6	-14,6	-2,4	-1,1	-5,4	-0,6	168,5
En p.c. de (20)	51,5	32,2	3,8	36,0	87,5	26,1	-7,0	0,9	20,0	58,7	0,5	0,8	60,0	18,8		0,7	0,4	-1,0	1,1	100,0	-7,6	-1,2	-0,6	-2,8	-0,3	87,5
1952 31 décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	-4,3	+3,7	50,4	115,2	1,0	0,3	116,5	36,5	43,3	+0,4	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5
En p.c. de (20)	50,4	32,2	3,7	35,9	86,3	25,2	-2,1	1,8	24,9	56,9	0,5	0,2	57,6	18,0		0,2	-	-0,8	0,1	100,0	-9,2	-0,8	-0,7	-2,5	-0,5	86,3
1953 31 décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	-4,8	+2,7	50,3	120,4	1,1	-	121,5	38,7	45,4	+0,1	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3
En p.c. de (20)	50,5	32,0	3,4	35,4	85,9	25,0	-2,3	1,3	24,0	57,4	0,5	-	57,9	18,5		-	-	-0,9	0,5	100,0	-9,8	-0,7	-0,1	-2,6	-0,9	85,9
1954 30 juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	-4,8	+2,9	47,8	121,9	1,2	0,2	123,3	38,2	46,2	+0,6	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3
En p.c. de (20)	49,3	33,1	3,8	36,9	86,2	23,5	-2,3	1,4	22,6	57,6	0,6	0,1	58,3	18,0		0,3	0,5	-0,9	1,2	100,0	-9,3	-0,7	-	-2,6	-1,2	86,2
31 décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	-3,7	+1,5	48,3	119,9	1,4	1,2	122,5	41,7	49,8	+2,0	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6
En p.c. de (20)	49,4	32,2	3,4	35,6	85,0	23,4	-1,7	0,7	22,4	55,5	0,6	0,6	56,7	19,3		0,9	0,5	-0,5	0,7	100,0	-9,9	-0,9	-	-2,8	-1,4	85,0
1955 31 mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	-4,6	+2,3	51,4	120,5	1,7	0,1	122,3	41,3	49,6	+1,5	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7
En p.c. de (20)	49,4	32,2	3,3	35,5	84,9	24,7	-2,1	1,0	23,6	55,3	0,8	-	56,1	19,0		0,7	0,6	-0,6	0,6	100,0	-10,2	-0,8	-	-2,6	-1,5	84,9
30 juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	-4,8	+2,7	50,8	121,1	1,9	0,9	123,9	43,0	50,1	+2,1	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6
En p.c. de (20)	49,0	32,4	3,3	35,7	84,7	23,9	-2,1	1,2	23,0	54,7	0,9	0,4	56,0	19,4		0,9	0,6	-0,9	1,0	100,0	-10,2	-0,8	-	-2,8	-1,5	84,7
30 septembre	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	-4,8	+2,9	52,4	120,9	1,9	1,4	124,2	41,5	49,5	+2,9	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4
En p.c. de (20)	49,5	31,8	3,3	35,1	84,6	24,5	-2,1	1,3	23,7	54,6	0,9	0,6	56,1	18,7		1,3	0,6	-0,8	0,4	100,0	-10,1	-0,9	-	-2,8	-1,6	84,6
31 décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	-4,8	+3,4	54,7	122,4	2,1	0,7	125,2	44,4	52,0	+3,7	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7
En p.c. de (20)	48,5	32,4	3,5	35,9	84,4	24,6	-2,1	1,4	23,9	53,6	0,9	0,3	54,8	19,4		1,6	0,6	-0,8	0,5	100,0	-10,2	-1,1	-	-2,6	-1,7	84,4
1956 31 mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	-4,9	+3,6	57,5	121,8	2,2	0,7	124,7	43,4	52,0	+2,7	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0
En p.c. de (20)	48,0	32,4	3,3	35,7	83,7	25,8	-2,1	1,5	25,2	53,4	1,0	0,3	54,7	19,0		1,2	0,4	-0,7	0,2	100,0	-10,7	-1,1	-	-2,7	-1,8	83,7
30 juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	-3,8	+3,1	58,5	124,2	2,6	1,4	128,2	42,1	52,6	+2,5	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1
En p.c. de (20)	47,8	33,0	2,9	35,9	83,7	25,4	-1,6	1,3	25,1	53,3	1,1	0,6	55,0	18,1		1,0	0,6	-0,6	0,8	100,0	-10,5	-1,2	-	-2,8	-1,8	83,7
30 septembre	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	-5,1	+2,3	56,4	123,4	2,5	1,3	127,2	45,1	55,3	+3,2	+1,5	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	-	-6,9	-4,2	196,0
En p.c. de (20)	48,3	32,4	3,3	35,7	84,0	25,4	-2,2	1,0	24,2	52,9	1,1	0,5	54,5	19,3		1,4	0,6	-0,8	0,8	100,0	-10,1	-1,1	-	-3,0	-1,8	84,0

* Y compris les comptes d'organismes paratétatiques administratifs.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(mouvements en milliards de francs)

Périodes	Variations du stock monétaire	Variations des liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Solde des opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles) (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics * (8)	Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics (9)	Mouvements des crédits d'es-compte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nationaux, logés dans les organismes monétaires (10)	Variations de l'écart entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires (11)	Emprunts obligataires des banques de dépôts (12)	Soldes des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (13)	Divers		Comptes pour balance (16)	Total (17) = de (7) à (18)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P. (2)	Dépôts en devises de nationaux (3)	Avoirs du Trésor (4)	Total (5)									Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires (14)	Soldes des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (15)		
1951 Année	+ 12,4	+ 0,9	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,5	+ 14,9	+ 10,5	+ 4,5	- 1,6	+ 3,0	- 0,7	- 0,3	+ 0,2	- 0,2	+ 0,2	- 0,7	+ 14,9
1952 Année	+ 6,0	+ 4,0	- 0,8	+ 0,3	+ 3,5	+ 9,5	+ 6,4	+ 5,3	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,2	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,2	+ 9,5
1953 1 ^{er} semestre	+ 1,3	+ 0,7	—	- 0,9	- 0,2	+ 1,1	- 1,1	+ 1,6	+ 1,1	- 0,4	—	- 0,2	- 1,3	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,1
2 ^e semestre	+ 4,5	+ 1,3	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 5,4	+ 0,1	+ 4,2	—	+ 2,6	- 0,1	- 0,7	+ 1,0	- 0,5	- 0,5	- 0,7	+ 5,4
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,8	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} semestre	+ 2,0	- 1,0	+ 0,1	- 0,1	- 1,0	+ 1,0	- 3,8	+ 1,6	+ 1,2	- 0,5	- 0,2	- 0,6	+ 0,5	+ 0,9	—	+ 1,9	+ 1,0
2 ^e semestre	+ 1,3	+ 1,7	+ 0,4	—	+ 2,1	+ 3,4	- 0,9	- 1,2	+ 2,0	+ 3,5	- 0,5	- 0,4	+ 1,4	—	+ 0,7	- 1,2	+ 3,4
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,4	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	—	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	- 0,5	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	—	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,0	+ 1,6	+ 1,7	- 0,4	- 0,2	+ 0,6	+ 0,1	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	—	—	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	+ 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,2	+ 0,8	—	—	- 1,2	- 0,2
4 ^e trimestre	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	—	+ 1,6	+ 6,9	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	+ 0,8	- 0,1	+ 0,2	- 0,1	+ 6,9
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	—	+ 2,5	+ 11,6	+ 4,1	+ 3,2	+ 2,0	+ 2,7	—	- 0,9	+ 1,7	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,6
1956 1 ^{er} trimestre	- 1,7	+ 1,1	—	—	+ 1,1	- 0,6	+ 3,2	- 1,4	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 1,0	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6
2 ^e trimestre	+ 4,1	—	+ 0,4	—	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	- 0,2	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	—	- 1,1	- 0,3	- 1,3	- 2,2	+ 0,4	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,7	+ 0,1	- 0,5	- 0,1	- 0,3

* Mouvement des crédits directs au Trésor + solde des opérations en capital des pouvoirs publics avec l'étranger.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1956 5 avril	1956 9 mai	1956 7 juin	1956 5 juillet	1956 9 août	1956 9 septembre	1956 4 octobre	1956 8 novembre
ACTIF								
Encaisse or	301	301	301	301	301	301	301	301
Disponibilités à vue à l'étranger	178	162	152	144	128	113	106	91
Monnaies divisionnaires	18	18	17	16	17	17	16	16
Comptes courants postaux	45	48	34	42	33	36	41	38
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	182	183	183	157	135	131	140	133
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³ ...	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	183	183	183	183	179	179	158	178
Avances spéciales à l'Etat ⁵	23	13	31	20	3	20	—	—
Portefeuille d'escompte	1.381	1.348	1.396	1.444	1.585	1.588	1.670	1.596
<i>Effets escomptés sur la France</i>	625	648	621	637	679	657	662	671
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,3	0,3	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,3
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	20	17	9	4	2	3	14	26
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	736	683	765	803	904	928	994	899
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	194	265	210	300	282	275	256	280
Avances à 30 jours sur effets publics	16	18	11	16	16	6	8	23
Avances sur titres	9	9	9	10	8	9	11	11
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	46	31	16	21	15	20	34	21
Divers	49	50	50	51	52	52	53	54
Total ...	3.105	3.109	3.073	3.185	3.234	3.227	3.274	3.222

PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.879	2.882	2.866	2.961	2.978	3.001	3.021	2.975
Comptes courants créditeurs	150	149	138	146	174	143	150	153
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Comptes courants des banques et in- stitutions financières françaises et étrangères</i>	83	76	70	75	99	73	81	86
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres en- gagements à vue</i>	67	73	68	71	75	70	69	67
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	76	78	69	78	82	82	103	94
Total ...	3.105	3.109	3.073	3.185	3.234	3.227	3.274	3.222

¹ Convention du 27 juin 1949.
² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.
³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 10 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.
⁴ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 20 février 1940 approuvée par le décret du 20 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1958 approuvée par la loi du 23 janvier 1958.
⁵ Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.
⁶ Loi du 15 août 1930, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.
⁷ Décret du 17 juin 1938.
⁸ Loi du 17 mai 1854, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.
⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin	1956 4 juillet	1956 8 août	1956 5 septembre	1956 10 octobre	1956 7 novembre
-----------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------	---------------------	--------------------	--------------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.860	1.860	1.885	1.935	1.985	1.910	1.910	1.910
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000	1.925	1.925	1.925
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000	1.925	1.925	1.925

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.852	1.855	1.871	1.906	1.977	1.900	1.883	1.887
Au Département bancaire	23	20	29	44	23	25	42	38
	1.875	1.875	1.900	1.950	2.000	1.925	1.925	1.925

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	277	278	273	215	216	256	264	254
Autres titres :								
Escomptes et avances	23	25	9	56	36	14	18	27
Titres	17	15	17	17	17	17	17	17
Billets	23	20	29	44	23	25	42	39
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	342	340	330	334	294	314	343	339

PASSIF

Capital	15	14	14	14	14	14	15	15
Réserves	4	3	3	4	4	4	3	3
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de divi- dendes)	16	17	11	9	—	—	—	—
Trésor, compte spécial	3	3	1	—	—	—	—	—
Autres dépôts :								
Banquiers	225	228	225	234	189	209	232	238
Autres comptes	79	75	76	73	70	69	74	71
	342	340	330	334	294	314	343	339

¹ Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes.

FEDERAL RESERVE BANK ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1956 4 avril	1956 9 mai	1956 6 juin	1956 4 juillet	1956 8 août	1956 5 septembre	1956 10 octobre	1956 7 novembre
ACTIF								
Certificats-or	20.191	20.241	20.274	20.290	20.321	20.356	20.373	20.378
Fonds de rachat des billets des F.R.	845	841	831	843	853	846	850	853
Total des réserves de certificats-or	21.036	21.082	21.105	21.133	21.174	21.202	21.223	21.231
Billets F.R. d'autres banques	293	271	254	213	310	291	314	283
Autres encaisses	382	363	343	342	386	356	341	338
Escompte et avances	644	1.003	494	570	717	688	579	1.087
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement	15	15	16	17	17	19	19	20
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat	—	—	—	—	—	—	—	6
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	699	363	603	951	529	940	944	910
Certificats	10.932	10.933	10.933	10.932	10.933	10.933	10.933	10.933
Billets	9.154	9.154	9.154	9.154	9.154	9.154	9.154	9.154
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	23.587	23.252	23.492	23.839	23.418	23.829	23.833	23.799
Détenus en vertu d'une convention de rachat	21	20	20	24	—	35	32	58
Total des fonds publics	23.608	23.272	23.512	23.863	23.418	23.864	23.865	23.857
Total des prêts et des fonds publics	24.268	24.291	24.023	24.451	24.153	24.572	24.464	24.971
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.205	4.214	4.151	4.703	4.090	4.101	4.422	4.359
Immeubles	65	65	67	68	70	70	71	72
Autres avoirs	115	174	207	224	214	262	295	341
Total actif ...	50.364	50.460	50.150	51.134	50.397	50.854	51.132	51.595

EXIGIBLE

Billets de la Federal Reserve	26.046	26.032	26.165	26.486	26.401	26.595	26.632	26.707
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.586	18.617	18.469	18.930	18.243	18.641	18.588	18.871
Trésor américain — compte général ...	503	498	435	446	561	409	426	400
Etrangers	327	336	317	291	277	444	303	290
Autres	302	322	297	287	273	240	297	286
Total dépôts	19.718	19.773	19.518	19.954	19.354	19.734	19.614	19.847
Moyens de trésor, avec disponib. différée	3.339	3.436	3.211	3.412	3.411	3.249	3.562	3.782
Autres engagements et dividendes courus	18	19	22	15	14	20	20	22
Total exigible ...	49.121	49.260	48.916	49.867	49.180	49.598	49.828	50.358

COMPTES DE CAPITAL

Capital libéré	310	314	315	316	317	318	319	320
Surplus (section 7)	694	694	694	694	694	694	694	694
Surplus (section 13b)	27	27	28	27	28	28	28	28
Autres comptes de capital	212	165	197	230	178	216	263	195
Total passif ...	50.364	50.460	50.150	51.134	50.397	50.854	51.132	51.595
Engagements éventuels sur acceptations achetées par correspondants étrangers ...	42	45	45	45	50	52	53	52
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	2	3	3	2	2	2	2
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	46,0 %	46,0 %	46,2 %	46,0 %	46,3 %	45,8 %	45,9 %	45,6 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1956 9 avril	1956 7 mai	1956 4 juin	1956 9 juillet	1956 6 août	1956 10 septembre	1956 8 octobre	1956 5 novembre
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	22	12	11	158	119
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	240	240	240	460	460	460	460	460
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	173	63	49	68	73	119	252	109
sur titres, etc. ²	172	62	48	67	72	118	250	108
sur produits et cédules	1	1	1	1	1	1	2	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	200	200	200	200	200	200	200	200
Lingots et monnaies	3.334	3.331	3.276	3.230	3.230	3.231	3.233	3.233
Monnaies et lingots d'or	3.315	3.322	3.271	3.226	3.227	3.227	3.230	3.230
Monnaies d'argent, etc.	19	9	5	4	3	4	3	3
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³	1.414	1.444	1.357	1.213	1.231 ⁴	1.078 ⁴	985 ⁴	997 ⁴
Moyens de paiement étrangers ³	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,5	0,4	0,6
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	192	170	180	173	180	188	187	186
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	150	154	153	153	154	154	154	154
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	73	53	55	35	31	39	40	43
	5.777	5.656	5.511	5.555	5.572	5.481	5.670	5.503
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	26	25	25	25	25	25	25	25
Réserves spéciales	103	108	108	107	108	108	108	108
Fonds de prévis. du personnel temporaire	2	1	1	1	1	1	1	2
Billets en circulation	3.857	4.026	4.025	3.995	4.045	3.961	3.962	3.998
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	4	—	—	—
Comptes courants	1.665	1.405	1.253	1.339	1.293	1.285	1.475	1.269
Trésor public	400	251	73	131	86	240	453	304
Trésor public, compte spécial	490	466	466	419	419	419	419	419
Avoirs des banques aux Pays-Bas	549	465	451	482	533	432	435	362
Engagements résultant d'accords de paiement	127	126	134	233	184	138	120	136
Autres avoirs de non-résidents	15	15	18	18	17	18	17	16
Autres engagements	84	82	111	56	54	38	31	32
Engagements libellés en monnaies étrang.	39	31	36	23	20	22	19	18
Comptes divers	65	40	43	45	56	59	60	63
	5.777	5.656	5.511	5.555	5.572	5.481	5.670	5.503
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n ^o 99)	18	18	18	18	18	18	18	18
³ Conformément aux dispositions de l'article 1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à	—	—	—	537	620	483	394	405
⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de	23	22	21	19	95	96	95	93
N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais	65	161	136	62	52	36	39	31
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	146	144	145	143	146	141	141	142

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet	1956 31 août	1956 29 septembre	1956 31 octobre	1956 30 novembre
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	593	585	566	574	579	579	583	584
Surplus de valeur d'or	798	788	762	773	779	780	786	787
Fonds publics étrangers *	618	627	615	643	660	678	731	755
Effets sur l'étranger *	72	69	70	74	75	64	65	68
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	234	156	237	204	156	214	164	214
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.791	3.591	3.787	3.971	3.944	3.759	3.959	4.010
Effets payables en Suède *	14	15	14	13	12	12	14	14
Prêts nantis *	9	162	193	8	8	95	8	13
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	53	53	53	52	52	53	53	53
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	28	28	28	28	29	29	27	26
Chèques et effets bancaires	9	6	8	10	3	6	8	21
Autres valeurs actives intérieures	21	18	16	16	16	18	18	26
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.868	6.726	6.977	6.994	6.941	6.915	7.044	7.199

PASSIF

Billets en circulation ¹	5.129	4.968	5.108	4.949	5.047	5.129	5.235	5.315
Effets bancaires	2	1	4	6	2	4	2	3
Dépôts en comptes courants :	370	312	323	499	356	234	247	317
<i>Institutions officielles</i>	202	231	207	210	105	164	85	199
<i>Banques commerciales</i>	165	79	112	287	245	67	159	113
<i>Autres déposants</i>	3	2	4	2	6	3	3	5
Dépôts	372	495	516	515	509	509	508	507
Comptes d'ajustements de change	354	354	354	354	354	354	354	354
Autres engagements	32	47	63	64	66	79	92	97
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	78	78	78	76	76	75	75	75
Total ...	6.868	6.726	6.977	6.994	6.941	6.915	7.044	7.199

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.000 millions de Kr. en vertu de la loi n° 240 du 1er juin 1956.

BANCA D'ITALIA
(milliards de lires)
86⁶

Rubriques	1956 31 janvier	1956 29 février	1956 31 mars	1956 30 avril	1956 31 mai	1956 30 juin	1956 31 juillet	1956 31 août
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	8	11	12	12	12	12	10	14
Portefeuille d'escompte	329	330	327	322	325	327	344	388
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	74	94	94	114	94	109	100	86
Disponibilités en devises à l'étranger	70	70	70	73	70	72	70	71
Titres émis ou garantis par l'Etat	58	58	58	58	60	60	57	57
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	774	775	786	779	794	805	843	874
Créances diverses	4	4	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	175	79	75	29	36	—	31	—
Placements en titres pour le compte du Trésor	360	350	360	350	350	327	327	320
Services divers pour le compte de l'Etat ..	13	16	14	13	13	6	10	13
Dépenses diverses	1	2	4	6	7	18	20	22
Total de l'actif ...	2.437	2.360	2.374	2.330	2.335	2.310	2.386	2.419
PASSIF								
Billets en circulation	1.547	1.529	1.564	1.531	1.544	1.554	1.609	1.600
Chèques et autres dettes à vue ³	13	13	14	13	14	13	15	14
Comptes courants à vue	71	68	69	66	69	85	78	79
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	645	586	566	551	545	476	511	519
Créditeurs divers	134	135	131	136	132	127	134	133
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	—	—	—	—	—	10	—	30
spécial	—	—	—	—	—	3	—	3
Comptes courants des Accords de coopération économique	23	25	23	25	22	21	16	16
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	2	2	5	6	7	19	20	22
Total du passif et du patrimoine ...	2.437	2.360	2.374	2.330	2.335	2.310	2.386	2.419
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.478	3.330	3.076	2.945	3.037	4.286	4.155	3.993
Escomptes effectués	41	40	116	135	47	44	133	197
Avances effectuées	287	350	367	380	325	426	395	446
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	5.928	5.080	5.050	5.174	4.735	5.570	5.226	5.568
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	6	10	10	10	10	9	8	12
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	—	2	—
³ Comprend valeurs et assignations	11	11	10	11	11	11	13	13

BANK DEUTSCHER LÄNDER

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin	1956 7 juillet	1956 7 août	1956 7 septembre	1956 6 octobre	1956 7 novembre
ACTIF								
Or	4.202	4.337	4.426	4.626	4.983	5.341	5.426	5.571
Avoirs auprès de banques étrangères	8.878	9.076	9.477	9.874	10.231	10.369	10.813	11.179
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	703	700	722	783	785	693	722	778
Avoirs en comptes chèques postaux	94	89	96	75	89	75	76	96
Effets sur l'intérieur	2.708	2.496	2.113	1.693	1.272	1.169	1.133	849
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	170	296	266	184	94	124	144	23
Monnaies divisionnaires allemandes	55	51	51	50	48	54	56	61
Prêts sur créances de compensation	—	18	—	4	—	—	—	—
Avances et crédits à court terme	122	107	91	69	97	79	61	67
Titres	21	20	37	36	52	51	68	71
Créances sur les pouvoirs publics	1.534	1.534	1.535	1.535	1.535	1.536	1.536	1.536
a) créances de compensation	912	912	913	913	913	914	914	914
b) titres d'obligations	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	78	91	95	80	81	84	102	152
	18.956	19.206	19.300	19.400	19.658	19.966	20.528	20.774

PASSIF								
Billets en circulation	13.039	13.220	13.395	13.541	13.350	13.592	13.725	13.366
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	879	703	746	615	1.027	996	1.100	1.610
b) des Administrations de l'Etat : ...	3.835	4.119	4.115	4.223	4.115	4.197	4.471	4.578
comptes de contre-valeur de l'Etat .	222	235	231	234	223	189	190	205
autres avoirs	3.613	3.884	3.884	3.989	3.892	4.008	4.281	4.373
c) administrations alliées	226	221	172	149	125	159	137	118
d) autres	44	107	52	31	180	94	83	137
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	228	214	200	184	201	205	264	207
Autres valeurs passives	363	242	240	277	330	343	363	378
a) provisions	180	212	213	185	185	185	185	185
b) autres	183	30	27	92	145	158	178	193
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	242	280	280	280	280	280	280	280
	18.956	19.206	19.300	19.400	19.658	19.966	20.528	20.774

BANQUE NATIONALE SUISSE
(millions de francs suisses)

86⁸

Rubriques	1956 7 avril	1956 7 mai	1956 7 juin	1956 7 juillet	1956 7 août	1956 7 septembre	1956 6 octobre	1956 7 novembre
ACTIF								
Encaisse or	6.753	6.755	6.684	6.649	6.825	6.891	6.921	6.925
Disponibilités à l'étranger	580	586	554	600	573	602	577	616
<i>pouvant servir de couverture</i>	580	586	554	600	573	602	577	616
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	91	94	99	108	108	99	106	125
<i>Effets de change</i>	91	93	98	105	105	99	106	125
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	1	1	3	3	—	—	—
Avances sur nantissement	34	42	49	45	41	40	57	66
Titres	45	45	45	45	45	45	46	46
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>autres</i>	45	45	45	45	45	45	46	46
Correspondants en Suisse	11	12	11	14	11	9	11	17
Autres postes de l'actif	27	29	29	30	36	34	35	36
Total ...	7.541	7.563	7.471	7.491	7.639	7.720	7.753	7.831

PASSIF

Fonds propres	48	48	48	48	48	48	48	48
Billets en circulation	5.120	5.108	5.081	5.163	5.167	5.224	5.305	5.327
Engagements à vue	2.214	2.242	2.177	2.110	2.253	2.277	2.224	2.278
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.749	1.552	1.481	1.510	1.620	1.580	1.593	1.665
<i>Autres engagements à vue</i>	465	690	696	600	633	697	631	613
Autres postes du passif	159	165	165	170	171	171	176	178
Total ...	7.541	7.563	7.471	7.491	7.639	7.720	7.753	7.831

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

(au 30 novembre 1956)

(en % depuis la date indiquée)

86⁹

Allemagne	6 septemb. 1956	5,—	Grande-Bretagne	16 février 1956	5,50
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	4 août 1955	3,— ¹	Irlande	26 mai 1956	5,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Italie	6 avril 1950	4,—
Danemark	25 mai 1955	5,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	10 septemb. 1956	4,25	Pays-Bas	22 octobre 1956	3,75
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	24 août 1956	3,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	19 avril 1956	6,50	Suède	22 novemb. 1956	4,—
France	2 décemb. 1954	3,—	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
			Turquie	6 juin 1956	6,—

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2. — A partir du 6 décembre 1956 : 8,50 %.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 août 1956		30 septembre 1956		31 octobre 1956		PASSIF	31 août 1956		30 septembre 1956		31 octobre 1956	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	647.781	31,4	607.957	27,9	653.792	30,0	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	46.331	2,2	71.236	3,3	55.432	2,5	Actions libérées de 25 %	125.000	6,1	125.000	5,7	125.000	5,7
III. Portefeuille réescomptable :	606.110		636.535		675.146		II. Réserves :	21.252	1,0	21.252	1,0	21.252	1,0
1. Effets de commerce et acceptations de banque	47.794	2,3	53.813	2,5	64.000	2,9	1. Fonds de Réserve légale	7.909		7.909		7.909	
2. Bons du Trésor	558.316	27,1	582.722	26,7	611.146	28,0	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	171.240	8,3	171.611	7,9	131.388	6,0	III. Dépôts (or) :	761.321		758.955		744.132	
V. Dépôts à terme et avances :	102.019		104.157		97.810		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 3 à 9 mois	111.031	5,4	36.210	1,7	5.167	0,2
a) à 3 mois au maximum	7.659	0,4	29.383	1,3	29.414	1,4	b) à 3 mois au maximum	169.849	8,2	272.795	12,5	339.243	15,6
b) de 3 à 6 mois	21.759	1,1	—	—	—	—	c) à vue	341.353	16,6	310.836	14,3	260.628	12,0
c) de 6 à 9 mois	—	—	12.867	0,6	12.867	0,6	2. Autres déposants :						
d) de 9 à 12 mois	12.867	0,6	—	—	—	—	a) de 3 à 6 mois	61.249	3,0	30.630	1,4	31.023	1,4
e) à plus d'un an	12.850	0,6	12.849	0,6	12.849	0,6	b) à 3 mois au maximum	75.109	3,6	105.732	4,8	105.342	4,8
2. Monnaies :							c) à vue	2.730	0,1	2.752	0,1	2.729	0,1
a) à 3 mois au maximum	32.552	1,6	49.058	2,2	42.680	2,0	IV. Dépôts (monnaies) :	1.001.411		1.124.221		1.137.291	
b) de 3 à 6 mois	14.332	0,7	—	—	—	—	1. Banques centrales :						
c) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	70.698	3,4	70.849	3,2	70.969	3,3
VI. Autres effets et titres :	416.829		519.059		496.966		b) de 9 à 12 mois	13.298	0,7	—	—	—	—
1. Or :							c) de 6 à 9 mois	1.436	0,1	28.665	1,3	13.342	0,6
a) à 3 mois au maximum	104.964	5,1	89.877	4,1	60.938	2,8	d) de 3 à 6 mois	30.936	1,5	12.159	0,6	36.634	1,7
b) de 3 à 6 mois	45.623	2,2	88.726	4,1	73.674	3,4	e) à 3 mois au maximum	754.259	36,6	893.500	41,0	916.539	42,0
c) de 6 à 12 mois	43.692	2,1	15.438	0,7	15.477	0,7	f) à vue	66.793	3,2	55.502	2,5	55.012	2,5
d) à plus d'un an	15.437	0,8	15.475	0,7	15.514	0,7	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 9 à 12 mois	1.073	0,1	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	84.765	4,1	220.903	10,1	322.880	14,8	b) de 6 à 9 mois	—	—	1.075	0,1	1.076	0,1
b) de 3 à 6 mois	83.580	4,1	80.279	3,7	—	—	c) de 3 à 6 mois	143	0,0	—	—	—	—
c) à plus d'un an	38.768	1,9	(*) 8.361	0,4	8.483	0,4	d) à 3 mois au maximum	42.357	2,1	42.562	2,0	25.820	1,2
VII. Actifs divers	1.818	0,1	2.106	0,1	1.488	0,1	e) à vue	20.418	1,0	19.909	0,9	17.899	0,8
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,3	68.291	3,1	68.291	3,1	V. Divers	20.134	1,0	20.223	0,9	21.337	1,0
Total actif ...	2.060.419	100,0	2.180.952	100,0	2.180.313	100,0	VI. Compte de profits et pertes :	4.852	0,2	4.852	0,2	4.852	0,2
							Report à nouveau	4.852		4.852		4.852	
							VII. Provision pour charges éventuelles	126.449	6,1	126.449	5,8	126.449	5,8
							Total passif ...	2.060.419	100,0	2.180.952	100,0	2.180.313	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne (voir note 2)					Dépôts à long terme :			
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		228.909		228.909	228.909
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		152.606		152.606	152.606
Total ...	297.200		297.200		76.303		76.303	76.303
					Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)		68.291	68.291
					Total ...	297.200	297.200	297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élevaient à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

Note 4. — D'autres effets et titres (monnaies) représentant francs suisses or 80.593.625,—, à échéance de plus d'un an, ont été vendus avec engagement de rachat par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88¹

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable.
en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable									
		Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Jun 1955	Déc. 1955	Jun 1956	Oct. 1956	
I. Disponibilités.											
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	248,3	290,6	283,9	—
c) Solde du compte courant (dollars)	—	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	4,0	17,9	0,5	—
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	72,3	—	5,9	1,7	—
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	350,0	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	375,8	437,9	409,6	—
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952	—	2,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...	—	3,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)											
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	—
Danemark	—	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 ²	106,0	100,4	94,4	—
France	—	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	86,6	74,6	173,0	—
Islande	—	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	5,2	5,2	5,4	—
Italie ¹	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7	179,0	162,0	149,6	—
Norvège	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	114,2	100,7	93,3	—
Royaume-Uni	—	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	344,3	323,6	336,5	—
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	—
Portugal	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2	—	—	—
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ²	—	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	865,5	797,2	882,2	—
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	—
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	—
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	—
VII. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1326,8	—
PASSIF											
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	—
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.											
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes. (19-9-50).											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	165,3	181,9	187,5	—
Allemagne	—	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	—
Autriche	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	1,0	—	3,7	—
Italie	—	94,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	171,4	125,2	114,7	—
Portugal	—	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—	—	—	—	—
Suède	—	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	13,3	2,4	5,2	—
Suisse	—	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	100,9	78,5	75,5	—
	—	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	778,9	751,9	688,0	686,6	—
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	—	—	—	—
Allemagne	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	230,2	298,4	356,3	—
Autriche	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	7,6	—	—	—	—	—	—	—
Portugal	—	—	11,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—	—	—	—
	—	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	230,2	298,4	356,3	—
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	20,0	10,0	10,0	—
VI. Divers	—	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	2,6	2,1	2,3	—
	565,3	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1326,8	—

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — ¹ Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 39,0 millions d'unités de compte. (juin 1956) et 26,8 millions d'unités de compte (octobre 1956) accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — ² Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — ³ Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS POUR LE MOIS D'OCTOBRE 1956
(en millions d'unités de compte)

88²

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (—) net pour le mois	Réglé par ¹				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (—) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 31 octobre 1956 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (—) vis-à-vis de l'Union
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre		
Autriche	— 6,5	4,9	—	1,6	—	+ 3,7	
Belgique-Luxembourg	+ 13,0	—	9,8	—	3,3	+ 187,5 ²	
Danemark	+ 5,8	—	4,3	—	1,4	— 94,4	
France	— 78,4	43,8 (a)	—	{ 15,0 (a) 19,6	—	— 173,0 ³	
Allemagne	+ 101,4	—	76,1	—	25,4	+ 656,3	
Grèce	+ 3,2	—	3,2 (b)	—	—	—	
Islande	— 0,2	0,2	—	0,1	—	— 5,4	
Italie	— 0,9	0,7	—	0,2	—	— 149,6	
Pays-Bas	+ 4,2	—	3,1	—	1,0	+ 114,7	
Norvège	+ 2,2	—	1,7	—	0,6	— 93,3 ²	
Portugal	+ 2,1	—	2,1 (c)	—	—	néant ³	
Suède	+ 2,7	—	2,0	—	0,7	+ 5,2	
Suisse	— 12,6	9,5	—	3,2	—	+ 75,5	
Turquie	+ 0,4	—	0,4 (d)	—	—	— 30,0 ²	
Royaume-Uni	— 36,5	27,4	—	9,1	—	— 336,5	
Totaux	+ 135,1	86,4	102,8	48,8	32,3	+1.042,9 — 882,2	

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

¹ Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

(a) France — Un montant de 15,0 millions d'u.c. sur les règlements temporaires en or (ou en dollars) effectués volontairement par la France au titre d'opérations antérieures conformément à l'article 11(d) lui a été remboursé et un crédit d'un même montant lui a été consenti par l'Union. Ce remboursement a été effectué par imputation sur le montant d'or de 58,8 millions d'u.c. que la France devait verser à l'Union au titre des opérations du mois; ce montant a été ainsi ramené à 43,8 millions d'u.c.

(b) Grèce — Régulé intégralement (conformément à l'article 10bis) par le remboursement d'un montant d'or (ou de dollars) antérieurement versé à l'Union.

(c) Portugal — Le quart de ce montant correspond au remboursement d'un montant d'or (ou de dollars) versé antérieurement par le Portugal (conformément à l'article 11(d) et (e)) en règlement d'une fraction de ses déficits dont il aurait eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit.

(d) Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) effectué par l'Union, conformément à l'article 13(a) (renversement du déficit cumulatif).

² L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a en outre accordé à l'Union un crédit spécial de 50,0 millions d'u.c. dont 10 millions d'u.c. n'ont pas encore été remboursés. De même, les dettes vis-à-vis de l'Union indiquées ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

³ Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondant à la fraction de leurs déficits dont la France et le Portugal auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit, mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d) et (e). Après exécution des opérations pour octobre, ces montants s'élevaient à 30,0 millions d'u.c. pour la France et 23,6 millions d'u.c. pour le Portugal.

A la suite des opérations relatives au mois d'octobre 1956, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union, qui s'élevaient à 426,0 millions d'u.c. après les opérations pour septembre 1956, ont été ramenés à 409,7 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
Ib. — Taux du call et des certificats de trésorerie à très court terme	2	II. — Produits textiles	56 ¹
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	III. — Produits divers	56 ²
III. — L'argent au jour le jour	8	IV. — Energie électrique	58
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	V. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
MARCHE DES CHANGES.		a) Indices des ventes mensuelles	
I. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	base moyenne : 1936 à 1938 = 100	65 ¹
II. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ²	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CAPITAUX.		II. — Consommation de tabac	66
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	TRANSPORTS.	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales :		b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
Tableau rétrospectif	17 ¹	c) trafic :	
Emissions des sociétés congolaises en juillet 1956 :		1° trafic général	70 ²
Détail des émissions	17 ²	2° grosses marchandises	70 ³
Groupement par importance du capital	17 ²	A) ensemble du trafic	
Emissions des sociétés belges en août 1956 :		B) service interne belge	
Détail des émissions	17 ³	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Groupement par importance du capital	17 ⁴	III. — Mouvement des ports :	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) Port d'Anvers	71 ¹
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	b) Port de Gand	71 ²
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
FINANCES PUBLIQUES.		COMMERCE EXTERIEUR.	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	CHOMAGE.	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
IV. — Rendement des impôts	26	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
REVENUS ET EPARGNE.		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin, juillet et août 1956	30 ¹	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
Tableau rétrospectif	30 ²	I. — Belgique et Congo belge :	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	Situations globales des banques	85 ¹
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		Banque Nationale de Belgique :	
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Situations hebdomadaires	85 ²
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Situations mensuelles	85 ³
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
Mouvement du débit		Stock monétaire intérieur	85 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁴
PRIX.		Origines des variations du stock monétaire	85 ⁴
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	II. — Banques d'émission étrangères.	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Situations :	
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Banque de France	86 ¹
		Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Bank Deutscher Länder	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
 } Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

Imprimerie
de la Banque Nationale de Belgique
L'ingénieur en Chef
des Services Techniques :
Ch. AUSSEMS
15, square des Nations, Bruxelles
